

DÉPARTEMENT DES ARTS, LANGUES ET LITTÉRATURES
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

REGARD SUR LE FRANÇAIS MADELINOT D'*EMPREMIER* : UNE ÉTUDE
SOCIOLINGUISTIQUE DE TRAITS MORPHOSYNTAXIQUES STÉRÉOTYPÉS DU FRANÇAIS
ACADIEN EN FRANÇAIS MADELINOT AU TOURNANT DU 20^E SIÈCLE

par
FLORENCE TRUDEAU

travail présenté à
WIM REMYSEN (directeur de recherche, Université de Sherbrooke)
HÉLÈNE CAJOLET-LAGANIÈRE (évaluatrice interne, Université de Sherbrooke)
FRANCE MARTINEAU (évaluatrice externe, Université d'Ottawa)

Mémoire de maîtrise
en sciences du langage,
cheminement en linguistique

Sherbrooke
FÉVRIER 2023

EQ : Vous allez nous raconter des, des faits qui se sont passés dans votre temps.

Comment est-ce que ça, ça marchait dans ce temps-là hein?

Quand vous étiez plus jeune?

Aux Madelinots et Madeliennes.

Table des matières

Remerciements	8
Introduction	10
Chapitre 1 : Mise en contexte, état de la question et cadre théorique	13
1. Mise en contexte : situer le français madelinot comme variété de français en Amérique du Nord	13
1.1. La Nouvelle-France et l'Acadie : deux colonies, deux variétés.....	14
1.1.1. La langue des premiers colons.....	14
1.1.2. La langue des colonies.....	16
a. Le français de la Nouvelle-France.....	16
b. Le français de l'Acadie.....	17
1.2. Les Îles-de-la-Madeleine, l'Acadie et le Québec.....	19
2. État de la question : les travaux sur le français madelinot.....	23
3. Objectif de recherche.....	30
4. Cadre théorique : la sociolinguistique historique variationniste.....	31
4.1. Objectifs de la sociolinguistique historique et de la sociolinguistique historique variationniste.....	32
4.2. Principes de la sociolinguistique historique variationniste.....	34
4.2.1. La primauté du vernaculaire.....	34
4.2.2. La stabilité du vernaculaire.....	36
4.2.3. Le principe d'uniformité.....	37
4.2.4. L'approche quantitative et le principe de l'« accountability ».....	38
Chapitre 2 : Méthodologie	40
1. Constitution du corpus.....	40
1.1. Avantages et limites des entrevues ethnographiques par rapport à d'autres sources utilisées en sociolinguistique historique variationniste.....	41
1.2. Le fonds Frédéric-Landry.....	45
1.3. Le corpus Frédéric-Landry.....	47
1.3.1. La constitution du corpus Frédéric-Landry.....	47
1.3.2. Les locuteurs et les enquêteurs.....	50
a. Les locuteurs.....	50
b. Les enquêteurs.....	54
1.3.3. Le déroulement des entrevues.....	55
1.3.4. La transcription du corpus Frédéric-Landry.....	57
a. Le protocole de transcription.....	58
b. L'anonymisation des entrevues.....	60
1.4. Le sous-corpus Frédéric-Landry.....	61
2. Variables retenues.....	63
2.1. Expression de la première personne du pluriel.....	63
2.2. Adverbe de négation.....	66

2.3. Désinence de la troisième personne du pluriel.....	66
3. Méthodologie pour le traitement des données à analyser.....	68
3.1. Codage et sélection des occurrences.....	68
3.2. Facteurs retenus pour l'analyse.....	70
3.2.1. Facteurs externes.....	70
3.2.2. Facteurs internes.....	71
a. Expression de la première personne du pluriel.....	71
b. Adverbe de négation.....	71
c. Désinence de la troisième personne du pluriel.....	71
i. Temps grammatical du verbe.....	72
ii. Forme du radical au présent de l'indicatif.....	73
iii. Élément en position sujet.....	76
iv. Caractère animé du sujet.....	78
3.3. Méthodologie pour l'analyse des résultats.....	78
Chapitre 3 : Analyse et discussion des résultats.....	80
1. Analyse des résultats.....	80
1.1. Expression de la première personne du pluriel.....	80
1.2. Adverbe de négation.....	85
1.3. Désinence de la troisième personne du pluriel.....	88
1.3.1. Résultats généraux.....	89
1.3.2. Facteurs externes.....	90
a. Variation selon le genre.....	90
b. Variation selon l'année de naissance.....	91
c. Variation selon l'individu.....	92
1.3.3. Facteurs internes.....	94
a. Temps grammatical du verbe.....	95
b. Classe selon la forme du radical (verbes au présent).....	98
c. Type d'élément en position sujet.....	101
d. Caractère animé du sujet.....	105
2. Discussion des résultats.....	107
2.1. Les causes et la chronologie de l'évolution du français madelinot.....	109
2.2. L'incidence de la nature des données sur l'analyse de la langue.....	115
2.3. Le français madelinot et le français acadien dans l'imaginaire linguistique.....	118
Conclusion.....	129
Bibliographie.....	132

Index des tableaux

Chapitre 2 : Méthodologie

Tableau 1 – Le corpus Frédéric-Landry.....50

Tableau 2 – Le sous-corpus Frédéric-Landry.....62

Chapitre 3 : Analyse et discussion des résultats

Tableau 3.1. Fréquence d'emploi (%) – Générale.....89

Tableau 3.2. Fréquence d'emploi (%) – Genre.....90

Tableau 3.3. Fréquence d'emploi (%) – Temps grammatical du verbe.....96

Tableau 3.4. Fréquence d'emploi (%) – Temps grammatical du verbe : HA, AD et JC.....97

Tableau 3.5. Fréquence d'emploi (%) – Classe du radical (présent).....99

Tableau 3.6. Fréquence d'emploi (%) – Classe du radical (présent) : HA, AD et JC.....100

Tableau 3.7. Fréquence d'emploi (%) – Élément en position sujet.....102

Tableau 3.8. Fréquence d'emploi (%) – Élément en position sujet : HA, AD et JC.....103

Tableau 3.9. Fréquence d'emploi (%) – Caractère animé du sujet.....105

Tableau 3.10. Fréquence d'emploi (%) – Caractère animé du sujet : HA, AD et JC.....106

Index des figures

Chapitre 3 : Analyse et discussion des résultats

Figure 1 – Fréquence d'emploi selon l'année de naissance (%).....	91
Figure 2 – Fréquence d'emploi par locuteur (%).....	92

Remerciements

La publication de ce mémoire est l'aboutissement de quatre ans de travail, des années remplies de hauts et de bas, de moments d'enthousiasme et de grande chance comme de période de doutes. Tout au long de ma maîtrise, j'ai pu compter sur de très nombreuses personnes grâce auxquelles je n'aurais pas pu accomplir ce travail. Je tiens à remercier tout particulièrement certaines d'entre elles.

Je dois commencer par ma famille : merci pour vos encouragements dans mes moments de doute, votre intérêt sincère envers mes recherches et votre participation lorsque j'avais besoin de vous pour pratiquer une présentation ou encore lorsque j'avais besoin de discuter (okay, plus monologuer) pour clarifier mon raisonnement. Merci spécialement à Maman et Papa. Merci d'avoir cru en moi, de m'avoir écoutée, de m'avoir soutenue et (parfois) supportée. Merci de m'avoir ramené quand je partais avec mes idées de grandeur avec un très efficace « calme-toi Flo, c'est rien qu'un mémoire ». Merci de m'avoir nourri depuis le début de la pandémie (ehéh). Finalement, merci pour votre amour inconditionnel, je vous aime. Je tiens aussi à remercier du fond du cœur mes ami.e.s qui ont été là pour me soutenir et m'encourager tout au long de ce projet un peu fou. Plus particulièrement Marie-Maxime, Joliane, Jessica, Paméla, Marie et toute la gang de linguistique qui ont été les témoins privilégié.e.s (ou pas) de chaque étape de cette recherche.

Travailler sur la langue d'une communauté lorsqu'on ne fait pas soi-même partie de la communauté étudiée peut présenter certains défis si l'on n'a pas accès aux connaissances de ses membres. J'ai eu cette grande chance de pouvoir compter sur l'aide de très nombreuses personnes à toutes les étapes de ce projet et sans qui je n'aurais pas pu réaliser

ce travail et rendre justice à la communauté madelinienne. Je remercie sincèrement la famille Richard-Landry de m'avoir accueilli lors de mon premier voyage de recherche malgré le début de la pandémie de COVID-19. Je remercie aussi toute l'équipe du Musée de la Mer pour sa grande collaboration tout au long du projet de transcription du corpus Frédéric-Landry et à Michel en particulier, pour son aide et ses connaissances précieuses. Un immense merci à l'équipe du FDLQ qui a travaillé à la transcription du corpus Frédéric-Landry (aka la plus meilleure équipe du monde) : Hugo Saint-Amant Lamy, Véronique Bégin et tout particulièrement Caroline Deveau et sa famille Pierrette Forest (à Xavier Forest et Évangéline Nadeau) et Gislain Deveau (à Régina Chevrier) qui ont eu l'immense générosité de partager avec nous leurs connaissances sur l'histoire des Îles.

Je remercie aussi les nombreux chercheurs et chercheuses qui m'ont aidé dans mes démarches, m'ont offert leurs conseils et ont répondu à mes questions notamment Basile Roussel, Carmen LeBlanc, Wladislaw Cichocki et Sali Tagliamonte, ainsi que mes évaluatrices France Martineau et Hélène Cajolet-Laganière.

Et pour finir, le dernier, mais vraiment pas le moindre, merci à mon directeur, Wim Remysen. Merci pour ton soutien, ta patience, tes conseils toujours justes; merci d'avoir embarqué dans ce projet avec moi, d'avoir cru en moi dans mes moments de doutes et de m'avoir poussé à offrir le meilleur de moi-même.

Introduction¹

Les Îles-de-la-Madeleine sont un archipel de sept îles situé dans le golfe du Saint-Laurent, à moins de 100 kilomètres au nord-ouest de Chéticamp, au Cap Breton. Si les Îles-de-la-Madeleine sont rattachées politiquement et administrativement au Québec depuis l'Acte de Québec (1774) (Carbonneau 2016, 67), sa population est composée majoritairement de descendants d'Acadiens qui s'y sont réfugiés dans les décennies suivant la Déportation (1755), en raison de la proximité géographique de l'archipel avec le territoire de l'ancienne Acadie (Fortin/Larocque 2003, 22-23). Compte tenu des liens importants qui les unissent depuis des siècles avec le Québec et avec les communautés acadiennes des provinces maritimes, les Madelinots et les Madelinienes se sont construits, au fil des siècles, une identité composite, située entre le Québec et l'Acadie, et qui « trouve son équivalent dans la dimension linguistique[, ce] qui lui confère un statut particulier parmi les parlers français en Amérique du Nord » (Falkert 2010, 267).

Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, nous nous penchons sur le français madelinot² dans la perspective de la sociolinguistique historique. Le français madelinot est traditionnellement considéré comme une variété de français acadien (Comeau *et al.* 2016; King *et al.* 2018; Falkert 2005a, 2005b, 2010; LeBlanc 2013, 2021; etc.), et des chercheurs ont noté que le français madelinot contemporain compte des traits associés au français québécois (Falkert 2005b, 80). Les connaissances sur les caractéristiques de la variété à une époque plus ancienne sont toutefois parcellaires. Pour mieux comprendre les

¹ Ce mémoire a bénéficié du soutien financier du projet FDLQ (financé par le gouvernement du Québec) et du projet CRSH *Normes et pratiques linguistiques au Québec (1763-1914) : mobilité, réseaux et alliances* (chercheuse principale : France Martineau; cochercheur : Wim Remysen).

² Dans le cadre de ce mémoire, nous définissons le français madelinot comme le français dit « vernaculaire » en usage aux Îles-de-la-Madeleine, c'est-à-dire le « style utilisé spontanément par un locuteur qui ne surveille pas son parler » (Poplack/St-Amand 2009, 514).

caractéristiques du français madelinot à une époque passée, nous proposons d’observer et de décrire la variation présente chez des locuteurs de français madelinot nés à la fin du 19^e siècle pour trois variables morphosyntaxiques qui comptent toutes une variante considérée comme un trait stéréotypé du français acadien : l’expression de la première personne du pluriel (*je ...-ons/on ...-Ø/nous ...-ons*), l’adverbe de négation (*pas/point*) et l’emploi de la désinence à la troisième personne du pluriel (*-ont/-ent*). Pour réaliser cette analyse, nous misons sur un corpus composé d’entrevues ethnographiques recueillies entre 1972 et 1978 auprès de locutrices et de locuteurs madelinots nés au plus tard en 1900 et conservées aux archives du Musée de la Mer des Îles-de-la-Madeleine (fonds Frédéric-Landry).

Notre étude se divise en trois chapitres. Le premier chapitre commence par une mise en contexte sociohistorique où nous exposons les principaux facteurs qui ont mené à l’existence de deux domaines linguistiques français en Amérique du Nord et les causes de l’appartenance du français madelinot à ces deux domaines. Ensuite, nous faisons le point sur l’état de la recherche sur le français madelinot et définissons notre objectif de recherche. Ce chapitre se termine par la présentation de notre cadre théorique, plus précisément de la perspective dans laquelle nous inscrivons notre travail – la sociolinguistique historique variationniste –, de ses objectifs, ainsi que des principes qui la gouvernent. Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie de notre travail. Dans la première partie de ce chapitre, nous détaillons les caractéristiques du corpus que nous avons créé pour ce travail ainsi que les étapes qui ont mené à sa constitution. Dans la deuxième partie, nous nous penchons sur l’état des connaissances sur l’évolution des trois variables retenues en français hexagonal, québécois et acadien jusqu’à la période étudiée. La

troisième partie est consacrée à une description des facteurs retenus pour l'analyse des données et des étapes que nous avons suivies pour la réaliser. Le troisième et dernier chapitre de notre mémoire est consacré à l'analyse des données. Dans un premier temps, nous analysons l'influence de chaque facteur retenu sur la variation pour les trois variables à l'étude et comparons nos résultats avec ceux des études sur le français madelinot et le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick³. Dans un deuxième temps, nous exposons les constats que la comparaison de nos résultats avec les connaissances antérieures sur les variables nous amène à dresser et nous réfléchissons sur certaines pistes d'explications des convergences et divergences que nous avons cernées lors de cette comparaison.

³ Nous précisons que le nord-est du Nouveau-Brunswick n'est, bien sûr, qu'une des régions où vivent des communautés acadiennes et qu'il existe de la variation dans l'ensemble du domaine linguistique acadien. Nous avons choisi la variété de français acadien en usage dans cette région pour notre comparaison parce que des études ont été réalisées sur les mêmes variables et pour la même époque que celles que nous étudions (Roussel 2020).

Chapitre 1 : Mise en contexte, état de la question et cadre théorique

Les recherches menées sur le français madelinot, traditionnellement associé au français acadien, considèrent généralement que la variété se situe aujourd'hui à la frontière entre les domaines linguistiques québécois et acadien et qu'elle comporte des traits observés tantôt en français québécois, tantôt en français acadien. Toutefois, comme la variété a fait l'objet de peu d'études, les connaissances sur ses caractéristiques demeurent limitées, particulièrement lorsqu'il est question du français madelinot du passé.

Dans ce chapitre, nous examinons d'abord la trajectoire de l'évolution qu'ont connue le français québécois et le français acadien depuis la colonisation, les causes de leurs différences, ainsi que les liens qui unissent le français madelinot à ces deux variétés. Nous poursuivons avec une revue des travaux réalisés jusqu'à présent sur le français madelinot. Nous présentons ensuite les objectifs de recherche de notre mémoire ainsi que le cadre théorique dans lequel il s'inscrit.

1. Mise en contexte : situer le français madelinot comme variété de français en Amérique du Nord

Pour décrire adéquatement le français madelinot, il faut d'abord bien comprendre les origines des deux principaux domaines linguistiques en Amérique du Nord, et les facteurs qui permettent d'expliquer l'appartenance du français madelinot à ces deux domaines. Dans la section qui suit, nous abordons d'abord la question de la situation linguistique de la Nouvelle-France et de l'Acadie au moment de la colonisation et celle de l'évolution linguistique dans chaque colonie, puis nous détaillons les liens qui unissent les Îles-de-la-Madeleine au Québec et à l'Acadie.

1.1. La Nouvelle-France et l'Acadie : deux colonies, deux variétés

Il existe de nos jours un consensus sur la présence de deux variétés de français sur le territoire qui correspond aujourd'hui au Canada, le français québécois⁴ et le français acadien. Celles-ci représentent les variétés de français en usage dans les deux colonies créées par la France au 17^e siècle, situées, respectivement, dans la vallée du Saint-Laurent (Nouvelle-France) et en Nouvelle-Écosse (Acadie). La présence de ces deux variétés de français de nos jours est le fruit de différences déjà présentes dans la langue des premiers colons, ainsi que de l'évolution indépendante de chacune d'elles, évolutions influencées par les trajectoires sociohistoriques des deux colonies.

1.1.1. La langue des premiers colons

Pour comprendre comment se sont formées les variétés actuelles, il faut d'abord examiner la situation linguistique en France et dans les colonies au 17^e siècle, dans les débuts de la colonisation. Certains chercheurs ont avancé que les colons seraient arrivés dans les colonies en ne connaissant que le patois de leur région natale. En Nouvelle-France, cette hétérogénéité linguistique aurait occasionné un choc des patois (voir, entre autres, Barbaud 1984 et, de manière plus nuancée, Rivard 1914). Selon cette théorie, les patois auraient été en usage dans la colonie au moins jusqu'en 1680 (Barbaud 1984, 182; Rivard 1914, 29) avant que le français ne s'impose comme langue commune. De manière analogue, un choc des patois aurait aussi eu lieu en Acadie. Celui-ci aurait cependant été moins important qu'en Nouvelle-France puisque les colons acadiens proviennent d'une région plus circonscrite que ceux de la Nouvelle-France, le Centre-Ouest de la France, et parlent des patois qui sont au moins partiellement intercompréhensibles.

⁴ L'appellation *français laurentien* est également utilisée pour nommer le français en usage dans la colonie située dans la vallée du Saint-Laurent et à l'ouest de celle-ci. Dans le présent travail, nous utilisons *français québécois* pour nommer la même variété.

La thèse du choc des patois dans les deux colonies a été abandonnée au cours des dernières décennies, et le consensus aujourd’hui parmi les linguistes est que les colons de Nouvelle-France et d’Acadie connaissaient le français avant leur départ de France (Canac-Marquis/Poirier 2005; Flikeid 1994; Martineau 2011; Martineau *et al.* 2022; Morin 1996, 2002; Poirier 1994), même si ce français était marqué par l’appartenance sociale et l’origine géographique des colons. Premièrement, des travaux sur l’histoire du français ont montré que son usage était répandu, dans certains milieux à tout le moins, dans les villes des régions du domaine d’oïl, d’où provient la très grande majorité des colons, dès le 16^e siècle (Martineau 2011, 240-248; Morin 1996, 244-245; Poirier 1994, 260-261), c’est-à-dire au moins plusieurs décennies avant les débuts de la colonisation. Des démographes qui se sont penchés sur l’origine précise des colons ont par ailleurs démontré que les colons étaient surtout originaires des villes et non des campagnes (Choquette 1997, 37; Morin 1996, 244; Poirier 1994, 241), là où le français était mieux implanté déjà. Deuxièmement, des recherches comparatives sur l’histoire du français de France, du Québec et d’Acadie, ont permis de faire des rapprochements entre les caractéristiques de ces différentes variétés et un français populaire⁵, qui coexistait avec les patois dans la France du 17^e siècle (Martineau 2011, 295-296; Poirier 1994, 261). Finalement, des témoignages de voyageurs français, dont le plus vieux date du milieu du 17^e siècle, font état de l’usage généralisé du français par les colons de la Nouvelle-France (Caron-Leclerc 1998; Poirier 1994, 239). En ce qui concerne la situation linguistique de l’Acadie plus particulièrement, les études sur les origines du français acadien appuient leur thèse d’une

⁵ Le *français populaire* dont il est question au 17^e siècle se définit comme une variété populaire commune au territoire d’oïl qui, tout en ayant comme base le patois parisien – le *francien* –, présente des différences régionales, entre autres lexicales et phonétiques, sous l’influence des patois en usage dans les régions où il est en usage (Poirier 1994, 259-261).

connaissance du français préalable à l'arrivée des colons en Acadie sur le fait qu'un nombre relativement peu élevé de traits des patois du Centre-Ouest, d'où sont originaires les colons acadiens, ont été conservés. Même dans les cas où des traits sont partagés par les patois de la région, ceux-ci ont été « abandonnés en faveur des formes du parler central⁶ de l'époque » (Flikeid 1994, 319).

1.1.2. La langue des colonies

Les Français qui allaient devenir les premiers habitants de la Nouvelle-France et de l'Acadie parlaient donc un français populaire qui « présentait des différences qui pouvaient être importantes selon les caractéristiques du dialecte [ou patois] sous-jacent et l'occupation des individus » (Poirier 1994, 261). Le français en usage dans les deux colonies aurait par la suite connu une uniformisation et une évolution indépendantes (Poirier 1994, 250; Flikeid 1994, 319-320) qui ont mené à une différenciation suffisante pour qu'il soit aujourd'hui question de deux variétés de français. La direction et la vitesse de l'uniformisation dans chaque colonie, ainsi que l'évolution subséquente des deux variétés ont été influencées par de nombreux facteurs historiques, politiques et démographiques propres à chaque communauté.

a. Le français de la Nouvelle-France

Tout au long du Régime français, les colons continuent de parler un français assez homogène et semblable à celui parlé en France (Martineau 2005, 205; Martineau 2011, 268-287). Les contacts continus avec la Métropole leur permettent aussi d'adopter les nouvelles pratiques linguistiques en usage en France.

⁶ Flikeid donne à *parler central* la même définition que Poirier (1994) donne à *français populaire* (voir note 2).

La Conquête britannique en 1760 (Lacoursière 1995, 325) entraîne une rupture des contacts entre la Nouvelle-France et la France qui dure jusque vers le milieu du 19^e siècle. Sous le Régime britannique, les pouvoirs politique et économique passent aux mains de la minorité anglo-protestante⁷, qui les conserve jusqu'au milieu du 20^e siècle (Dumont 2008, 289-290, 323, 350; Lacoursière 2019, 250-251; Moulin/Fleury 2019, 500-501). Les francophones, eux, vivent dans des communautés en continuité avec celles d'avant la Conquête. Mis à part quelques agglomérations urbaines, ces communautés sont, pour la plupart, rurales, homogènes, peu éduquées (Martineau *et al.* 2022, 64-65, 73-75) et où l'Église occupe une place centrale (Dumont 2008, 318-319, 336; Lacoursière 1995, 66, 376). La densité des réseaux sociaux qui se forment dans les communautés francophones isolées, ainsi que le peu de contacts avec une norme exogène, par des échanges avec la France ou par l'école, ont favorisé la conservation de traits sortis d'usage en France et l'émergence d'une norme endogène. Certaines innovations de France se sont tout de même diffusées dans l'usage des élites francophones du Canada, mais elles sont peu nombreuses et sont adoptées avec du retard (Martineau 2014a, 21-27; Martineau/Remysen 2019, 293-295).

b. Le français de l'Acadie

Dès les débuts de la colonie, le français parlé par les colons acadiens, qui présentait déjà certaines particularités en raison de la région d'origine des colons en France, a connu une évolution généralement considérée comme étant relativement indépendante du français parlé en Nouvelle-France et en France. Le peu de contacts qu'ont les colons avec la Nouvelle-France et la France, ainsi que l'isolement des communautés en Acadie a limité l'adoption d'innovations provenant de la France en plus de favoriser l'homogénéisation

⁷ Environ 90 000 Canadiens pour 600 sujets britanniques en 1766 (Lacoursière 1995, 374).

rapide de la langue et la création de réseaux sociaux denses (Flikeid 1994, 320; Poirier 1994, 263). Cette homogénéité n'est toutefois pas totale puisque la petite taille des communautés acadiennes ainsi que leur isolement les unes des autres mènent, pour certains traits, à l'émergence d'usages propres à chacune d'elles (Flikeid 1994, 307-308). Par exemple, pour exprimer la première personne du pluriel du verbe *avoir*, deux formes associées au français acadien sont attestées : *j'avons* et *j'ons*. Dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse, la communauté acadienne de Chéticamp utilise presque exclusivement la forme *j'avons* (98 %), tandis que celle de l'île Madame privilégie majoritairement (80 %) la forme *j'ons* (Flikeid 1994, 304-305). La rupture complète des liens avec la France et la Nouvelle-France dès 1713, soit 50 ans avant la Nouvelle-France, ainsi que l'isolement continu des communautés acadiennes jusqu'au milieu du 18^e siècle ont accentué les tendances déjà observées depuis la fondation de la colonie.

Les réseaux sociaux denses centrés sur le noyau familial qui existent en Acadie depuis 1603 sont brisés lors de la Déportation des Acadiens. De 1755 à 1762, la vaste majorité de la population acadienne a été déplacée⁸ en Angleterre, en France et dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord et des Caraïbes (Landry/Lang 2014, 111-112). Pendant cette période, les exilés, qui ont parfois eu à se déplacer à plus d'une reprise, sont mis en contact avec d'autres variétés de français, le français de la Nouvelle-France, le français de la Louisiane et le français de France par exemple (Flikeid 1994, 301). Les autorités britanniques autorisent le retour des Acadiens en 1763 (Flikeid 1994, 309). De nouvelles communautés acadiennes permanentes se créent à partir de ce moment en

⁸ Entre 8 000 et 10 000 déplacés sur une population totale d'entre 12 000 et 13 000 Acadiens (Landry/Lang 2014, 111-112).

Nouvelle-Écosse ainsi qu’au Nouveau-Brunswick, à l’Île-du-Prince-Édouard, au Québec et aux Îles-de-la-Madeleine (Carbonneau 2016, 67-70, 79-81; Landry/Lang 2014, 156-164).

La durée de l’exil ainsi que l’itinéraire des déportés ont une incidence sur leur propension à modifier leur vernaculaire et à adopter de nouveaux usages linguistiques. Plus l’exil est long et plus il compte de déplacements, plus les anciens liens sociaux se relâchent, plus de nouveaux liens se créent et plus les contacts intenses avec d’autres variétés de français sont probables (Flikeid 1997, 282; Milroy/Milroy 1992). Les nouvelles communautés formées tardivement sont donc davantage susceptibles de présenter, avec le temps, des emplois qui s’éloignent des anciens usages acadiens et se rapprochent de ceux en usage dans d’autres variétés de français que les communautés recréées rapidement.

1.2. Les Îles-de-la-Madeleine, l’Acadie et le Québec

La communauté francophone des Îles-de-la-Madeleine est liée aux communautés acadiennes et québécoises, respectivement par son histoire et par l’appartenance de l’archipel au territoire du Québec. De nombreux sociolinguistes associent les liens qui unissent ces communautés – et qui sont non seulement de nature différente, mais qui remontent aussi à des époques distinctes – à des facteurs extralinguistiques qui sont susceptibles d’influencer l’évolution du français madelinot, comme la densité du réseau social (Milroy/Milroy 1992), ainsi que l’intensité et la nature des contacts avec d’autres variétés de français (Flikeid 1994, 1997; Trudgill 1986). Une meilleure compréhension de ces liens nous permettra ainsi de contextualiser les observations formulées dans la présente recherche sur l’usage de certains traits morphosyntaxiques en français madelinot du tournant du 20^e siècle.

Les Madelinots francophones forment une communauté en continuité avec les communautés acadiennes en raison de l'histoire du peuplement des Îles-de-la-Madeleine. En effet, ils sont les descendants de deux groupes d'Acadiens qui se sont établis dans l'archipel dans la deuxième moitié du 18^e siècle, à la suite de la Déportation. Un premier groupe de 11 familles acadiennes, majoritairement en provenance de l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard), s'est établi sur l'île du Havre-Aubert à partir de 1764 (Carbonneau 2016, 71-76). Il est rejoint, entre 1792 et 1793, par un groupe de 42 familles provenant de Miquelon et composé de descendants d'Acadiens principalement originaires de Port-Royal (Carbonneau 2016, 79-98). La population des Îles-de-la-Madeleine est donc composée majoritairement des descendants acadiens du groupe de Miquelon à la fin du 18^e siècle (Fortin/Larocque 2003, 87). En plus de ce noyau formé au 18^e siècle, d'autres Acadiens des Maritimes s'établissent aux Îles tout au long du 19^e siècle (Carbonneau 2016, 99-109). Les références historiques documentent aussi l'arrivée ponctuelle de Français, de Canadiens, de Jersiais, d'Irlandais et d'Écossais tout au long du 19^e siècle (Carbonneau 2016, 113-187).

Il existe peu de renseignements sur le déplacement des groupes familiaux avant et après la Déportation. Il n'est donc pas possible de connaître avec précision l'itinéraire de ces groupes avant leur arrivée aux Îles. Les références historiques consultées ont tout de même permis de déterminer que le groupe d'Acadiens en provenance de Miquelon s'est beaucoup déplacé et a séjourné en France à deux reprises entre 1755 et 1792-1793 (Carbonneau 2016, 79-98).

Comme indiqué plus haut, la longueur de l'exil, ainsi que la complexité de l'itinéraire des exilés influencent les possibilités de contacts avec d'autres langues ou

variétés de français et de modification de la densité du réseau social des locuteurs. Par exemple, la langue du groupe de Miquelon, en déplacement pendant plus de trente ans et en contact avec des Français du nord-ouest de la France pendant cette période (Carbonneau 2016, 79-81), a pu être influencée par ces contacts avec la ou les variétés de langue de ces groupes.

Les liens avec le Québec se sont créés officiellement à partir de l'intégration de l'archipel au Québec en 1774 (Acte de Québec), mais ils ont longtemps été très limités (Fortin/Larocque 2003, 14). Ainsi, avant la deuxième moitié du 20^e siècle, il n'y a pas de contacts intenses et à grande échelle entre Madelinots et Québécois, faute de moyens de transport et de communication abordables et accessibles. Au début du 20^e siècle, en revanche, des Madelinots partent au Québec l'hiver pour travailler dans l'industrie forestière, à Clarke City, dans la région de Sept-Îles, par exemple (Carbonneau 2016, 211).

Les contacts causés par l'arrivée de Québécois dans l'archipel se font surtout par le clergé établi aux îles et par l'école. Au 19^e siècle, des prêtres et instituteurs québécois sont envoyés aux Îles pour des mandats de quelques années, mais au tournant du 20^e siècle, le clergé est presque entièrement acadien ou madelinot et les institutrices sont madeliniennes et formées aux Îles. Au tournant du 20^e siècle, les jeunes Madelinots allaient généralement peu à l'école, soit entre trois et quatre ans environ (Fortin/Larocque 2003, 199). À la même époque, l'accès aux médias du continent est tout aussi limité : seules quelques familles aisées ont les moyens de s'abonner aux journaux du continent qu'elles ne reçoivent que pendant la saison de navigation (Fortin/Larocque 2003, 250). La radio fait son entrée aux Îles-de-la-Madeleine dans les années 1930, mais seuls les signaux des stations de langue anglaise provenant du Cap-Breton se rendent jusque dans l'archipel. La télévision, elle,

n'est adoptée par les Madelinots que dans les années 1960 (Fortin/Larocque 2003, 254-256). Les références historiques semblent donc indiquer que, jusqu'à l'âge adulte, les Madelinots nés à la fin du 19^e siècle ont peu de contact avec le français québécois vernaculaire, ainsi qu'avec le standard véhiculé par l'école, les médias ou le clergé. L'influence d'une norme exogène sur leur vernaculaire, acquis au début du 20^e siècle, serait donc limitée.

La description de la langue parlée par les premiers colons en Nouvelle-France et en Acadie ainsi que la contextualisation sociohistorique de l'évolution du français québécois et du français acadien nous permettent de mieux comprendre les causes extralinguistiques des différences observées entre les deux variétés. Par exemple, sur le plan phonétique, les consonnes /t/ et /d/ sont assibilées devant les voyelles /i/ et /y/ en français québécois – respectivement [t_s] et [d_z] (Martineau *et al.* 2022, 305) – alors que ce n'est pas le cas en français acadien. Un autre phénomène phonétique est présent historiquement dans les deux variétés : la palatalisation de /t/ et /k/ en [tʃ] et de /d/ et /g/ en [dʒ] devant une voyelle antérieure ou une semi-voyelle antérieure ou en début de mot (comme dans *curé* ou *diable*). La différence entre les deux variétés se trouve ici dans l'évolution de ce trait. La palatalisation s'est maintenue en français acadien et elle est encore attestée de nos jours (Flikeid 1994, 316), alors qu'en français québécois, son usage a décliné et elle n'est plus productive aujourd'hui (Martineau *et al.* 2022, 314). Du côté de la morphosyntaxe, une différence bien documentée est l'existence, en français acadien, de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel, phénomène qui n'est pas attesté historiquement en français québécois (Martineau 2018, 310-312). Enfin, pour ce qui est du lexique, si de nombreux mots sont attestés dans les deux domaines linguistiques avec, parfois des différences de

fréquence⁹, on retrouve tout de même certains usages propres à chaque domaine linguistique. Par exemple, pour nommer la bardane, les locuteurs du français québécois utilisent différents mots, selon la région : *artichaut*, *graquia*, *toque*, *rapace*, *gratteau*, *grappe* et *gratte*. Les locuteurs de français acadien, eux, n'utilisent qu'une seule appellation, non attestée chez les locuteurs du français québécois, pour désigner cette plante : *amoureux* (Verreault/Lavoie 1996, 427-429).

La mise en lumière des liens qui unissent la communauté madelinienne aux communautés acadienne et québécoise nous permet d'avancer quelques indices sur les facteurs en cause dans l'appartenance actuelle du français madelinot aux domaines linguistiques québécois et acadiens. Dans la section qui suit, nous nous attardons à l'état des connaissances sur les caractéristiques de la variété, ses caractéristiques morphosyntaxiques en particulier.

2. État de la question : les travaux sur le français madelinot

Les travaux portant sur le français madelinot sont peu nombreux. Les premières observations sur la variété remontent à la première moitié du 20^e siècle et sont le fait du frère Marie-Victorin (1920), de Paul Hubert (1926, 1938) et d'Hector Carbonneau (1944, 1945, 1948). Ils présentent des rapprochements entre des particularismes du français madelinot et la présence de ces mêmes traits dans le français acadien traditionnel ou dans les dialectes des régions françaises d'origine des colons acadiens. Au cours des années 1960 et 1970, les Îles-de-la-Madeleine ont aussi été incluses dans les points d'enquête de certains projets dialectologiques effectués en Acadie (Massignon 1962) et au Québec (ALEC [Dulong/Bergeron 1980]). Toujours dans la perspective dialectologique, Veilleux (1994)

⁹ Voir Gauvin 2016, notamment, qui se penche sur les mots de la mer au Québec et en Acadie.

s'est intéressée, dans les années 1990, aux particularismes madelinots du champ lexical des qualités et des défauts psychologiques de l'être humain (Veilleux 1994, 8). À date plus récente, Chantal Naud a consacré un dictionnaire à la variété, le *Dictionnaire des régionalismes des Îles-de-la-Madeleine*, dont la première édition a été publiée en 1999 (réédition en 2011). En plus de reprendre certaines données plus anciennes, la nomenclature de cet ouvrage s'inspire de recherches menées auprès de nombreux témoins madelinots, qui ont renseigné l'auteure sur des mots et expressions typiques du français madelinot (Naud 2011, ix-xiii).

Les travaux présentés jusqu'ici ont deux points en commun : ils s'intéressent principalement à la composante lexicale de la langue (tout en abordant certains éléments relevant de la phonologie et de la morphosyntaxe) et ils comparent le français parlé aux Îles-de-la-Madeleine avec d'autres variétés de français pour les traits étudiés, que ce soit en vue de retracer les origines de certains particularismes dans des régions de France (Carbonneau 1944, 1945, 1948; Hubert 1938) ou de situer les particularismes du français madelinot par rapport au français québécois (Naud 2011, viii).

Dans les dernières années, quelques sociolinguistes se sont intéressés au français madelinot, actuel et passé, et ont jeté les fondements d'une meilleure compréhension de la variété, même si les études sur cette dernière demeurent relativement rares dans l'ensemble. Parmi ces travaux, il importe de signaler ceux d'Anika Falkert, qui a consacré sa thèse de doctorat (Falkert 2010) et quelques articles (Falkert 2005a, 2005b, 2009 entre autres) au français madelinot. Dans ses recherches, Falkert s'est surtout penchée sur la phonologie du français madelinot au tournant du 21^e siècle et, dans une moindre mesure, sur sa morphosyntaxe, toujours dans une perspective comparative avec d'autres variétés de

français acadien. Falkert conclut que, pour la composante phonologique, le français madelinot contemporain constitue une variété de français acadien conservatrice puisqu'il a conservé « bon nombre de traits que l'on retrouve [...] dans les parlers acadiens les plus traditionnels » (Falkert 2010, 251), comme la palatalisation de /k/ > /tʃ/ (*queue* [kø] > [tʃø]) et /g/ > /dʒ/ (*gueule* [gœl] > [dʒœl]) et l'ouïsme /o/ > /u/ (*homard* [omar] > [umar]) et /ɔ/ > /ʊ/ (*bonne* [bɔn] > [bʊn]) (Falkert 2010, 253). En ce qui concerne la composante morphosyntaxique, l'auteure souligne qu'il semble y avoir un changement linguistique vers l'adoption de traits en usage en français québécois chez les locuteurs étudiés (Falkert 2010, 257-267). En effet, Falkert observe dans son corpus que les locuteurs âgés de moins de 40 ans sont ceux qui utilisent le moins les traits morphosyntaxiques traditionnellement associés au français acadien et que les locuteurs de plus de 60 ans sont ceux qui les utilisent le plus, les locuteurs âgés de 40 à 60 ans présentant un usage situé entre ces deux groupes (Falkert 2010, 257-261).

Ces observations soulèvent la question de la description des traits du français madelinot à une époque passée et de l'évolution qu'ils ont connue. Pour y répondre, il faut étudier les états antérieurs du français madelinot, ce qu'ont proposé quelques chercheurs qui ont adopté la perspective de la sociolinguistique historique. Ainsi, Carmen LeBlanc a consacré quatre articles à la morphosyntaxe du français madelinot du tournant du 20^e siècle à partir de l'analyse d'un corpus tiré d'entrevues d'archives de folklore réalisées auprès de locuteurs nés entre 1874 et 1929 (Comeau *et al.* 2016; King *et al.* 2018; LeBlanc 2013, 2021). Trois de ces articles (Comeau *et al.* 2016; King *et al.* 2018; LeBlanc 2013) adoptent une approche comparative et ont pour objectif de situer le français madelinot du début du 20^e siècle par rapport à d'autres variétés de français pour la même époque, à savoir le

français québécois et le français acadien traditionnel (Comeau *et al.* 2016; King *et al.* 2018), ainsi que le français hexagonal (LeBlanc 2013). Le troisième article (LeBlanc 2021) s'intéresse à l'influence du contact avec le français québécois et le français standard (enseigné à l'école) sur l'emploi de la désinence *-ont/-ent* à la troisième personne du pluriel (LeBlanc 2021, 117).

LeBlanc (2013) conclut que, pour l'expression des interrogatives totales, le français madelinot de l'époque est peu influencé par le français hexagonal et est en continuité avec le français québécois et le français acadien puisqu'elle trouve surtout les structures avec intonation montante, inversion et particule *-ti* dans ses données. LeBlanc (2021) souligne que le français madelinot conserve des traits acadiens, mais qu'il semble être influencé par le français québécois puisque le taux d'emploi de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel est de 25 %, ce qui est plus faible que ce qui a été relevé dans les autres communautés acadiennes. Par exemple, la variante *-ont* est attestée à 71 % chez des locuteurs originaires du nord-est du Nouveau-Brunswick nés à la fin du 19^e siècle (Roussel 2020, 91). Pour l'emploi du subjonctif avec *falloir*, King *et al.* (2018) observent aussi un rapprochement du français madelinot avec le français québécois, même si les traits acadiens sont encore en usage dans la variété, puisque l'utilisation de l'imparfait du subjonctif avec *falloir* est plus faible que dans certaines communautés acadiennes comme la Baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse, et Saint-Louis, à l'Île-du-Prince-Édouard. Comeau *et al.* (2016) font le même constat pour l'expression du futur en français madelinot. En effet, même si les locuteurs madelinots affichent un taux d'utilisation du futur simple semblable à celui des francophones d'autres communautés acadiennes, notamment la Baie Sainte-Marie, l'analyse des contraintes linguistiques qui orientent le choix entre futur

simple et périphrastique montre que le français madelinot partage déjà certaines similitudes avec le français québécois. Plus particulièrement, le futur périphrastique y servirait à faire référence à des événements dans un futur plus éloigné, et non uniquement dans un futur immédiat, comme c'est le cas des autres variétés acadiennes. Comeau *et al.* (2016) et King *et al.* (2018) attribuent cette différence au contexte sociodémographique particulier dans lequel le français madelinot a évolué, notamment aux contacts plus étroits avec le français québécois.

La question de l'appartenance du français madelinot aux domaines acadien et québécois est une question récurrente dans la recherche sur la variété. La mise en parallèle des études de Comeau *et al.*, Falkert, King *et al.* et LeBlanc montre une évolution de la composante morphosyntaxique du français madelinot entre le début du 20^e et du 21^e siècle. Sur la base d'analyses menées sur des enregistrements folkloriques auprès de locuteurs nés entre 1874 et 1929 (LeBlanc 2021, 136), les chercheurs ont identifié les premières décennies du 20^e siècle comme la période charnière où ces changements se seraient amorcés (LeBlanc 2021, 128). Ils postulent également que l'évolution de la variété s'est accélérée à partir de la période de l'après-guerre (LeBlanc 2013, 2). L'évolution du français madelinot tout au long du 20^e siècle se serait ainsi caractérisée par un recul de l'emploi de traits associés au français acadien et à une augmentation de la fréquence des traits associés au français québécois dans le français madelinot vernaculaire.

Si cette question de l'évolution du français madelinot présente un intérêt certain pour la recherche sur l'évolution des variétés de langue et de l'effet des contacts sur cette évolution, il faut d'abord connaître les caractéristiques de l'état passé du français madelinot, sur lequel se basent les études mentionnées ci-dessus, ce qui n'a pas encore été

fait. Cette description a bien été amorcée par LeBlanc, mais plusieurs traits morphosyntaxiques pour lesquels il existe une forme propre au français acadien n'ont pas encore été étudiés. Par exemple, nous ne savons pas si les Madelinots de cette époque utilisaient l'adverbe de négation *point*. Aussi, pour les traits que LeBlanc a étudiés, elle n'a pas toujours été en mesure d'étudier des facteurs qui ont montré, dans d'autres recherches, avoir une incidence sur la variation. Par exemple, dans son étude de la désinence de la troisième personne du pluriel, elle n'a pas été en mesure de vérifier si des facteurs externes comme l'âge ou le genre influencent l'emploi de l'une ou l'autre des variantes.

Une spécificité des recherches de LeBlanc a trait aux données utilisées. En effet, ses travaux sont fondés sur un corpus d'entrevues provenant de plusieurs fonds et enregistrées entre les années 1940 et les années 1990. Ainsi, ces entrevues ont été enregistrées dans des conditions et des contextes différents, avec des intervieweurs d'origine diverse – des Madelinots (Frédéric Landry, Avila LeBlanc), mais aussi des Acadiens du Nouveau-Brunswick (Antonine Maillet) et de la Nouvelle-Écosse (Anselme Chiasson) ou encore des Français (Geneviève Massignon)¹⁰. LeBlanc a aussi choisi de regrouper des entrevues de nature diverse – des contes et des légendes, mais aussi des chansons, de la musique et des entrevues ethnographiques – sans tenir compte de la nature de chaque entrevue dans ses analyses.

Une autre particularité du corpus de LeBlanc concerne la sélection des locuteurs ainsi que leur traitement dans les études. Premièrement, LeBlanc nous a indiqué avoir choisi uniquement des locuteurs provenant de communautés qui ont une histoire

¹⁰ Les renseignements sur l'identité des enquêteurs du corpus de LeBlanc proviennent de LeBlanc 2019 (128) et d'un échange par courriel à l'été 2022.

sociolinguistique semblable¹¹. Elle a donc écarté les locuteurs des localités et îles suivantes : Havre-aux-Maisons, Cap-aux-Meules, Havre-Aubert, Bassin et une partie de la Grande-Entrée. L'usage d'une grande partie de la population des Îles-de-la-Madeleine n'est donc pas représenté dans ses recherches. Deuxièmement, sur les 29 locuteurs que compte le corpus de LeBlanc, il n'y a que neuf femmes qui comptent donc pour seulement le tiers des locuteurs de son corpus. Ce déséquilibre est, selon LeBlanc, trop grand pour qu'une analyse et une comparaison des pratiques de chaque sexe puissent être réalisées. Il nous manque donc des informations sur les spécificités des pratiques des hommes et des femmes, qui présentent plusieurs particularités, comme l'ont montré de nombreuses études en sociolinguistique contemporaine et en sociolinguistique historique¹². Troisièmement, même si les entrevues ont été réalisées sur une période de plus de 40 ans et que les locuteurs, au moment de leur entrevue, avaient entre 43 et 92 ans (LeBlanc 2021, 126), LeBlanc les étudie comme un groupe homogène, arguant que la cohésion sociale, la densité des réseaux sociaux ainsi que l'isolement géographique de l'archipel lui permettent de le faire. Cependant, nous estimons qu'il serait plus prudent de tenir compte de l'âge des locuteurs dans l'analyse des résultats, puisque LeBlanc elle-même avance que le tournant du 20^e siècle est la période où les changements linguistiques en français madelinot se sont amorcés. On pourrait donc s'attendre à voir une évolution des comportements linguistiques entre les différentes générations étudiées.

Bref, les travaux de LeBlanc ont mis en lumière l'existence de spécificités dans la morphosyntaxe du français madelinot du début du 20^e siècle et ont démontré l'importance d'étudier les états passés de la variété. D'autres recherches – réalisées à partir de données

¹¹ Commentaire personnel reçu par courriel.

¹² Pour en savoir plus, consultez la section 4.2. du chapitre 1 ci-dessous.

de nature différente, portant sur d'autres traits associés au français acadien et analysant davantage de facteurs internes et externes – sont toutefois nécessaires pour que nous puissions mieux comprendre les caractéristiques de la variété à cette époque.

3. Objectif de recherche

Comme nous l'avons expliqué dans les sections précédentes, le français madelinot était au départ clairement associé au domaine acadien. La variété a évolué au cours du dernier siècle et a acquis des emplois associés au français québécois, si bien qu'elle est devenue aujourd'hui une variété de français à la frontière entre les domaines linguistiques québécois et acadien. Si les chercheurs s'entendent sur la trajectoire générale de l'évolution de la variété, on en sait encore peu sur les caractéristiques du français madelinot à une époque passée. Il est particulièrement nécessaire de se pencher sur la caractérisation du français madelinot au tournant du 20^e siècle puisque cette période est qualifiée de charnière par les études qui se sont intéressées à l'évolution de la variété.

Dans le cadre de cette recherche, nous proposons de compléter les travaux de LeBlanc et de contribuer à l'avancement des connaissances sur le français madelinot du tournant du 20^e siècle, sur sa composante morphosyntaxique tout particulièrement. Plus précisément, nous nous penchons sur les trois variables morphosyntaxiques suivantes, qui contiennent toutes une variante considérée comme un stéréotype du français acadien : l'expression de la première personne du pluriel, l'adverbe de négation *pas/point* et la désinence *-ont/-ent* à la troisième personne du pluriel. Nous documentons ainsi les caractéristiques de phénomènes morphosyntaxiques qui ont peu ou pas été étudiés en français madelinot du tournant du 20^e siècle : l'expression de la première personne du pluriel et l'adverbe de négation. Pour ces trois variables, nous mettons nos résultats en

parallèle avec ceux de Roussel (2020) qui a étudié leur emploi à la même période dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. LeBlanc (2021) a déjà analysé l'une des trois variables que nous avons sélectionnées – la désinence à la troisième personne du pluriel. Notre étude nous permet d'enrichir ses résultats puisque nous misons sur des données de nature différente et analysons des facteurs internes et externes au système linguistique qu'elle n'a pas été en mesure d'étudier.

Pour atteindre notre objectif de recherche, nous avons élaboré un corpus qui présente plusieurs différences par rapport à celui de LeBlanc. En effet, notre corpus est composé d'une série d'entrevues ethnographiques tirée d'un seul fonds d'archives. Ce corpus est paritaire et inclut des locuteurs de la quasi-totalité des cantons de l'archipel. Nous serons donc en mesure d'étudier le comportement des femmes sur la variation observée à cette période et le comparer avec celui des hommes. Nous pourrions aussi obtenir des résultats qui tiennent compte des usages d'un plus grand nombre de communautés de l'archipel que ne le fait LeBlanc. Si nous n'avons pas restreint géographiquement notre corpus, nous avons par contre choisi de ne sélectionner que les locuteurs nés au plus tard en 1900. Ainsi, nous nous assurons que notre corpus présente l'usage des plus vieux locuteurs du français madelinot pour lesquels il existe des enregistrements audio¹³.

4. Cadre théorique : la sociolinguistique historique variationniste

Nous avons choisi d'ancrer notre analyse des trois variables morphosyntaxiques sélectionnées dans la perspective de la sociolinguistique historique variationniste. Cette approche, développée depuis plusieurs décennies et qui applique les nombreuses avancées

¹³ Pour plus de détails, consultez le chapitre 2 ci-dessous.

de la sociolinguistique variationniste à des états antérieurs de la langue, procure un cadre méthodologique empirique et éprouvé dans lequel situer la présente étude sur le français madelinot du tournant du 20^e siècle.

4.1. Objectifs de la sociolinguistique historique et de la sociolinguistique historique variationniste

Les premiers travaux en sociolinguistique historique ont été réalisés au début des années 1980 (Romaine 1982, pour l'anglais), mais ce n'est que dans les années 2000 que les premières études en sociolinguistique historique portant sur la langue française ont été menées (Aquino-Weber/Cotelli 2010, 65)¹⁴. Celles-ci ont d'abord porté sur le français de France (Lodge 2004; Ayres-Bennett 2004), mais rapidement des chercheurs se sont intéressés à des variétés de français non européennes. C'est le cas, notamment, de France Martineau qui a publié de nombreuses études en sociolinguistique historique portant sur les variétés de français en usage en Amérique du Nord à des époques anciennes (notamment, Martineau 2005, 2007, 2009, 2011, 2012, 2014a, 2014b, 2018, 2019a, 2019b, 2020).

Comme la linguistique historique, la sociolinguistique historique s'intéresse à l'histoire des langues, mais elle envisage celle-ci sous un autre angle. En effet, plutôt que d'étudier seulement l'évolution de la langue écrite formelle à partir de la production écrite des élites cultivées et des textes littéraires, comme le propose la linguistique historique plus traditionnelle (Lodge 2011, 80), la sociolinguistique historique cherche à présenter une perspective multidimensionnelle de cette évolution en s'intéressant davantage aux phénomènes de variation. Elle y parvient en misant par exemple sur des sources

¹⁴ D'importantes études en sociolinguistique historique portant sur d'autres langues que le français ont été réalisées en Europe à la même époque, notamment les travaux de Nevalainen et Raumolin-Brunberg (2017) sur l'anglais des 16^e et 17^e siècles et ceux de Willemyns et Vandebussche (2007) sur le néerlandais en Flandre au 19^e siècle.

documentaires écrites qui sont souvent mises à l'écart par la linguistique traditionnelle, notamment celles qui sont produites par des membres de toutes les classes sociales d'une société (et notamment les scripteurs moins habiles) ou celles qui se rapprochent de la langue spontanée (Remysen/Martineau 2020, 2-5). Par l'analyse de l'évolution de la langue à des époques anciennes, la sociolinguistique historique cherche à mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent les phénomènes de variation et de changement linguistiques ainsi que les facteurs qui les influencent afin d'en dégager les régularités (Nevalainen/Raumolin-Brunberg 2012, 23-24; Conde-Silvestre/Hernández-Campoy 2012, 1).

Ainsi, la sociolinguistique historique a permis de faire plusieurs découvertes sur l'évolution des langues et des variétés. Par exemple, les travaux sur les variétés de français en usage en Amérique du Nord à des époques anciennes menés par Martineau (2005, 2007, 2012, 2014a, 2018, 2019a, 2020) permettent de mieux comprendre l'incidence du contexte sociohistorique particulier dans lequel ont évolué les communautés francophones nord-américaines sur le changement linguistique. Ses recherches ont notamment mis en lumière la grande mobilité des populations francophones partout sur le continent, même à date ancienne, et l'importance des réseaux familiaux dans la diffusion de nouvelles variantes et la circulation des normes. Ses études comparatives des français québécois et acadien (Martineau 2005, 2014a, 2018; Martineau/Tailleur 2010, 2011) ont pour leur part mis en lumière la manière dont les liens qui unissaient les communautés québécoises et acadiennes, ainsi que les dynamiques des rapports qu'elles entretenaient ont eu une incidence sur l'évolution des variétés. Plus particulièrement, elles ont montré comment ces

contacts ont permis la diffusion, en français acadien, de variantes associées au français standard ou de variantes innovantes en usage en français québécois.

4.2. Principes de la sociolinguistique historique variationniste

Peu importe la langue ou la variété de langue, l'époque et les facteurs (internes ou externes) étudiés, les études en sociolinguistique historique variationniste se basent sur certains principes théoriques et méthodologiques récurrents. Plus particulièrement, les études qui s'en réclament (et c'est aussi le cas de notre étude) s'appuient sur les quatre principes suivants : 1. la primauté du vernaculaire; 2. la stabilité du vernaculaire; 3. le principe d'uniformité; 4. l'approche quantitative et le principe de « l'accountability ».

4.2.1. La primauté du vernaculaire

Le vernaculaire, c'est-à-dire le « style utilisé spontanément par un locuteur qui ne surveille pas son parler » (Poplack/St-Amand 2009, 514), est le principal objet d'étude de la sociolinguistique variationniste et, par extension, de la sociolinguistique historique variationniste. Depuis les travaux fondateurs de William Labov (entre autres, 1962, 1966, 1972a, 1972b), les sociolinguistes variationnistes s'y intéressent puisque, comme il s'agit de la première variété acquise par les locuteurs et que sa variation est régie par des règles régulières et intégrées par ces derniers, le vernaculaire est le meilleur matériel pour l'étude du changement linguistique (Poplack/St-Amand 2009, 514).

L'un des plus grands défis de la sociolinguistique historique variationniste est l'accès à ce vernaculaire à une époque ancienne, compte tenu notamment du manque de données susceptibles de renseigner sur le vernaculaire du passé (Ayres-Bennett 2018; Hernández-Campoy/Schilling 2012; Lodge 2007, 2009). Pour étudier le vernaculaire du passé, les chercheurs doivent miser sur des sources particulières – comme la

correspondance privée, les journaux intimes ou les journaux de voyage, aussi appelés *ego-documents* (voir Martineau 2012, 2013; van der Wal/Rutten 2013) – produites par des scripteurs de toutes les classes sociales (Remysen/Martineau 2020, 3-4). C’est ce type de données que France Martineau utilise dans ses nombreuses recherches en sociolinguistique historique portant sur le français en Amérique du Nord (voir Martineau 2005, 2007, 2011, 2012, 2014a, 2018, 2020, entre autres). Elle a fait ce choix puisque, même si la production de ces documents demande un certain degré de planification de la part des scripteurs et qu’ils ne sont pas équivalents aux données recueillies dans le cadre des enquêtes variationnistes modernes, ces sources donnent tout de même « accès à une forme d’oralité à date ancienne » (Martineau 2012, 113). D’autres sources écrites – comme les pièces de théâtre, les dialogues dans les romans ou encore les textes satiriques – peuvent aussi nous renseigner sur les pratiques linguistiques qui ont eu cours dans une communauté à une époque ancienne et nous permettent d’envisager l’éventail des phénomènes de variation dans une perspective plus large en mettant l’accent sur les idéologies et attitudes linguistiques présentes dans une communauté (Martineau 2012, 113, 129).

Les enregistrements les plus anciens, notamment les entrevues folkloriques et les entrevues ethnographiques¹⁵, constituent une autre source de données utilisée par la sociolinguistique historique. Même si ce type de données ne permet pas d’étudier la langue à des époques aussi reculées que les documents écrits, elle a l’avantage de rendre possible l’étude de la langue à partir de données réellement orales, produites plus spontanément. En Amérique du Nord, plusieurs études portant entre autres sur le français québécois (Poplack/St-Amand 2009 par exemple) et le français acadien (King 2013; Leblanc 2013,

¹⁵ Pour une réflexion sur l’apport des entrevues folkloriques et ethnographiques à l’étude de la langue, consultez la section 1.1 du chapitre 2.

2019, 2021; Martineau 2005; Roussel 2020 notamment) ont été réalisées à partir d'enregistrements folkloriques, notamment par le recours à des enregistrements de contes et de légendes. Elles ont permis de mettre en perspective les conclusions d'études en sociolinguistique historique faites à partir de données écrites. Par exemple, dans une étude sur l'évolution de l'emploi de la particule de négation *ne*, Poplack et St-Amand (2009, 533-539) ont montré que, dès le 19^e siècle au Québec, l'élision de *ne* est généralisée (son taux s'élève à 99,9 %), tandis qu'une étude antérieure sur le même phénomène effectuée à partir de données écrites avait plutôt relevé des taux d'élision de *ne*, au Québec, d'entre 40 % et 57 %, selon le type de document (Martineau/Mougeon 2003, 134). Nous précisons toutefois que ces entrevues sont de nature particulière et qu'elles n'avaient pas pour visée l'étude de la langue. Ainsi, la langue qui se retrouve dans ce type d'entrevues peut présenter certaines particularités qui l'éloignent du vernaculaire. Il serait bien sûr préférable d'utiliser des entrevues variationnistes pour étudier le vernaculaire de cette époque, puisqu'elles permettent de se rapprocher davantage du vernaculaire des locuteurs étudiés. En revanche, en l'absence d'entrevues variationnistes pour la période étudiée, elles constituent une source de données supplémentaire, plus près du vernaculaire des entrevues que les données écrites, pour nous renseigner sur le vernaculaire de l'époque.

4.2.2. La stabilité du vernaculaire

L'hypothèse de la stabilité du vernaculaire tout au long de la vie d'un individu est couramment admise dans les études sur le changement linguistique (Labov 1994; Cukor-Avila/Bailey 2013)¹⁶, mais n'a pu être vérifiée que dans les 20 dernières années grâce à des études variationnistes en temps réel (Blondeau *et al.* 2002; Sankoff 2019). Ces

¹⁶ Flikeid (1997), King (2013), LeBlanc (2013, 2019, 2021) et Péronnet (1989) notamment, s'appuient sur ce principe dans leurs travaux sur le français acadien du passé.

travaux ont généralement démontré que « le parler vernaculaire d'un adulte tend à rester stable tout au long de sa vie » (Poplack/St-Amand 2009, 513), même si certains locuteurs adoptent parfois des changements communautaires. Certains chercheurs ont par ailleurs noté que les différents aspects du vernaculaire n'ont pas la même prédisposition au changement au cours d'une vie (Blondeau *et al.* 2002, 14-16). En effet, tout au long de la vie d'un individu, le lexique serait l'aspect le plus sujet au changement et la phonologie serait celui qui est le moins susceptible de changer. La morphosyntaxe, elle, se situerait entre ces deux pôles. La propension au changement d'une variable morphosyntaxique dépendrait de la présence d'une « composante lexicale » (Blondeau *et al.* 2002, 17) plus ou moins forte. Par exemple, un changement dans l'usage des pronoms toniques composés (*nous-autres/vous-autres/eux-autres*) ou simples (*nous/vous/eux*) (Blondeau *et al.* 2002, 22) est plus probable qu'un changement dans l'usage de la désinence *-ont/-ent* à la troisième personne du pluriel puisque la composante lexicale de la première variable est plus forte que celle de la deuxième.

4.2.3. Le principe d'uniformité

Le principe d'uniformité (Uniformitarian Principle) est à la base de toute recherche en sociolinguistique historique variationniste. Selon celui-ci, « les mécanismes qui sous-tendent les changements importants du passé peuvent aussi être observés dans les changements en cours »¹⁷ (Labov 1972b, 161). Il est donc possible d'utiliser les découvertes de la sociolinguistique moderne, basées sur des observations faites à partir de données contemporaines, pour l'analyse et l'interprétation de données provenant d'une époque ancienne. On sait par exemple que la variation sociale a existé dans le passé, que les

¹⁷ Notre traduction de : « [...] the same mechanisms which operated to produce the large-scale changes of the past may be observed operating in the current changes taking place around us. »

contacts entre langues et variétés de langue laissent des traces sur l'évolution linguistique ou encore que le genre des locuteurs a une incidence sur l'adoption d'une variante innovante (par exemple, les femmes sont plus enclines à adopter une variante innovante prescrite et associée à la norme) (Lodge 2007, 15; Lodge 2011, 1; Nevalainen 2014, 95). Il importe cependant de garder à l'esprit que, si les mécanismes généraux de la variation et du changement linguistique sont les mêmes, le contexte sociohistorique dans lequel ceux-ci se produisent, lui, a changé. On ne peut pas, par exemple, comparer l'influence de l'écrit au 21^e siècle et au 19^e siècle sans tenir compte du taux d'éducation et de la place de l'enseignement de l'écrit (Martineau 2012, 128-129).

4.2.4. *L'approche quantitative et le principe de l'« accountability »*

Tout comme la sociolinguistique variationniste, la sociolinguistique historique variationniste se base sur une approche quantitative pour analyser la langue du passé, c'est-à-dire que, comme dans toute science empirique, les données sont le point de départ des études et que la quantité de données recueillies lors d'une étude en sociolinguistique historique variationniste doit être suffisante pour en permettre « une interprétation quantitative assurée » (Laks 1992, 34). De plus, comme les différences entre les variétés sont une question de fréquence d'attestation d'une variante plutôt que de sa présence ou de son absence, la sociolinguistique variationniste part de la prémisse qu'il convient de quantifier les phénomènes de variation observables. Il faut donc rendre compte de l'occurrence de toutes les variantes de la variable étudiée, mais aussi de leur non-occurrence, un principe connu sous le nom de « principe de l'accountability » (Hernández-Campoy/Schilling 2012, 65; Laks 1992, 36). Une variable est une unité linguistique abstraite dont les réalisations concrètes sont appelées variantes. Il est donc

possible d'exprimer la même chose (variable) de différentes manières (variantes). Les variantes d'une variable sont « identical in referential or truth value, but opposed in their social and/or stylistic significance » (Labov 1972b, 271). Cette propriété de la langue, appelée *variabilité inhérente*, est aux fondements de toute étude de la variation et du changement linguistique.

Chapitre 2 : Méthodologie

La mise en contexte historique et la revue de la recherche sur le français madelinot que nous avons exposées dans le chapitre précédent nous ont permis de situer le français madelinot parmi les variétés de français nord-américaines et de décrire l'état des connaissances sur la variété. Ainsi, nous avons pu cerner certains aspects qui demeurent moins bien connus du français madelinot et déterminer les questions de recherche à l'origine de notre mémoire.

Dans ce chapitre, nous détaillons la méthodologie de notre étude. D'abord, il est question du corpus que nous avons constitué pour réaliser nos objectifs de recherche. Nous présentons ensuite les trois variables que nous avons retenues et les facteurs externes et internes qui influencent leur variation en français et, plus spécifiquement, en français acadien. Ensuite, nous précisons la méthodologie que nous avons utilisée pour l'inventaire et la catégorisation de nos variantes. Pour finir, nous détaillons les facteurs de variation retenus pour l'analyse des données réalisée dans la dernière partie de ce travail.

1. Constitution du corpus

La question des données utilisées dans notre projet de mémoire a été centrale, comme elle l'a aussi été dans de nombreuses études réalisées dans la perspective de la sociolinguistique historique. Dans notre recherche, nous avons choisi de miser sur un type de données encore peu exploité dans des études sur le français madelinot, mais qui l'a été dans des recherches sur d'autres variétés de français : des données issues d'un corpus d'entrevues ethnographiques. Ce type de données devrait nous permettre d'obtenir un éclairage unique sur le vernaculaire de locuteurs madelinots nés à la fin du 19^e siècle.

Dans cette section, nous présentons d’abord les avantages et les limites du type de données choisi par rapport à des données de nature différente utilisées dans d’autres études en sociolinguistique historique variationniste. Puis, nous décrivons le fonds duquel sont issues les données utilisées dans notre travail, le fonds Frédéric-Landry, et les différentes pièces d’archives qu’il contient. Ensuite, nous présentons les entrevues ethnographiques qui se trouvent dans ce fonds, qui composent un ensemble appelé corpus Frédéric-Landry, les étapes qui ont mené à sa constitution, le déroulement des entrevues, ainsi que les locuteurs et les enquêteurs qui s’y retrouvent. Finalement, nous détaillons la sélection du groupe d’entrevues retenues aux fins de cette analyse, appelé sous-corpus Frédéric-Landry.

1.1. Avantages et limites des entrevues ethnographiques par rapport à d’autres sources utilisées en sociolinguistique historique variationniste

Les données orales de toute nature sont de plus en plus employées dans les travaux en sociolinguistique historique. Celles que nous utilisons dans ce travail sont issues d’une série d’entrevues ethnographiques réalisées dans les années 1970 auprès de locuteurs nés à la fin du 19^e siècle. Les données de ce type présentent de nombreux avantages, mais aussi certaines limites par rapport à des données écrites ou à des données orales de nature différente qui sont déjà employées dans d’autres études portant sur les états antérieurs de la langue.

Tout d’abord, par rapport aux données écrites, couramment utilisées dans les recherches en sociolinguistique historique – surtout les données qui se trouvent dans les *ego-documents*, c’est-à-dire des documents qui relèvent de la sphère privée comme la correspondance privée, les journaux intimes ou les récits de voyages¹⁸ –, les données orales produites spontanément offrent un meilleur accès au vernaculaire, principal objet d’étude

¹⁸ Voir la section 4.2. du chapitre 1 ci-dessus.

en sociolinguistique. En effet, comme le montre le modèle du continuum communicatif mis au point par Koch et Oesterreicher (2001), ce type de données orales se situe plus près de l'immédiat communicatif¹⁹ que les données écrites (Koch/Oesterreicher 2001, 284-286), et ce, même lorsqu'il s'agit d'écrits privés qui se rapprochent de l'immédiat communicatif, comme les lettres privées (Remysen/Martineau 2020, 5-7). Par contre, les données écrites ont l'avantage de permettre l'étude de la langue à des périodes beaucoup plus anciennes que ne le permettent les sources orales. En effet, les premiers enregistrements d'entrevues effectués par des folkloristes et des ethnologues datent du milieu du 20^e siècle, mais la pratique ne s'est popularisée que dans les années 1960 et 1970 lorsque les technologies d'enregistrement portatif se sont développées et démocratisées. Les plus vieux locuteurs interrogés dans ces entrevues sont donc nés au milieu du 19^e siècle. C'est aussi dans les décennies 1960-1970 que les premiers corpus sociolinguistiques ont été constitués (p. ex., le Corpus *Montréal 1971* réalisé par Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren en 1971; le *Corpus de français parlé à Trois-Rivières* constitué par Denise Deshaies en 1972 et le *Corpus sociolinguistique de l'Estrie* mis sur pied entre 1971 et 1974 par Normand Beauchemin, Pierre Martel et Michel Théoret²⁰). Les locuteurs les plus âgés de ces corpus sont nés à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle.

Plusieurs corpus utilisés jusqu'à présent pour l'étude du français madelinot (LeBlanc 2013, 2021) dans la perspective de la sociolinguistique historique variationniste, comme pour celle du français québécois (Poplack/St-Amand 2009) et du français acadien

¹⁹ Selon le modèle de Koch et Oesterreicher (2001), l'*immédiat communicatif* est caractérisé par un dialogue privé et spontané, une forte émotivité, une liberté des thèmes abordés, un ancrage actionnel et situationnel ainsi qu'un ancrage référentiel dans la situation, la présence d'un interlocuteur connu du locuteur, et une coopération communicative intense entre le locuteur et son interlocuteur (Koch/Oesterreicher 2001, 286).

²⁰ Ces corpus sont accessibles sur la plateforme du Fonds de données linguistiques du Québec ou le seront prochainement, à l'adresse <https://fdlq.recherche.usherbrooke.ca/>.

(King 2013; Roussel 2020), sont composés, en tout ou en partie, d'enregistrements de contes folkloriques. Les chercheurs ayant intégré ce type de données dans leur corpus avancent que les contes sont représentatifs de la langue vernaculaire puisqu'on y retrouve des caractéristiques de la langue parlée, comme la variabilité inhérente (Poplack/St-Amand 2009, 525-526; Roussel 2020, 54-60), et peuvent donc être utilisés au même titre que ceux-ci. Cependant, certains chercheurs en sociolinguistique historique, notamment Péronnet (1995a) et Martineau (2005), émettent des réserves sur leur représentativité de la langue spontanée. En effet, selon ces dernières, le contexte de performance de la narration des contes folkloriques et le poids de la tradition orale (Martineau 2005, 184) favoriseraient l'utilisation de traits linguistiques représentatifs de la langue du passé, mais ne « permet[tent] pas de décrire son évolution récente, encore moins son évolution en cours » (Péronnet 1995a, 39). Les conteurs pourraient donc exagérer l'emploi de traits linguistiques traditionnels à des fins stylistiques. Martineau ajoute aussi qu'il n'existe pas de point de comparaison entre la langue des contes et le vernaculaire « puisque la plupart de ces locuteurs [enregistrés au milieu 20^e siècle] n'ont laissé comme traces que des contes et des chansons et qu'il n'existe pas d'entrevues sociolinguistiques pour la fin du 19^e siècle » (Martineau 2005, 190).

En l'absence d'entrevues sociolinguistiques pour la période étudiée, ces chercheuses plaident plutôt pour l'utilisation de données plus spontanées, comme les entrevues ethnographiques. Les premières entrevues ethnographiques ont été réalisées à la même époque que les enregistrements de contes folkloriques, soit vers le milieu du 20^e siècle. Dans ces entrevues, les locuteurs racontent leurs souvenirs de jeunesse et témoignent des traditions de leur communauté, ce qui permet d'éviter, dans les résultats de la recherche, les

critiques sur la présence de biais associés au genre dont font l'objet les contes folkloriques. Il faut tout de même garder à l'esprit que, tant pour les entrevues de contes folkloriques que les entrevues ethnographiques, le contexte d'entrevue influence les pratiques linguistiques du locuteur (voir, notamment, Labov 1972b; Bell 1984). Les sociolinguistes s'intéressent néanmoins aux entrevues ethnographiques puisque – même si elles proviennent d'une autre discipline et qu'elles n'ont pas été réalisées en vue d'étudier la langue – la méthodologie employée par les ethnographes est semblable à celle utilisée par les sociolinguistes dans les entrevues semi-dirigées. En effet, les entrevues ethnographiques sont souvent axées sur les souvenirs et la vie personnelle du participant, deux thèmes qui se retrouvent aussi dans les entrevues sociolinguistiques puisqu'il a été démontré qu'ils favorisent l'emploi du vernaculaire (Labov 1984, 32-33; Roussel 2020, 50-52). D'ailleurs, des ethnographes comme Luc Lacourcière ont, dès les années 1940, mis de l'avant la valeur de ces entrevues comme témoins de la langue du passé (Lacourcière 1946, 491-492). De plus, comme dans le cas des sociolinguistes lorsqu'ils mènent des entrevues, les ethnographes interviennent peu et laissent les participants orienter l'entrevue vers des sujets qui les intéressent (Labov 1984, 32; Poplack/St-Amand 2009, 517).

Un certain nombre de chercheurs en sociolinguistique historique ont déjà utilisé des entrevues ethnographiques dans des travaux sur les français d'Amérique du Nord. C'est le cas notamment de France Martineau qui a rassemblé des entrevues et corpus de ce type et les a intégrés au corpus *Voix d'Amérique française*²¹ (Martineau 2014b, 157). Selon cette chercheuse, ces entrevues « servent d'ancrage à des études sur le changement linguistique [...] [puisqu'elles] constituent un pont entre la langue de la fin du 19^e siècle et celle des

²¹ Les données du corpus *Voix d'Amérique française* ont été intégrées au *Corpus LFFA (laboratoire de français familier ancien)*.

corpus sociolinguistiques modernes » (Martineau 2019a, 2). Par exemple, une étude de la langue réalisée à partir du corpus Martineau-Mocquais²² permet de mieux comprendre comment certains mécanismes – comme le contact entre différentes variétés de français et les représentations linguistiques (Martineau 2019a, 19-20) – ont une incidence sur les « pratiques linguistiques des francophones de la Saskatchewan » (Martineau 2014b, 156) nés majoritairement avant 1930 (Martineau 2014b, 158).

1.2. Le fonds Frédéric-Landry

Pour atteindre nos objectifs de recherche, à savoir l’observation et la description d’états passés du vernaculaire de locuteurs madelinots à partir d’un corpus d’entrevues ethnographiques, nous avons constitué un corpus permettant de remonter le plus loin possible dans le temps. Au départ, nous avons ciblé certains fonds d’archives en dépôt au Centre d’archives régional des Îles-de-la-Madeleine (CARDI), ainsi que le fonds Frédéric-Landry du Musée de la Mer des Îles-de-la-Madeleine pour la constitution de notre corpus. En effet, selon leur description générale disponible sur le site Web du CARDI²³ et selon les informations fournies par courriel par des employés du Musée de la Mer, ces fonds semblaient contenir des entrevues ethnographiques. Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, il nous a été impossible de consulter les fonds disponibles au CARDI puisque le centre était fermé. En revanche, nous avons pu faire un court séjour au Musée de la Mer et prendre connaissance des contenus du fonds Frédéric-Landry. Plusieurs entrevues tirées du fonds Frédéric-Landry ont servi à l’élaboration du corpus utilisé dans notre recherche.

²² Pierre-Yves Mocquais a été professeur de français à l’Université de Regina et doyen du campus Saint-Jean de l’Université de l’Alberta. Entre 1998 et 2000, il constitue le corpus d’entrevues ethnographiques *Les pratiques culturelles de la Saskatchewan française*. Les entrevues sont menées auprès de Fransaskois âgés par une équipe d’étudiants en ethnologie de l’Université Laval (Martineau 2019a, 2-3).

²³ <https://www.centredarchivesdesiles.org/p/fonds-et-collections.html>

Ce fonds a été créé dans les années 1970 par Frédéric Landry, prêtre et historien madelinot qui a consacré sa vie à la mise en valeur de l'histoire des Îles-de-la-Madeleine. Frédéric Landry est aussi l'un des fondateurs du Musée de la Mer et il en a été le directeur pendant plus de 30 ans²⁴. Le fonds Frédéric-Landry comprend plus de 180 cassettes qui contiennent des enregistrements de nature diverse liés aux Îles-de-la-Madeleine et à leur histoire ou encore au Musée de la Mer, tous effectués entre 1972 et 2003. On y retrouve, par exemple, des émissions de radio, de la musique, des publicités, des réunions du conseil d'administration du Musée, ainsi que des entrevues ethnographiques réalisées auprès de personnes âgées²⁵. À notre connaissance, les documents conservés dans ce fonds n'ont pas encore fait l'objet d'études. Les entrevues ethnographiques du fonds Frédéric-Landry, réalisées entre 1972 et 1978, sont les plus anciennes connues pour les Îles. La réalisation de ces entrevues avait pour objectif la préservation et la documentation de l'histoire des Îles-de-la-Madeleine au début du 20^e siècle, comme l'explique M. Landry dans les extraits ci-dessous :

EQ : Moi en fait j'ai besoin de ça [les témoignages] pour m'inspirer tu sais, pour écrire hein? Parce que je veux tout rapporter ça cette histoire-là, pis je la prends euh, un peu partout. Pis ça c'est des documents hein, ça va rester au musée ça. (024_ÉB)

EQ : Alors ces choses-là [les souvenirs de WD], euh, ça va me rendre service à moi-même, mais ça va rendre plus service davantage je pense dans, à la collectivité. Dans cent ans d'ici, on écouterait le capitaine D, qui a été un des pionniers, dans la pêche hauturière aux Îles-de-la-Madeleine. (024_WD)

²⁴ <http://www.museedelamer-im.com/historique>

<https://www.centredarchivesdesiles.org/2019/03/ephemeride-28-mars-deces-de-lhistorien.html>

²⁵ D'après l'inventaire du Fonds Frédéric-Landry fourni par le Musée de la Mer en 2021.

EQ : C'est pour euh, c'est pour faire, c'est pour écrire l'histoire des Îles, voyez-vous?

DT : L'histoire des Îles?

EQ : L'histoire, l'histoire des Îles. (108_DT)

Nous avons sélectionné et regroupé certaines de ces entrevues et avons par la suite constitué le corpus Frédéric-Landry.

1.3. Le corpus Frédéric-Landry

La préparation du corpus Frédéric-Landry, de la sélection des entrevues à leur transcription, s'est étalée sur plus de deux ans. Les étapes que nous présentons ci-dessous permettent de comprendre les démarches effectuées afin de parvenir à la constitution de ce corpus à partir des enregistrements du fonds Frédéric-Landry. Ce corpus est intégré au Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ) du Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ). Il n'est pas encore possible de l'interroger sur la plateforme Web du projet FDLQ²⁶, mais l'ajout de ce corpus (son et texte) est prévu prochainement. Le projet FDLQ vise à créer une plateforme numérique sur laquelle le public et les chercheurs peuvent consulter et interroger une vaste base de données regroupant des corpus écrits – constitués, par exemple, d'œuvres littéraires québécoises patrimoniales et contemporaines – et oraux – élaborés notamment lors de travaux en sociolinguistique.

1.3.1. La constitution du corpus Frédéric-Landry

Nous avons sélectionné les entrevues du corpus Frédéric-Landry à partir de l'ensemble des enregistrements disponibles dans le fonds Frédéric-Landry lors de notre séjour au Musée de la Mer au mois de mars 2020. À ce moment, il n'existait pas

²⁶ <https://fdlq.recherche.usherbrooke.ca/>

d'inventaire du fonds et les entrevues ethnographiques n'étaient pas toutes accessibles. De plus, les renseignements sur le contenu de chaque entrevue se limitaient au plus à quelques mots inscrits sur les cassettes, comme un nom, un âge ou une date d'enregistrement. Nous avons donc ciblé, à ce moment, les entrevues qui semblaient les plus pertinentes pour notre recherche, c'est-à-dire les entrevues des années 1970 – la période où la série d'entrevues ethnographiques a été réalisée – et où le locuteur était identifié afin de vérifier s'il était natif des Îles²⁷. Dans ces circonstances, nous avons sélectionné 38 entrevues ethnographiques accessibles au moment de la collecte des données pour constituer le corpus. De ce nombre, nous avons exclu 5 entrevues ou parties d'entrevues en raison de la mauvaise qualité des enregistrements. Ces entrevues correspondent aux lignes grisées du Tableau 1.

En tout, le corpus Frédéric-Landry compte donc 33 entrevues effectuées auprès de 35 locuteurs, 18 femmes et 17 hommes, pour une durée totale de 19 heures 33 minutes (voir Tableau 1 pour la liste détaillée). L'inventaire du fonds Frédéric-Landry réalisé par le Musée de la Mer après la collecte montre que celui-ci compte d'autres entrevues ethnographiques, dont le nombre se situerait autour de 34, qui pourraient être versées au corpus Frédéric-Landry ultérieurement.

²⁷ Nous avons retenu des entrevues sans date d'enregistrement lorsque les locuteurs de ces entrevues avaient aussi participé à au moins une entrevue dans les années 1970.

Tableau 1 – Le corpus Frédéric-Landry

Entrevue	Durée	Année de l'entrevue	Locuteur	Sexe	Année de naissance
006_WC	00:48:25	1972	WC	H	1895
022_EC	01:16:31	1978	EC	H	1912
024_WD	00:57:35	1978	WD	H	1904
024_ÉB	00:34:01	1978	ÉB	H	1922
027_LM	00:25:43	1972	LM	H	1885
030_ZR	00:30:20	1972	ZR	F	1883
030_AV-EV	00:26:58	1972	AV	H	1891
			EV	H	1885
031_TP	00:10:36	1972	TP	F	1896
031_MIB-MB	00:21:56	1972	MIB	F	1891
			MB	F	1887
065_AC	00:15:09	1974	AC	H	1896
066_AD-MLC	00:54:37	1972	AD	H	1888
082_AA	00:27:31	1972	AA	H	1897
082_WCh	00:57:50	1972	WCh	H	1885
083_HA	00:29:17	1972	HA	H	1878
083_MOB	00:29:25	1972	MOB	F	1889
085_DD-MCH-JC	00:56:56	1972	DD	H	1899
			MCH	F	1900
			JC	H	1896
086_AC	00:15:45	N.D.	AC	H	1896
102_JB	00:18:49	1975	JB	F	1904
104_MOB-MEL	00:30:55	1975	MOB	F	1889
			MEL	F	1893
104_MEL-SÉC	00:26:45	1975	MEL	F	1893
			SÉC	F	1885
105_MMB	00:22:00	1975	MMB	F	1892
106_AC	01:01:19	1982	AC	H	1896
107_WCh	00:30:35	1974	WCh	H	1885
107B_WCh	00:18:16	1974	WCh	H	1885

Tableau 1 – Le corpus Frédéric-Landry

Entrevue	Durée	Année de l’entrevue	Locuteur	Sexe	Année de naissance
108_DT_MAAA	00:50:43	1972	DT	H	1880
111_MAB	00:49:07	1975	MAB	F	1893
112_ÉL	00:25:21	1975	ÉL	H	1896
113_MAT	00:10:36	1974	MAT	H	1895
114_MJ	00:45:57	N.D.	MJ	F	N.D.
115_EL-ML	00:36:12	1974-1975	EL	H	1902
			ML	F	1906
116_MOIB	00:27:38	N.D.	MOIB	F	1884
117_MÉB	01:01:12	1974	MÉB	F	1897
120_ZR	00:21:59	1975	ZR	F	1883
121_DiT	00:56:05	1972	DiT	F	1891
125_ÉC	00:29:06	1972	ÉC	F	1893
130_AÉ	00:41:43	1972-1975	AÉ	F	1899
137_MOB	00:07:26	1972	MOB	F	1889
137_LJ	00:21:53	1972	LJ	F	1894

1.3.2. Les locuteurs et les enquêteurs

a. Les locuteurs

Les 18 locutrices et 17 locuteurs qui se trouvent dans le corpus Frédéric-Landry sont nés entre 1878 (HA) et 1922 (ÉB). La parité homme-femme est une caractéristique qui distingue ce corpus d’autres corpus utilisés pour l’étude des français d’Amérique du Nord au 19^e siècle. Par exemple, le corpus de français madelinot ancien de LeBlanc compte seulement 9 femmes sur un total de 29 locuteurs (LeBlanc 2021, 126); le corpus *Collection Dominique Gauthier* (CDG, français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick) compte 3 femmes sur 10 locuteurs au total (Roussel 2020, 59); et le corpus de français québécois *Récits du français québécois d’autrefois* compte 14 femmes sur un total de 44 locuteurs (Poplack/St-Amand 2009, 520-521). Cette plus grande présence des femmes nous permettra

de contribuer à la description des comportements linguistiques des femmes à des époques passées et à la compréhension du rôle qu'elles ont joué dans la variation et le changement linguistique.

Les locuteurs du corpus Frédéric-Landry forment une communauté assez homogène, à l'image de ce que les ouvrages historiques disent de la communauté madelinienne de l'époque (Fortin/Larocque 2003). Les locuteurs et locutrices se connaissent; certains demandent d'ailleurs aux enquêteurs s'ils connaissent telle ou telle personne (1a-b) ou s'ils ont eu connaissance de certains faits (2) qui les touchent personnellement, comme le montrent les extraits ci-dessous. Ce genre de situation est attendue en raison du petit nombre de personnes qui habitent aux Îles :

- 1a. **AD** : Isabelle, sa femme, sa femme, à Charlie est ici là. As-tu euh, entendu parler de ça?
EQ : Oui, oui je l'ai vu. (066_AD)
- 1b. **MIB** : C'est Edmond Boudreau, connaissez-vous Edmond Boudreau? Edmond à Isidore [...] qu'on l'appelle?
EQ : Oui, oui oui. (031_MIB)
2. **HA** : Lui qui s'a noyé au chenal là?
EQ : Oui oui oui.
HA : Hein? Tu dois avoir connaissance de ça?
EQ : Moi je m'en rappelle plus tellement, mais j'en ai entendu parler. (083_HA)

Les locutrices et locuteurs ont, dans l'ensemble, des statuts professionnels similaires. Presque tous les hommes sont pêcheurs. Les femmes, elles, s'occupent du ménage, mais certaines s'engagent quelques années comme servante, institutrice ou employée dans les conserveries avant le mariage. Il y a tout de même certains locuteurs et locutrices dont les professions, ou les professions de leur mari, leur confèrent un statut plus

élevé dans la communauté en raison de la valeur symbolique liée à leur métier (3a-c). De plus, quelques locuteurs et locutrices ont eu des trajectoires de vie un peu différentes de celles des autres membres de la communauté en raison de leur mobilité. C'est le cas, par exemple, de DiT qui a travaillé à Québec et a enseigné dans le Bas-du-Fleuve (4a) et de DT qui, pendant plusieurs années, a travaillé partout au Canada comme bûcheron et draveur (4b) :

- 3a. **MIB** : Et puis, pis en ce temps-là c'était nous-autres, on devait être tout le temps les meilleurs parce que s/, on avait la light [le phare] hein? Il faut que tu f/. On faisait pas des gros salaires, mais.
EQ : Comme ça vous aviez pas tellement de misère au point de vue argent par exemple?
MIB : Non. (031_MIB)
- 3b. **EQ** : Les gens euh, étaient pas plutôt gênés par exemple avec euh vous autres, parce que votre mari était médecin ou euh.
ZR : Ah non. Ah non. (030_ZR)
- 3c. **EQ** : Mais euh, ça, ça apparaissait pas dans les, disons, le curé ou, le médecin, avait pas tellement plus que vous autres, en fait, comme euh, comme commodité dans la maison, ou euh?
MOB : Ah non. C'était à peu près pareil. (083_MOB)
- 4a. **DiT** : Après mes, mes cinq ans là, je m'en ai été à Québec. [...] Pis là ben j'ai demandé de rentrer chez les Sœurs Grises. [...] Pis après ça là quand j'ai été sortie de chez Sœurs Grises là, ben je m'en ai été enseigner pour eux-autres dans un couvent à Saint-André-de-Kamouraska. J'ai enseigné deux ans moi là, Saint-André-de-Kamouraska. (121_DiT)
- 4b. **DT** : Tu sais euh, dans l'Abitibi, j'ai été partout. Je veux dire, j'ai passé pas mal de, temps là-bas.
[...]
EQ : Sur la Côte-Nord? Vous étiez sur la Côte-Nord?
DT : Ah c'était dans euh, c'est dans l'Ouest. [...] L'Ouest canadien. [...] Ben on avait été là pour travailler, pour faire euh, faire, faire du, du chantier, faire du bois. (108_DT)

Dans les premières décennies du 20^e siècle, les réseaux sociaux aux Îles-de-la-Madeleine sont très denses : les insulaires se côtoient, se voient et s'entraident. C'est d'ailleurs la perte de ce réseau et de la solidarité dans la communauté après la Deuxième Guerre mondiale qui fait l'objet du plus grand nombre de commentaires chez les locuteurs, qui sont unanimes dans leur regret face à cet effritement des liens sociaux (5a-d) :

- 5a. **DD** : Tous s'aider les uns les autres, [...] quand je pense astheure, [...]. Il y a, si tu avais. Si [...] tu veux l'aide de quelqu'un faut que tu payes. (085_DD)
- 5b. **EQ1** : Mais, c'était une bonne v/, je suis sûre que vous le regrettez pas.
MEL : On avait (XX), on aurait dit que le monde s'aimait, dans ce temps-là. Le monde s'aimait, pis s'aidait. (104_MEL)
- 5c. **EQ** : Pis tout le monde était à peu près égal? Par exemple hein?
MOB : Égal, c'est s/. On était pas jaloux l'un de l'autre, on disait « ben, ont pas meilleur que moi ». C'est à peu près pareil, oui. (083_MOB)
- 5d. **EQ** : Il y a eu de la misère, mais vous avez eu vos bons moments aussi je pense?
AV : Ah ben, oui, on était pas, ben tu, tu étais pas envieux de personne hein? Tout le monde était pareil. (030_AV)

Contrairement aux changements qu'a connus la communauté madelinienne, la langue des Îles-de-la-Madeleine ne fait pas l'objet de commentaires explicites de la part des locuteurs. Par contre, deux locutrices jugent la qualité de leur langue insuffisante, mais elles sont rassurées par l'enquêteur (6a-b). Un locuteur semble aussi surveiller davantage son langage lorsqu'il apprend que les entrevues seront archivées et pourront être consultées par des chercheurs ou des amateurs d'histoire locale puisqu'il utilise la particule *ne* dans sa négation pour la seule fois de l'entrevue à ce moment (7) :

- 6a. **MIB** : Ça ça va-ti aller là-dedans [dans l'entrevue]?
- EQ** : Ah oui, mais c'est pas grave s/.
- [...]
- MIB** : Ah, mettez pas tout ça sur le journal, ça va pas être beau.
- EQ** : Ben oui, ça nous, ça nous dit comment est-ce que ça se passait dans ce temps-là hein? (031_MIB)
- 6b. **ÉC** : Oui, puis euh, tu vas prendre ça en écrit? Écris ça, parce que c'est pas, là je bégaie [bégaie], pas mal.
- EQ** : Ah, pour le monde qui l'écoute là c'est, pour le monde qui l'écoute, c'est pas tellement tellement important, hein? Le principal, c'est que vous nous ayez parlé de l'ancien temps. (125_ÉC)
7. **EQ** : C'est pour euh, c'est pour faire, c'est pour écrire l'histoire des Îles, voyez-vous?
- DT** : L'histoire des Îles?
- EQ** : L'histoire, l'histoire des Îles.
- DT** : Bien content que mon hist/-oire avec le,²⁸ cyclone soit dans les archives. Et tout ces affaires de, c'est des affaires.
- EQ** : C'est ça, c'est de l'histoire.
- DT** : Hein, c'est de l'histoire. On, assez qu'on était, *n'ét*/, *n'était* pas commun notre histoire [...]. (108_DT)

b. Les enquêteurs

Les renseignements disponibles sur les enquêteurs sont très parcellaires. Selon les renseignements fournis par le Musée de la Mer, deux personnes ont été enquêteurs, Frédéric Landry et sa nièce Carmen Landry. Cependant, lors de l'écoute des entrevues nous avons remarqué que deux autres personnes ont joué le même rôle. Nos collaborateurs des Îles-de-la-Madeleine nous ont informée que l'homme est Achille Hubert, fondateur et propriétaire du journal local, *Le Radar*, pendant plus de 40 ans. Il n'est pas possible de confirmer l'identité de la deuxième enquêtrice puisqu'elle n'est consignée nulle part dans la documentation conservée au Musée. L'écoute des entrevues nous a tout de même permis de

²⁸ Cette virgule signale la présence d'une hésitation, c'est-à-dire une pause de moins de 150 millisecondes.

dégager certaines caractéristiques communes aux quatre enquêteurs. Premièrement, la langue employée par les enquêteurs présente des traits associés au français madelinot vernaculaire tant au niveau de la phonétique que de la morphosyntaxe et du lexique. Deuxièmement, les locuteurs semblent connaître les enquêteurs puisqu'ils les tutoient. Certains locuteurs leur demandent aussi s'ils connaissent une personne en particulier ou leur parlent des liens qui les unissent à des membres des familles des enquêteurs.

1.3.3. Le déroulement des entrevues

Les entrevues, même si elles sont de longueur variable, ont une structure et des thèmes similaires. Les entrevues sont de type semi-dirigé, c'est-à-dire que les enquêteurs lancent certains sujets de conversation, tout en intervenant généralement peu. S'ils le font, c'est le plus souvent pour marquer leur empathie avec le récit du locuteur ou encore pour le relancer s'il se perd dans son récit. La seule exception est Frédéric Landry lui-même qui, dans les enregistrements 006_WC et 027_LM, intervient fréquemment pour rectifier certains faits ou pour débattre de certains sujets.

Les premières questions des enquêteurs concernent habituellement la confirmation du nom (8), de l'âge (9) et du lieu de naissance du locuteur (10). Suivent ensuite généralement des questions sur son mariage (11a) et sa famille (11b), le cas échéant :

8. **EQ** : Bon, vous êtes Monsieur WCh, hein? C'est bien ça? (082_WCh)
9. **EQ** : Bon, monsieur AD, vous avez quel âge, vous? (066_AD)
10. **EQ** : Madame MIB, vous êtes origin/, vous êtes née où, vous? (031_MIB)
- 11a. **EQ** : Vous vous êtes mariée jeune? (083_MOB)
- 11b. **EQ** : Vous avez eu combien d'enfants? (130_AÉ)

La plupart des questions sont centrées sur les souvenirs des locuteurs (12a-b), le quotidien (13a-e), la pêche (14a-c) et les événements historiques marquants aux Îles-de-la-Madeleine dans les premières décennies du 20^e siècle (15a-e); en voici quelques exemples :

- 12a. **EQ** : Pis là vous avez des choses à nous raconter là, sur v/, [...] sur le bon vieux temps? (082_WCh)
- 12b. **EQ** : Ah ben vous avez, vous avez eu du bon temps pareil, hein?
JC : Ben, on a eu du bon temps, pis dans le temps qu'on était jeunes hommes on, souquait [embrassait] les filles. (085_JC)
- 13a. **EQ** : Bon, pis là les femmes dans le jour, qu'est-ce que c'est que vous faisiez vous autres? (085_MCH)
- 13b. **EQ** : Alors euh, vous avez commencé la pêche en quelle année à peu près? (027_LM)
- 13c. **EQ** : Avez-vous connu ça vous euh, par exemple euh, avoir des moutons, puis euh, tondre la laine, puis. (030_ZR)
- 13d. **EQ** : C'est que c'était euh, disons un cu/, un cultivateur là euh, un gros cultivateur? Ou seulement pour la famille?
MOB : Ben m/, ben non on, tu sais, on, on faisait seulement pour vivre, pis nous aider à vivre [...]. (083_MOB)
- 13e. **EQ** : C'était peut-être plutôt dans les petites veillées, que, les gens chantaient pis se contaient des histoires? (137_MOB)
- 14a. **EQ** : Eh bien. Pis là vous pêchiez quoi? Le, la.
WCh : La morue principalement. Je pêchais au maquereau des fois, mais le, c'est principalement la morue. Je commençais, dans le printemps. On pêchait au maquereau aussi, au, filet à maquereau. (082_WCh)
- 14b. **EQ** : Dans ce temps-là le poisson se vendait-tu assez bien?
DD : Euh, quand j'ai com/, commencé à pêcher on va dire aux filets à morue euh, ça payait pas beaucoup. On pouvait peut-être avoir deux cennes et d/, deux cennes, deux cennes et demie la livre, dans ce, c'est tout. (085_DD)

- 14c. **EQ** : Pis euh, c'était des pot/, des bateaux, euh, des bateaux comment que vous aviez dans ce temps-là? (112_ÉL)
- 15a. **EQ2** : Vous souvenez-vous euh, de la visite du gouverneur général, du Canada là?
MAB : Non. (111_MAB)
- 15b. **AD** : Il y avait, parlant des avions tout à l'heure, le ballon qu'a passé là, je l'ai vu moi.
EQ : Un ballon?
AD : Un ballon. Ça c'était long pis c'était pointu du bout. (066_AD)
- 15c. **EQ** : Pis euh, vous rappelez-vous du, vous rappelez-vous de ça vous du premier avion qu'a venu aux Îles? (112_ÉL)
- 15d. **EQ** : Puis euh, le, quand est-ce que les premiers chars, à votre connaissance, ont arrivé aux Îles? (027_LM)
- 15e. **EQ** : Oui pis, c'était, les, les, quand les moteurs, les engins là, ont commen/, les bateaux à, à moteur là, ont arrivé là. Ça ça peut être à peu près en quelle année? (083_HA)

Dans certaines entrevues, les locuteurs arrêtent de parler de leurs souvenirs pour se mettre à parler de leur vie actuelle. Dans ces situations, les enquêteurs redirigent le sujet vers leurs souvenirs avec une question ouverte (16a-b), ce qui montre bien que le thème des entrevues est résolument tourné vers le passé :

- 16a. **EQ** : Mais euh, [...] vous en rappelez-vous de choses qu'auraient arrivé, par exemple là, le, l/, [...] comme, comme il y en arrive plus aujourd'hui là, euh. (083_HA)
- 16b. **EQ** : Mais si on revient à quand vous étiez plus jeune là [...]. (121_DiT)

1.3.4. La transcription du corpus Frédéric-Landry

La transcription du corpus a été faite dans le cadre du projet FDLQ par une équipe de trois transcriptrices : deux transcriptrices, incluant nous-même, dont la variété de

français L1 est le français québécois, ainsi qu'une transcriptrice qui est native des Îles-de-la-Madeleine. Conformément au protocole du FDLQ, chaque enregistrement du corpus a fait l'objet d'une transcription, d'une révision et d'une relecture finale (Remysen/St-Amant Lamy 2021). En raison des particularismes du français madelinot, certains passages plus difficiles à déchiffrer ont soulevé des défis d'interprétation pour les transcriptrices non natives de cette variété. La mauvaise qualité de certains passages des entrevues a également compliqué la compréhension. Les entrevues ont toutes été révisées ou relues par la transcriptrice native des Îles-de-la-Madeleine. Au besoin, l'équipe a consulté des locuteurs natifs du français madelinot des générations antérieures pour le déchiffrement d'expressions et de référents qui sont inconnus des jeunes générations.

a. Le protocole de transcription

Le protocole de transcription utilisé dans ce projet est celui qui a été élaboré dans le cadre du Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ) (Remysen/St-Amant Lamy 2021). Il s'appuie en grande partie sur le protocole utilisé dans le projet *Phonologie du français contemporain* (PFC)²⁹. Le logiciel utilisé pour la transcription est Praat, un logiciel libre couramment utilisé pour la transcription en phonétique et en sociolinguistique. Ce logiciel présente de nombreux avantages pour la transcription d'entrevues orales. Tout d'abord, la fonction de segmentation permet d'isoler les interventions de chaque locuteur et facilite la navigation lorsqu'un passage précis est recherché. La fonction de spectrogramme est aussi fort utile, en cas de doute, pour valider les sons entendus puisqu'on peut les départager en consultant leur profil acoustique. De plus, le format du fichier de transcription est convertible, ce qui facilite la constitution de corpus en vue de faire des requêtes textuelles dans le contenu.

²⁹ https://www.projet-pfc.net/wp-content/uploads/2008/11/PFC_1.pdf, 21-34.

Le protocole de transcription a été élaboré pour rendre compte, de la manière « la plus fidèle possible de ce qui est produit par les témoins [locuteurs], mais en orthographe standard » (Remysen/St-Amant Lamy 2021, 11), afin de faciliter la consultation et l'interrogation des corpus par les utilisateurs et de permettre leur traitement et leur analyse.

En ce sens, certains choix ont été faits pour assurer l'homogénéité et la cohérence des données contenues dans ces corpus. Par exemple, le pronom personnel *tu* est toujours transcrit tel quel, même si le [y] n'est pas prononcé, alors que la conjonction de coordination *puis* peut être transcrite *pis* selon la prononciation [pɥi] ou [pi] (Remysen/St-Amant Lamy 2021, 17). La graphie utilisée pour certains mots sans orthographe standardisée, comme les mots populaires, les sacres ou les onomatopées, est uniformisée afin de faciliter leur traitement dans l'ensemble des transcriptions (Remysen/St-Amant Lamy 2021, annexes 2 et 3). Plus particulièrement, dans la mesure du possible, la graphie prédominante attestée dans l'Index lexicologique québécois (ILQ) est privilégiée pour les mots dont la représentation graphique a pu varier. Cette ressource répertorie des « mots et expressions [du français québécois, occasionnellement aussi d'autres variétés de français d'Amérique du Nord] ayant fait l'objet d'une étude ou d'un commentaire depuis le milieu du XVIII^e siècle »³⁰. Par exemple, nous avons utilisé l'ILQ pour choisir la graphie de *boghei* « [v]oiture hippomobile légère et découverte, à deux ou quatre roues » (*Usito*³¹) et de *cant* « [c]hant, côté, partie la plus étroite (d'une pierre, d'une brique, d'une pièce de bois, etc.) Ex. : Mettre une pierre sur le *cant*. » (GPFC, 171). Tous les traits relevés chez les locuteurs madelinots n'étant pas répertoriés dans l'ILQ, l'équipe de transcription a parfois eu recours à d'autres sources pour interpréter certains mots ou

³⁰ <https://www.tlfq.org/ilq/>

³¹ <https://usito.usherbrooke.ca/d%C3%A9finitions/boghei>

expressions et pour leur assigner une graphie standardisée. L'ouvrage le plus souvent consulté est le *Dictionnaire des régionalismes des Îles-de-la-Madeleine* de Chantal Naud (2011). Lorsque les sources attestent plusieurs graphies différentes, nous avons retenu la plus fréquente. Par exemple, pour « [tral]³² [...], [l]igne de fond appelée aussi *palangre*, utilisée pour la pêche à la morue et quelquefois à l'anguille » (Naud 2011, 281), les graphies suivantes ont été répertoriées par Naud : *trâle*, *trall*, *tralle*, *trawl* et *trôle*. Une recherche de ces formes sur l'ILQ nous a permis de déterminer que la graphie *trâle* est la plus fréquente dans les ouvrages de référence, c'est donc cette forme que nous avons utilisée.

b. L'anonymisation des entrevues

Pour assurer l'anonymat des locuteurs dans les transcriptions et dans les bandes sonores accessibles sur la plateforme du projet FDLQ, certaines informations ont été anonymisées, comme prévu dans le guide de transcription (Remysen/St-Amant Lamy 2021, 22-23, 27-28). Dans le corpus Frédéric-Landry, l'anonymisation porte sur les noms et prénoms des locuteurs ainsi que des personnes avec lesquelles ils ont un lien direct (et dont l'identité permettrait de repérer l'identité du témoin de façon indirecte). Les éléments anonymisés des transcriptions ont été remplacés par des pseudonymes, tandis que dans les bandes sonores, les extraits ciblés pour l'anonymisation ont été brouillés au moyen d'un script prévu à cet effet.

³² Nous avons choisi d'uniformiser la transcription du phonème /R/ avec la variante apicale [r] puisqu'il s'agit de la variante la plus courante aux Îles-de-la-Madeleine au 20^e siècle selon les sources consultées (Dulong/Bergeron 1980, 31; Flikeid 1994, 296-297; Massignon 1962, 110) et nos observations. Deux autres variantes de /R/ sont aussi attestées, mais moins fréquemment que la première : le /R/ dorso-vélaire ([R] ou [ʀ]) ainsi que le /R/ palatalisé, dont la prononciation se rapproche de [j] (Falkert 2010, 201-215).

1.4. Le sous-corpus Frédéric-Landry

Dans le cadre de notre mémoire, nous avons constitué un sous-ensemble d'entrevues tiré du corpus Frédéric-Landry, appelé sous-corpus Frédéric-Landry, en fonction de certains critères de sélection aux fins de cette analyse.

Tout d'abord, comme l'objectif de la recherche est d'étudier le vernaculaire de locuteurs nés au 19^e siècle, les entrevues du corpus Frédéric-Landry réalisées auprès de locuteurs nés après 1900 n'ont pas été retenues pour le sous-corpus Frédéric-Landry (022_EC, 024_ÉB, 024_WD, 102_JB, 115_EL-ML). L'entrevue 106_AC, elle, n'a pas été retenue dans le sous-corpus parce que nous avons déterminé, lors de la transcription, qu'elle fait partie d'une autre série d'entrevues réalisées en 1982, donc une dizaine d'années après la constitution des autres entrevues.

Ensuite, nous avons retenu les entrevues où les conditions d'enregistrements offraient une certaine homogénéité. Seules les entrevues où un locuteur est seul avec un ou deux enquêteurs, ainsi que celles dans lesquelles il y a deux locuteurs et un ou deux enquêteurs, mais où il y a relativement peu de chevauchements, ont été sélectionnées. Nous avons exclu les entrevues du corpus Frédéric-Landry de moins bonne qualité et celles qui présentent des chevauchements importants (030_AV-EV, 104_SÉC-MEL, 105_MMB et 137_LJ)³³. De plus, pour assurer une longueur minimale à analyser et, ainsi, l'obtention d'un nombre suffisant d'occurrences pour chaque locuteur pour les variables à l'étude, nous avons mis de côté les entrevues réalisées auprès d'un locuteur qui ont une durée totale de moins de 25 minutes (031_TP, 031_MIB-MB, 113_MAT, 082_AA et 065_AC).

³³ Certaines interférences ponctuelles demeurent tout de même dans les enregistrements sélectionnés, par exemple des tiers qui se trouvaient dans la même pièce que le locuteur et l'enquêteur au moment de l'entrevue (111_MAB) ou des bruits qui rendent une intervention partiellement ou entièrement inintelligible, comme une chasse d'eau (083_MOB).

En tout, le sous-corpus Frédéric-Landry compte 18 entrevues effectuées auprès de 17 locuteurs, 8 femmes et 9 hommes, pour une durée totale de 11 heures et 46 minutes. Le Tableau 2 ci-dessous présente les entrevues qui se retrouvent dans le sous-corpus Frédéric-Landry avec leur durée et leur année d'enregistrement, ainsi que certains renseignements sur les locuteurs.

Tableau 2 – Le sous-corpus Frédéric-Landry

Entrevue	Durée	Année de l'entrevue	Locuteur	Sexe	Année de naissance
006	00:48:25	1972	WC	H	1895
027	00:25:43	1972	LM	H	1885
030	00:30:20	1972	ZR	F	1883
066	00:54:36	1972	AD	H	1888
082	00:57:47	1972	WCh	H	1885
083	00:29:17	1972	HA	H	1878
083	00:29:25	1972	MOB	F	1889
085	00:56:56	1972	DD	H	1899
			MCH	F	1900
			JC	H	1896
107	00:30:35	1974	WCh	H	1885
108	00:50:43	1972	DT	H	1880
111	00:49:07	1975	MAB	F	1893
112	00:25:51	1975	ÉL	H	1896
117	01:01:11	1974	MÉB	F	1897
120	00:21:59	1975	ZR	F	1883
121	00:56:03	1972	DiT	F	1891
125	00:29:06	1972	ÉC	F	1893
130	00:41:43	1972-1975	AÉ	F	1899
137	00:07:26	1972	MOB	F	1889

2. Variables retenues

Nous avons sélectionné trois variables pour notre étude de la morphosyntaxe du français madelinot au tournant du 20^e siècle. Elles comptent toutes au moins une variante qui est considérée comme un stéréotype du français acadien :

1. Expression de la première personne du pluriel (*je ...-ons/on ...-Ø/nous ...-ons*)
2. Adverbe de négation (*pas/point*)
3. Désinence de la troisième personne du pluriel (*-ont/-ent*)

Ces variables ont été étudiées dans le cadre d'autres recherches en sociolinguistique historique variationniste portant sur le français acadien et sur le français québécois, ce qui nous permettra de mieux situer les observations faites pour le français madelinot. Il importe de préciser que, même si les trois variantes associées au français acadien sont considérées comme des stéréotypes des variétés acadiennes, deux d'entre elles sont aussi attestées dans l'histoire du français québécois – la forme *je ...-ons* à la première personne du pluriel et l'adverbe de négation *point*. Une seule – la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel – ne l'est pas.

2.1. Expression de la première personne du pluriel

Au Québec comme en Acadie, trois formes pronominales (pronom clitique sujet) sont attestées historiquement pour exprimer la première personne du pluriel³⁴. Ces formes étaient en usage en France au moment de la colonisation (17^e et 18^e siècles) (Martineau 2005, 184) : le pronom clitique sujet *je* avec la désinence *-ons* (17a), le pronom clitique sujet *on* avec la désinence *zéro* (\emptyset)³⁵ (17b) et le pronom clitique sujet *nous* avec la

³⁴ La présence de la forme *je ...-ons* pour exprimer la première personne du pluriel en français québécois a été documentée, notamment dans les glossaires. La plus ancienne attestation de cette forme en français québécois date de 1685 (Martineau 2018, 307).

³⁵ La désinence *zéro* est la désinence de la troisième personne du singulier (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 172).

désinence *-ons* (17c). La forme *je ...-ons* semble toutefois avoir connu une moins grande diffusion au Québec qu'en Acadie (Martineau 2005, 187), si bien que, de nos jours, seules deux formes sont encore attestées au Québec (*on ...-Ø* et *nous ...-ons*) alors qu'on retrouve encore les trois formes dans plusieurs communautés acadiennes. Voici trois illustrations de ces variantes :

- 17a. [...] nous-autres icitte **je** pêchions le maquereau. – Île-du-Prince-Édouard (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 175)
- 17b. Et **on** r'viens [sic] au garçon. – Nouvelle-Écosse (Martineau 2005, 190)
- 17c. Descendez icitte, **nous** filerons votre fil. – Nouveau-Brunswick (King 2013, 40)

Le pronom clitique sujet *nous* employé avec la désinence *-ons* (forme *nous ...-ons*) est attesté dès l'ancien français (9^e-13^e siècles) (King *et al.* 2011, 472; Roussel 2020, 63). Il s'agit de la variante la plus fréquemment employée par les membres des classes moyennes et supérieures de France à l'époque de la colonisation (King *et al.* 2011, 485). Dès le 19^e siècle, on observe une association de son emploi avec l'écrit et avec le registre formel (Martineau 2014a, 31-32) en français québécois comme en français acadien, valeur qu'elle conserve encore aujourd'hui (King *et al.* 2011, 474).

Le pronom clitique sujet *je* est attesté depuis l'ancien français, mais ce n'est que durant la période du moyen français (14^e-15^e siècles) qu'il est employé, avec la désinence *-ons* (forme *je ...-ons*), pour exprimer la première personne du pluriel (King *et al.* 2011, 472-473; Roussel 2020, 63). L'emploi de cette forme, particulièrement chez la classe supérieure, a été critiqué dès le 16^e siècle, si bien que, à l'époque de la colonisation (King *et al.* 2011, 472-473), la variante n'est employée, en France, que par les membres de classe

sociale inférieure (King *et al.* 2011, 484). Au 19^e siècle, la forme *je ...-ons* disparaît de l'usage au Québec, où la variante est attestée de façon sporadique seulement, et est en régression en Acadie, où la forme est encore attestée chez les membres de la classe sociale inférieure des milieux enclavés d'Acadie, comme la Baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse (Martineau 2014a, 32-33). Aujourd'hui, la variante n'est plus attestée au Québec (Martineau 2018, 306) et au Nouveau-Brunswick (Martineau 2019b, 53), mais elle l'est encore dans l'usage de locuteurs acadiens âgés habitant dans des communautés isolées, comme Grosses Coques, en Nouvelle-Écosse; l'Anse-à-Canards, à Terre-Neuve, et Saint-Louis, à l'Île-du-Prince-Édouard (King 2013, 45; Martineau 2018, 304, 310). Une hypothèse avancée par plusieurs chercheurs qui se sont penchés sur l'évolution de la variante en français québécois et acadien (King 2013; Martineau 2018) est que le maintien de la forme *je ...-ons* en français acadien a pu être favorisé, par analogie, par la cooccurrence de la désinence *-ont* pour la troisième personne du pluriel utilisée dans la variété (Martineau 2018, 313).

Les premières attestations de l'utilisation de la forme *on ...-Ø* pour l'expression de la première personne du pluriel datent de l'époque du moyen français (King *et al.* 2011, 473; Roussel 2020, 63). Cette variante, peu attestée aux 17^e et 18^e siècles (King *et al.* 2011, 488) progresse au 19^e siècle dans les classes sociales inférieures, au détriment de la forme *je ...-ons*. Au Québec au 19^e siècle, la forme *on ...-Ø* est employée en alternance avec la forme *nous ...-ons* et aujourd'hui, son taux d'emploi s'élève à plus de 98 % chez les locuteurs québécois (Martineau 2005, 187). En Acadie, l'emploi de la forme *on ...-Ø* a aussi progressé et est attesté en alternance avec la forme *je ...-ons* dans les régions où cette variante est encore présente (Martineau 2005, 190; Roussel 2020, 65).

2.2. Adverbe de négation

Au 18^e siècle, il existe une alternance dans l'usage des adverbes de négation *pas* (18a) et *point* (18b) tant en France qu'au Québec et en Acadie (Martineau 2005, 195-196, 205) :

- 18a. Si il y aurait moyen de toutes les écrire en bas, tu sais hein, comme ça, ils sont **pas** perdus hein. – L'Anse-à-Canards, Terre-Neuve (King 2013, 50)
- 18b. [...] moi je veux **point** regarder ça je veux **point** entendre ça. – Nouvelle-Écosse (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 591)

Cependant, dès le 19^e siècle, l'adverbe de négation *point* connaît une forte régression en France, au Québec et en Acadie, si bien qu'à la fin du siècle, la variante est presque disparue de l'usage dans ces deux communautés (Martineau 2005, 198, 202-204). En Acadie, elle ne se maintient que dans les régions de Pubnico et de la Baie Sainte-Marie au 20^e siècle (Roussel 2020, 68-69). L'une des raisons évoquées pour expliquer le maintien de *point* dans l'usage de ces communautés est l'isolement de la communauté étudiée : plus la communauté est isolée, plus le taux d'emploi de *point* est susceptible d'être élevé (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 591; Martineau 2014a, 30).

2.3. Désinence de la troisième personne du pluriel

Comme mentionné plus haut, la différence dans l'usage au Québec et en Acadie pour cette variable est plus marquée que ce qui est observé pour les autres variables retenues. En effet, les études sur la désinence à la troisième personne du pluriel dans les deux variétés (Martineau 2014a, 2018; Martineau/Tailleur 2011; Roussel 2020) ont montré que, si la désinence *-ent* (19a), associée au standard, est attestée dans les communautés acadiennes et québécoises au 19^e siècle, la désinence *-ont* (19b) traditionnellement associée au français acadien, elle, est inconnue au Québec à la même époque (Martineau 2018, 311),

alors qu'elle est répandue en Acadie (Roussel 2020, 83). Voici quelques exemples des deux variantes :

- 19a. Les trois chiens se **mettent** à la table. – Nouveau-Brunswick (Roussel 2020, 81)
- 19b. [...] il **étiont** dans une place à d'autres i **saviont** pas ce qu'iz étaient. – Îles-de-la-Madeleine (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 204)

Martineau explique l'utilisation de la désinence *-ont* par la classe supérieure acadienne par sa faible stigmatisation. Il demeure néanmoins que l'élite acadienne, davantage en contact avec le français québécois, emploie majoritairement la désinence standard *-ent*, alors que les membres des classes plus modestes préfèrent la désinence *-ont* (Martineau 2014a, 33). Contrairement à d'autres variantes non standard qui ont connu une régression dans l'usage au cours du 20^e siècle, la désinence *-ont* est encore attestée aujourd'hui dans la plupart des communautés acadiennes, et ce, dans les mêmes proportions qu'au 19^e siècle (King 2013, 45; Martineau 2018, 310-313; Martineau/Tailleur 2011, 168-169; Roussel 2020, 83). La seule exception est la communauté acadienne du nord-est du Nouveau-Brunswick où le taux d'emploi de la désinence *-ont* est passé de 71 % chez les locuteurs du corpus *Collection Dominique Gauthier* (CDG), qui sont nés au 19^e siècle, à 20 % chez les locuteurs du corpus FANENB, qui sont nés au 20^e siècle (Roussel 2020, 91).

Les différences observées dans l'usage de l'élite et celui des autres milieux en Acadie peuvent s'expliquer par les contacts entre les communautés acadiennes et québécoises, surtout entre les membres des classes supérieures des deux communautés (Martineau 2014a, 33). Le maintien, dans plusieurs variétés de français, de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel jusqu'à aujourd'hui pourrait avoir été soutenu par les

aspirations identitaires des communautés acadiennes (Martineau 2018, 314; Roussel 2020, 84).

3. Méthodologie pour le traitement des données à analyser

Pour nous permettre de répondre à l'objectif de notre recherche, c'est-à-dire contribuer à la description du français madelinot du tournant du 20^e siècle qui se retrouve dans le sous-corpus Frédéric-Landry, nous cherchons, dans notre analyse, à observer et à décrire la variation pour trois traits morphosyntaxiques telle qu'elle se présente dans le vernaculaire de locuteurs et locutrices nés à cette époque.

Dans la section qui suit, nous détaillons la méthode que nous avons utilisée pour le codage et la sélection des occurrences, ainsi que certains problèmes que nous avons rencontrés à cette étape. Ensuite, nous présentons les facteurs externes et internes au système linguistique que nous avons retenus pour l'analyse de nos trois variables morphosyntaxiques. Finalement, nous abordons les différentes étapes de l'analyse et de la discussion de nos résultats.

3.1. Codage et sélection des occurrences

L'ensemble des occurrences étudiées proviennent de fichiers transcrits et révisés par deux membres de l'équipe de transcription du corpus Frédéric-Landry, dont une est originaire des Îles-de-la-Madeleine³⁶. Nous avons codé chaque occurrence (ou variante) des trois variables à l'étude dans une feuille de calcul afin de faciliter le traitement, la visualisation et l'interrogation des ensembles de données. Nous avons également encodé dans une feuille de calcul les facteurs externes et internes que nous étudions pour chaque occurrence répertoriée. Pour l'ensemble des trois variables, nous avons extrait un total de

³⁶ Pour en savoir plus, consultez la section 1.3. du chapitre 2 ci-dessus.

4 719 occurrences du sous-corpus Frédéric-Landry. Nous avons dû mettre de côté certaines occurrences de l'expression de la première personne du pluriel et de l'alternance de la désinence *-ont/-ent* à la troisième personne du pluriel lors du codage.

Plus particulièrement, pour ce qui est des formes de la première personne du pluriel, nous avons seulement retenu les attestations où le pronom est exprimé. Dans certains cas en effet, le pronom *on* n'était pas produit, mais plutôt sous-entendu (20a). Toujours à propos de cette variable, nous avons écarté les occurrences où, selon l'interprétation du contexte, il est possible que la forme *je ...-ons* soit employée pour exprimer non pas la première personne du pluriel, mais la première personne du singulier (20b).

20a. **ÉC** : On y allait au mois d'août, pour le mois d'août pour la pêche au maquereau. **Retournait** à la fin de septembre. (125_ÉC)

20b. **HA** : Dans ce temps-là, il y a/, dans ce temps-là il y avait pas de char, il y avait rien, fallait, fallait que **je** suis, faut **j'y**, faut, **j'étons** à pieds. (083_HA)

Le codage de la désinence *-ont/-ent* à la troisième personne du pluriel a posé des défis particuliers en raison de certaines caractéristiques phonétiques du français madelinot. En effet, dans cette variété, les désinences verbales de la troisième personne du pluriel *-ont* à l'imparfait sont généralement produites comme un [ã] partiellement dénasalisé (Falkert 2010, 233). De plus, les voyelles [ɛ] en finale absolue ont tendance à s'ouvrir en [a] dans l'usage des locuteurs du français madelinot (Falkert 2010, 177). Pour finir, la voyelle nasale [ɔ̃] a tendance à être neutralisée en [ã/ã] en finale absolue (Falkert 2010 194-195, 233). Ainsi, la distinction entre, par exemple, *travaillont*, *travaillaient* et *travaillont* est parfois très difficile à établir pour un locuteur non natif du français madelinot. Ces occurrences plus problématiques ont fait l'objet d'une révision attentive par

des locuteurs natifs de générations différentes. Dans les quelques cas où il n'y a pas eu de consensus sur la forme entendue, l'occurrence a été mise de côté.

3.2. Facteurs retenus pour l'analyse

Nous analysons les résultats obtenus pour les trois variables morphosyntaxiques étudiées en fonction de variables indépendantes (ou facteurs de variation) externes et internes au système linguistique. Tout d'abord, nous présentons les facteurs externes au système linguistique que nous avons retenus et que nous utilisons pour les trois variables étudiées. Ensuite, nous détaillons les facteurs internes propres à chaque variable et nous présentons le rôle qu'ils jouent dans la variation, selon ce que d'autres ont pu observer avant nous (notamment Roussel 2016, 2020; LeBlanc 2021).

3.2.1. Facteurs externes

Nous analysons la variation observée à partir de deux facteurs de variation externes au système linguistique : l'âge et le sexe des locuteurs. Ces variables sont couramment employées dans les études variationnistes et elles peuvent être utilisées dans cette étude puisque le sous-corpus Frédéric-Landry est paritaire (9 hommes et 8 femmes) et parce que les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry sont nés sur une période d'environ 20 ans. En ce qui concerne la profession, notre corpus n'est pas suffisamment varié pour que nous puissions prendre en compte ce facteur. En effet, les hommes du sous-corpus Frédéric-Landry sont tous des pêcheurs, à l'exception de WC, alors que les femmes, elles, sont toutes des femmes au foyer, sauf DiT qui est institutrice. Ce sont les activités à l'extérieur du travail des locuteurs et locutrices – comme le bénévolat et l'implication dans des associations – qui diffèrent les unes des autres, mais celles-ci sont tellement diverses

que leur analyse quantitative ne serait pas utile pour comprendre la variation présente chez ces locuteurs.

3.2.2. Facteurs internes

Les facteurs internes au système linguistique sélectionnés pour cette analyse sont propres à chaque variable morphosyntaxique. Les facteurs que nous avons retenus sont ceux qui ont été étudiés dans les travaux antérieurs dont nous nous sommes inspirée.

a. Expression de la première personne du pluriel

Nous n'avons relevé aucun facteur interne de variation dans les recherches consultées pour l'expression de la première personne du pluriel (King 2013; King *et al.* 2011; Martineau 2005, 2014a, 2018, 2019b; Roussel 2020).

b. Adverbe de négation

Les études variationnistes consacrées aux choix de la variable ont montré que le choix de l'adverbe de négation employé est régi par le contexte syntaxique (Martineau 2005, 195-198). En effet, lorsque la négation porte sur un nom (contexte partitif), l'emploi de l'adverbe de négation *point* est favorisé (21a), tandis que l'adverbe de négation *pas* est plus fréquent lorsque la négation porte sur un verbe (contexte non partitif) (Martineau 2005, 194-205; Roussel 2020, 68) (21b).

21a. Tu veux *point* une bière? – Nouvelle-Écosse (King 2013, 65)

21b. Si il y aurait moyen de toutes les écrire en bas, tu sais hein, comme ça, ils sont *pas* perdus hein. – Terre-Neuve (King 2013, 50)

c. Désinence de la troisième personne du pluriel

Pour cette variable, nous nous penchons sur quatre facteurs internes qui, selon les études consultées (Beaulieu/Cichocki 2008; LeBlanc 2021; Roussel 2020), sont susceptibles d'influencer l'usage.

i. Temps grammatical du verbe

Le premier facteur que nous examinons est le temps grammatical du verbe, à savoir si le verbe est au présent (22a), à l'imparfait (22b) ou au conditionnel présent³⁷ (22c) de l'indicatif.

- 22a. Les trois chiens se **mettent** à la table. – Nouveau-Brunswick (Roussel 2020, 81)
- 22b. [...] il **étiont** dans une place à d'autres i **saviont** pas ce qu'iz étaient. – Îles-de-la-Madeleine (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 204)
- 22c. [...] des bouées qui se **montreriont** pas mal de loin. – Île-du-Prince-Édouard (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 344)

Nous avons classé les occurrences des temps composés correspondants – respectivement le passé composé, le plus-que-parfait et le conditionnel passé – selon le temps auquel est conjugué l'auxiliaire, suivant en cela les autres recherches. Les verbes au passé composé sont donc classés comme des verbes au présent puisque l'auxiliaire est conjugué comme un verbe au présent. Nous avons suivi la même logique pour les verbes au plus-que-parfait et au conditionnel passé qui ont été classés, respectivement, comme des verbes à l'imparfait et au conditionnel. Nous n'avons pas retenu les occurrences au futur simple et au futur antérieur puisqu'une seule variante est attestée. Nous avons aussi écarté les occurrences des verbes conjugués au passé simple et au passé antérieur puisque la désinence de la troisième personne du pluriel historiquement associée au français acadien est *-irent* et non *-ont* (Comeau *et al.* 2012, 323).

Enfin, nous n'avons comptabilisé que les verbes du mode indicatif. L'incidence du mode sur le choix de l'une ou l'autre des variantes n'a pas encore été étudié et nous ne

³⁷ Le conditionnel a longtemps été considéré comme un mode, mais il est maintenant considéré comme un temps du mode de l'indicatif par les grammairiens. (source : https://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=4136).

l'étudions pas dans notre mémoire parce que nous n'avons pas un nombre suffisamment élevé d'occurrences dans les deux modes (indicatif et subjonctif) où la conjugaison à la troisième personne du pluriel est possible pour obtenir des résultats généralisables. Il pourrait être intéressant de se pencher sur l'incidence de ce facteur dans une étude future qui compterait une plus grande quantité de données.

Carmen LeBlanc (2021) est la seule chercheuse à avoir étudié l'incidence du temps grammatical sur l'emploi de la désinence *-ent* ou *-ont* à la troisième personne du pluriel. Dans son corpus de français madelinot, où la fréquence d'emploi moyenne de *-ont* est de 25 %, elle a relevé que les verbes conjugués au plus-que-parfait (116/223 [52 %]), au conditionnel présent (13/27 [48 %]), au conditionnel passé (13/27 [48 %]) et à l'imparfait (503/1340 [38 %]) favorisent l'emploi de la désinence *-ont*. Les verbes du passé composé et du présent, eux, ne favorisent pas l'emploi de la désinence *-ont* avec, respectivement, 10 % (147/1473) et 6 % (11/165) des occurrences (LeBlanc 2021, 129).

ii Forme du radical au présent de l'indicatif

Le deuxième facteur interne à l'étude est la forme du radical lorsque le verbe conjugué à la troisième personne du pluriel est au présent de l'indicatif ou au passé composé (puisque les auxiliaires *avoir* et *être* sont alors conjugués au présent). Pour ce facteur, nous utilisons le classement proposé par Beaulieu et Cichocki (2008, 49-51) et repris par Roussel (2020, 87-89). Ce classement regroupe les verbes en quatre grandes catégories :

1. Les verbes du premier groupe (-er) pour lesquels le radical à la troisième personne du singulier et du pluriel reste le même, peu importe la variante employée (les verbes *arriver* et *marcher* par exemple). L'emploi de la désinence -ont permet de différencier la forme de la troisième personne du pluriel de celle de la troisième personne du singulier (*arrive/arrivent* [ariv] et *arrivent* [arivõ]; ou *marche/marchent* [marf] et *marchent* [marfõ]).
2. Les verbes du premier groupe (-er) pour lesquels le radical à la troisième personne du singulier et du pluriel reste le même avec la désinence -ent, mais change lorsque la désinence -ont est employée. C'est le cas, par exemple des verbes *appeler* et *acheter*. L'emploi de la désinence -ont est nécessaire pour différencier la forme de la troisième personne du pluriel de celle de la troisième personne du singulier (*appelle/appellent* [apel] et *appelont* [aplõ] ou *achète/achètent* [afet] et *achetont* [aftõ]).
3. Les verbes des deuxième (-ir) et troisième groupes pour lesquels le radical à la troisième personne du singulier et du pluriel est différent, peu importe la désinence employée. C'est le cas, par exemple, des verbes *finir* et *croire*. L'emploi de la désinence -ont n'est pas nécessaire pour différencier la forme de la troisième personne du pluriel de celle de la troisième personne du singulier (*finit* [fini], *finissent* [finis] et *finissent* [finisõ] ou *croit* [krwa], *croient* [krwaj] et *croient* [krwajõ]).

4. Les quatre verbes supplétifs suivants, qui comptent plus de deux radicaux et pour lesquels le ou les radicaux à la troisième personne du singulier et du pluriel sont différents, peu importe la désinence employée. L'emploi de la désinence *-ont* n'est pas nécessaire pour différencier la forme de la troisième personne du pluriel de celle de la troisième personne du singulier.

4.1. Pouvoir : *peut* [pø], *peuvent* [pœv] et *pouvont* [puvõ].

4.2. Aller : *va* [va], *vont* [võ]³⁸ et *allont* [alõ].

4.3. Faire : *fait* [fɛ], *font* [fõ], *faisent* [fɛz]³⁹, *faisont* [fɛzõ].

4.4. Avoir : *a* [a], *ont* [õ], *avont* [avõ].

Roussel (2020, 93) a relevé que, dans le corpus *Collection Dominique Gauthier* (CDG), où le taux d'emploi moyen de la désinence *-ont* est de 71 %, les catégories 4.1. (12/12 [100 %]) et 4.2. (82/82 [100 %]) favorisent le plus l'usage de la désinence *-ont*. Les verbes des catégories 3 (178/202 [88 %]), 4.3. (33/38 [87 %]), 2 (173/210 [82 %]) et 1 (271/350 [77 %]) favorisent aussi l'emploi de *-ont*, mais de manière moins importante. La seule classe qui ne favorise pas l'emploi de la désinence *-ont* est 4.4. (270/502 [54 %]) (Roussel 2020, 93). De fait, Roussel note que, dans le corpus CDG, l'utilisation de la désinence *-ont* ne remplit aucune fonction particulière (Roussel 2020, 94). Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par Beaulieu et Cichocki (2005, 2008) qui ont étudié la variante à

³⁸ Nous avons classé *vont* [võ] comme une occurrence de la désinence standard *-ent* parce qu'il s'agit de la forme standard du verbe à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif et qu'elle ne compte que le radical du verbe. Il en va de même pour *font* [fõ] et *ont* [õ] que nous avons aussi classé comme des occurrences de la variante *-ent*. À l'instar de Roussel (2020, 85) nous avons seulement retenu comme occurrence de la variante *-ont* les occurrences où la flexion *-ont* est ajoutée à un radical.

³⁹ Nous avons classé les formes non standard de la troisième personne du pluriel se terminant par *-ent* comme des occurrences de la variante *-ent*.

partir d'un corpus de français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, constitué dans les années 1990. En effet, ces chercheurs ont plutôt remarqué que l'emploi de la variante *-ont* était restreint aux classes de verbe 1 (143/225 [64 %]), 2 (37/50 [74 %]), 4.1. (60/115 [52 %]) et 4.2. (37/77 [48 %])⁴⁰ (Beaulieu/Cichocki 2008, 52). Dans ces contextes, l'utilisation de *-ont* « augmente l'efficacité de la communication » (Beaulieu/Cichocki 2008, 55) puisque, selon eux, elle entraîne une distinction entre les radicaux du singulier et du pluriel (classes 4.1. et 4.2.) ou les formes de la troisième personne (classe 1) du singulier et du pluriel, ou les deux (classe 2) (Beaulieu/Cichocki 2008, 56). Comme le souligne Roussel (2020, 94-95), les différences relevées entre les résultats pour les deux corpus témoignent d'une restriction et d'une spécialisation de l'emploi de *-ont* entre le 19^e siècle et le 20^e siècle dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

iii. Élément en position sujet

Le troisième facteur interne que nous analysons est le type d'élément en position sujet. Les différentes catégories retenues sont le pronom personnel arbitraire – c'est-à-dire lorsque le référent du pronom n'est pas explicite dans le contexte – (22d), le pronom personnel spécifique – c'est-à-dire lorsque le référent du pronom est explicite dans le contexte – (22e), le groupe nominal redoublé d'un pronom personnel (22f), le groupe nominal seul (22g) et le sujet nul – c'est à dire lorsque le locuteur ne produit pas d'élément en position sujet – (22h) (LeBlanc 2021, 136; Roussel 2020, 89-90).

⁴⁰ Le taux d'emploi moyen de *-ont* dans ce corpus est de 44 % (Beaulieu/Cichocki 2008, 47). Ces résultats ne concernent que l'usage des locuteurs ayant un réseau social fermé puisque les chercheurs ont montré, dans une étude précédente (Beaulieu/Cichocki 2005), que seuls les locuteurs de leur corpus ayant un réseau social fermé utilisent cette forme.

- 22d. *il* étiont dans une place à d'autres *i* saviont pas ce qu'*iz* étaient. – Îles-de-la-Madeleine (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 204)
- 22e. **HA** : {Nprénom}⁴¹ ici, a enseigné, elle, elle a enseigné vingt ans à l'école.
EQ : Oui, hein?
HA : Oui.
EQ : Mmhmmh.
HA : Et pis, {Nprénom}, elle a tiend la malle je pense, au Bassin je pense, dix à douze ans.
EQ : Oui.
HA : Dans sa maison.
EQ : Ils, les deux [filles de HA] avaient été au Couvent?
HA : Oui, *elles* ont été au Couvent, oui. (083_HA)
- 22f. Mais *les enfants*, *ils* étiont pas chauds pour déménager. – Îles-de-la-Madeleine (LeBlanc 2021, 136)
- 22g. *Les trois chiens* se mettent à la table. – Nouveau-Brunswick (Roussel 2020, 81)
- 22h. **[Ø]** Avaient des petites écoles eux-autres aussi. – Île-du-Prince-Édouard (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 234)

Roussel (2020, 93) a relevé que, dans le corpus CDG (fréquence d'emploi moyenne de 71 %), la désinence *-ont* est davantage favorisée lorsque l'élément en position sujet est un pronom arbitraire (83/94 [88 %]) ou un pronom spécifique (717/953 [75 %]) et elle l'est moins lorsque l'élément en position sujet est un nom redoublé d'un pronom (11/17 [65 %]) ou un nom (116/240 [48 %]).

LeBlanc (2021), qui observe la désinence *-ont* dans seulement le quart des attestations de la variable (25 %), a elle aussi noté que les sujets pronominaux favorisent l'emploi de la variante *-ont* (620/1042 [60 %]), mais elle ne fait pas la distinction entre les

⁴¹ L'élément entre accolades correspond au prénom anonymisé d'une des filles de HA, conformément au protocole de transcription du FDLQ (voir la section 1.3.4 du chapitre 2 ci-dessus).

pronoms arbitraires et spécifiques. La variante *-ont* semble aussi être favorisée dans son corpus, mais dans une moindre mesure, lorsque l'élément sujet est un nom redoublé d'un prénom (11/28 [39 %]). Son emploi n'est toutefois pas favorisé lorsque l'élément en position sujet est nul (3/26 [12 %]) ou s'il est un nom (11/521 [2 %]).

iv. Caractère animé du sujet

Le dernier facteur interne étudié pour cette variable est le caractère animé du sujet, à savoir si le verbe porte sur un sujet animé (22i) ou inanimé (22j) (LeBlanc 2021, 137).

22i. J'avais **trois de mes fils** qui pouvaient chauffer. – Îles-de-la-Madeleine (LeBlanc 2021, 136)

22j. [...] **des bouées** qui se montreraient pas mal de loin. – Île-du-Prince-Édouard (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 344)

Dans son corpus de français madelinot, LeBlanc a observé que la désinence *-ont* est favorisée lorsque le sujet est animé (639/1499 [43 %]). Avec les sujets inanimés, la fréquence d'emploi de *-ont* est de 5 % (6/118) (LeBlanc 2021, 138-140). Roussel (2020) n'a pas tenu compte de ce facteur interne.

3.3. Méthodologie pour l'analyse des résultats

L'analyse de nos résultats se fait en deux temps. Nous examinons d'abord la variation observée dans le sous-corpus Frédéric-Landry pour chacun des facteurs externes et internes présentés à la section 3.2 ci-dessus afin de mettre en lumière certaines dynamiques de la variation présente dans les entrevues analysées. Nous dressons aussi des parallèles généraux avec les études consultées (Roussel 2020; King *et al.* 2018; LeBlanc 2021), afin de situer nos résultats par rapport à ceux obtenus pour d'autres variétés de français acadien, époques et types de données.

Ensuite, nous discutons des résultats obtenus pour les trois variables étudiées et décrivons certaines tendances générales que nous observons dans nos résultats. Nous nous interrogeons par la suite sur les convergences et les divergences que nous observons entre la situation représentée dans nos résultats et celle décrite dans les travaux avec lesquels nous avons comparé nos résultats.

Chapitre 3 : Analyse et discussion des résultats

Le dernier chapitre de notre travail est consacré à l'analyse du sous-corpus Frédéric-Landry pour les trois variables à l'étude. Ce chapitre est divisé en deux sections. D'abord, nous analysons chaque variable individuellement en fonction des facteurs externes et internes au système linguistique présentés au chapitre précédent (section 3.2.). Ensuite, nous proposons une discussion plus générale sur nos résultats et nos observations pour nos trois variables. Nous cherchons, dans cette section, à mettre en lumière certaines tendances et pistes de réflexion qui ressortent de nos analyses et de nos comparaisons avec les résultats d'autres études portant sur le français madelinot (King *et al.* 2018; LeBlanc 2021) et sur d'autres variétés de français acadien (Roussel 2020).

1. Analyse des résultats

Les résultats de notre recherche se basent sur les 4 719 occurrences des variables que nous avons répertoriées dans les 19 entrevues qui composent le sous-corpus Frédéric-Landry. Pour chacune des variables à l'étude, nous présentons les résultats de l'analyse des variantes, puis nous les comparons avec ceux d'autres travaux portant sur le vernaculaire de locuteurs de français madelinot ou d'autres variétés de français acadien nés au tournant du 20^e siècle.

1.1. Expression de la première personne du pluriel

La première variable analysée est l'expression de la première personne du pluriel, qui peut se présenter sous trois formes : le pronom clitique sujet *nous* accompagné de la désinence *-ons* ([ɔ̃] à l'oral) – la forme *nous ...-ons* – (23a); le pronom clitique sujet *on* accompagné d'une désinence zéro, ou *-∅*, identique à celle de la troisième personne du

singulier – la forme *on ...-Ø* – (23b); et le pronom clitique sujet *je* accompagné de la désinence *-ons* ([ɥ] à l’oral) – la forme *je ...-ons* – (23c).

- 23a. Descendez icitte, **nous** filer**ons** votre fil. – Nouveau-Brunswick (King 2013, 40)
- 23b. **ZR** : Et puis euh, quand il est revenu aux Îles-de-la-Madeleine, moi je le connaissais, de nom parce que, **on** se connaiss**ait** presque tous, pis euh, quand **on** s’amus**ait**, était tous euh. (030_ZR)
- 23c. **HA** : **J’avions** une douzaine de pièces. Ah, oui, mais on en tuait de temps en temps, tu sais, quand on en a besoin. (083_HA)

Nous avons relevé 1 791 énoncés où une variation dans la forme utilisée pour exprimer la première personne du pluriel est possible. De ce nombre, 923 sont produits par des femmes (51,54 %) et 868 par des hommes (48,46 %). Parmi ces énoncés, nous avons relevé 0 occurrence de la forme *nous ...-ons*, 1 788 occurrences de la forme *on ...-Ø* (99,83 %) et 3 occurrences de la forme *je ...-ons* (0,17 %). La forme *on ...-Ø* est donc la seule forme utilisée par les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry, à quelques exceptions près. Malgré l’absence de variation que nous relevons, nous pouvons tirer certains constats de nos résultats, tant sur l’absence de la forme *nous ...-ons* que sur le très petit nombre d’occurrences de la forme *je ...-ons*.

D’abord, la non-occurrence de la forme *nous ...-ons*, qui est associée à l’écrit et à un contexte formel à l’oral (King *et al.* 2011, 474), est un indice que les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry se sentaient à l’aise lors de l’entrevue et qu’ils ne ressentaient pas le besoin de surveiller leur langue. Le fait de passer les entrevues chez les locuteurs, de faire appel à des enquêteurs originaires des Îles et connus des locuteurs, ainsi que le format semi-dirigé des entrevues et la liberté thématique axée sur les souvenirs des locuteurs sont

tous des aspects qui ont pu contribuer à créer un cadre informel où les locuteurs n'ont pas ressenti le besoin de porter une attention particulière à leur langage⁴².

En ce qui concerne la forme *je ...-ons*, nos résultats montrent qu'elle n'était plus en usage aux Îles-de-la-Madeleine au tournant du 20^e siècle, à tout le moins chez les locuteurs nés dans le dernier quart du 19^e siècle. Les trois occurrences que nous avons répertoriées ont été produites par deux hommes, qui sont aussi les deux plus vieux locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry : HA, né en 1878, en a produit deux (23d-e) et DT, né en 1880, en a produit une seule (23f). Nous ne considérons pas que l'âge et le sexe puissent être considérés comme des facteurs externes ayant une incidence sur la variation puisque le nombre d'occurrences de *je ...-ons* est beaucoup trop faible pour permettre une telle interprétation.

Comme le montrent les extraits 23d à 23f ci-dessous, les occurrences de la variante *je ...-ons* à la première personne du pluriel ont toutes été réalisées avec le verbe *avoir*. Chez HA, le verbe *avoir* dans cette forme est utilisé comme un verbe plein et est conjugué à l'imparfait. On retrouve aussi les deux occurrences dans un discours direct. Dans la seule occurrence de *je ...-ons* produite par DT, le verbe *avoir* est employé comme auxiliaire et est conjugué au conditionnel. Cette occurrence se retrouve aussi dans un discours rapporté. En effet, DT a recours à cette forme lorsqu'il rapporte les paroles de son père lors d'un événement qui s'est produit dans son enfance. Notons aussi que dans l'extrait 23f, DT hésite lorsqu'il utilise *je ...-ons* et qu'il remplace immédiatement la variante par *on ...-Ø*. L'exemple donne à penser que DT connaît la forme *je ...-ons* et sa fonction, puisqu'il

⁴² Voir la section 1.1. du chapitre 2 pour en savoir plus sur les avantages que présente ce type d'entrevue pour l'étude du vernaculaire.

l'utilise dans un contexte syntaxique approprié, mais que celle-ci ne fait pas partie de son vernaculaire.

- 23d. **EQ** : En aviez-vous beaucoup de brebis?
HA : *J'avions* une douzaine de pièces. Ah, oui, mais on en tuait de temps en temps, tu sais, quand on en a besoin. (083_HA)
- 23e. **EQ** : Dans ce temps-là vous pouviez pas aller chercher votre fille euh.
HA : Non, non. *J'avions* pas de voiture, dans ce temps-là il y avait pas de char. (083_HA)
- 23f. **DT** : Il a dit « si vous aviez, si vous vouliez venir m'aider », il a dit « *j'aurions*, on aurait, sauvé ce bœuf-là ». (108_DT)

Nos résultats sont semblables à ceux obtenus par Roussel chez les locuteurs du corpus *Collection Dominique Gauthier* (CDG), un corpus de légendes et de contes recueillis auprès de locuteurs de français acadien dans le nord-est du Nouveau-Brunswick dans les années 1950 (Roussel 2020, 63-67). Roussel a en effet seulement repéré deux occurrences de la variante *je ...-ons*, qu'il a écartées puisqu'elles pouvaient toutes deux être interprétées comme des occurrences de la première personne du singulier (Roussel 2020, 66-67).

Nos résultats pour la forme *je ...-ons* sont aussi comparables à ce qu'a observé LeBlanc, qui a relevé un taux d'emploi général de la variante de 1 % (5/498) (King *et al.* 2018, 11) dans son corpus de français madelinot ancien, qui est composé d'entrevues réalisées entre 1960 et 1990 auprès de locuteurs nés entre 1874 et 1929 (LeBlanc 2021, 126). Ces enregistrements proviennent de différents fonds et sont de nature diverse. On y retrouve, par exemple, des entrevues ethnographiques, des chansons traditionnelles, des contes et des légendes.

En revanche la situation dépeinte par nos résultats diffère de celle que décrivent Hubert, dans ses remarques publiées en 1938, et Carbonneau, dans un article publié en 1944. Les deux hommes sont originaires des Îles-de-la-Madeleine : Hubert y est né en 1893⁴³ et Carbonneau en 1889⁴⁴. Dans leurs remarques, qui sont des observations impressionnistes de la langue en usage sur l'archipel et non des analyses basées sur des observations systématiques, ils indiquent que les Madelinots utilisent la forme *je ...-ons*. Voici comment Carbonneau présente le trait :

Enfin, je cite pour terminer le plus curieux peut-être de tous nos archaïsmes, le pronom personnel *je* pris pour *nous* : *j'aurons, j'aurions, j'étions, je serions*, etc. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, il était de meilleur goût d'employer cette forme, et cela, non seulement chez les meilleurs écrivains, mais même à la cour de France. [...] Ces formes se retrouvent dans les dialectes du Berry, du Nivernais, de Normandie et presque partout en Acadie. (Carbonneau 1944, 65)

Cela dit, Hubert précise tout de même que la forme *je ...-ons* est de moins en moins employée par les jeunes :

Une forme de conjugaison particulière aux Madelinots et probablement à tous les Acadiens, c'est l'emploi du pronom *je* et du verbe à la première personne du pluriel [...]. Le pronom *je* devient collectif. [...] Cela est beaucoup plus expressif, plus personnel que *on ira*. Cependant, c'est une faute. Pour la corriger, il s'agit de pluraliser le sujet. Elle se commet de moins en moins chez les jeunes.

Cette manière de conjuguer n'est pas particulière aux Acadiens. Elle est encore aujourd'hui en usage dans plusieurs départements de France; on l'entend dans la banlieue même de Paris, et il s'en est manqué de peu qu'elle ne devînt celle de la langue littéraire. En tous cas, elle fut souvent la bonne, dans l'Île-de-France, à la cour même, où les beaux esprits, les « honnêtes gens » n'en connaissaient pas d'autres. (Hubert 1938, 59)

⁴³ <https://advitam.banq.qc.ca/notice/6756>

⁴⁴ <https://www.centredarchivesdesiles.org/search/label/Hector%20Carbonneau?m=0>

Les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry ne peuvent toutefois pas faire partie de ces jeunes auxquels Hubert fait référence puisque la plupart sont plus âgés dans les années 1930 ou ont le même âge que lui. Si la variante avait été aussi fréquente au début du 20^e siècle que le laissent entendre Hubert et Carbonneau, nous aurions dû l’observer chez la quasi-totalité des locuteurs du sous-corpus et tout au plus observer un léger déclin de la variante chez les locuteurs les plus jeunes du sous-corpus Frédéric-Landry. Nous observons plutôt une utilisation anecdotique et très marginale de la variante *je ...-ons* chez les deux plus vieux locuteurs du sous-corpus.

Les remarques de Hubert et de Carbonneau ne semblent donc pas représentatives de l’usage réel de la forme *je ...-ons* aux Îles-de-la-Madeleine au début du 20^e siècle. Nos résultats montrent plutôt que le changement vers l’emploi de la variante *on ...-Ø* était déjà achevé à cette époque, une tendance semblable à celle observée par LeBlanc (King *et al.* 2018) et Roussel (2020) pour ce trait. Aussi, puisque ce changement était terminé au début du 20^e siècle, celui-ci n’a pas pu être initié par l’intensification des contacts avec le français québécois, plusieurs décennies plus tard.

1.2. Adverbe de négation

La deuxième variable que nous examinons est l’adverbe de négation. Cette variable compte deux variantes : l’adverbe de négation *point* – traditionnellement associé au français acadien (24a) – et l’adverbe de négation *pas* – qui est la variante utilisée en français québécois et dans plusieurs communautés acadiennes, ainsi que la variante prescrite par la norme (24b).

- 24a. Je leux arais **point** baillé plus que quinze, seize ans de vieilles.
– Nouvelle-Écosse (Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 591)

- 24b. **MOB** : Mais, euh, s/, vous savez que euh, au Couvent, on était *pas* pauvres pauvres, mais on était *pas* riches. (083_MOB)

Nous avons répertorié 1 734 contextes où la variation était possible pour cette variable dans le sous-corpus Frédéric-Landry – 831 chez les hommes (47,92 %) et 903 chez les femmes (52,08 %) – et nous n’avons repéré aucune occurrence de l’adverbe de négation *point*. Comme nous n’observons pas de variation pour cette variable, nous ne nous attardons pas sur les facteurs externes et internes que nous avons ciblés à la section 3.2. du chapitre 2 puisqu’aucun facteur ne joue de rôle pour cette variable.

Les résultats pour l’emploi de l’adverbe de négation *point* rejoignent, comme pour l’expression de la première personne du pluriel, ceux de Roussel (2020) sur l’usage des locuteurs du corpus CDG, nés au 19^e siècle dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Nous ne pouvons pas comparer les résultats du sous-corpus Frédéric-Landry avec ceux du corpus de français madelinot ancien de LeBlanc puisqu’elle n’a pas étudié la variable. Comme le rappelle Roussel, l’intensification des contacts avec le français québécois ne peut pas expliquer l’absence de la variante *point* puisque ces contacts ne se sont accrus qu’à la Deuxième Guerre mondiale (Roussel 2020, 30).

De même, comme nous l’avons relevé pour l’expression de la première personne du pluriel, nos résultats ne reflètent pas l’usage décrit par les commentateurs dans la première moitié du 20^e siècle. En effet, Carbonneau indique en 1945 que « [l]’adverbe *point* s’emploie encore couramment au lieu de *pas*, surtout chez les vieillards » (Carbonneau 1945, 34). Cependant, puisqu’il rapporte dans son exemple des propos de sa mère, il est possible que l’usage qu’il attribue, dans son article, à des vieillards en 1945 soit

plutôt celui des générations antérieures à la sienne. Puisque Carbonneau⁴⁵ est né en 1889, on peut supposer qu'il fait référence aux personnes nées avant la fin du 19^e siècle. Cette précision sur l'âge des personnes qui utilisent *point* nous permet aussi d'avancer que son emploi ne s'est pas transmis aux générations suivantes, dont la sienne, qui est aussi celle des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry, ce que tendent à confirmer nos résultats.

Plus généralement, nos résultats vont dans le même sens que ceux relevés dans des études antérieures sur l'évolution dans l'emploi des adverbes de négation dans d'autres variétés de français acadien. En effet, Martineau constate qu'à la fin du 19^e siècle, « l'emploi de *point* est presque disparu » (Martineau 2005, 204) au Nouveau-Brunswick et dans la majorité des communautés de la Nouvelle-Écosse. Dans la correspondance de l'élite de Moncton au 19^e siècle, elle ne relève que 4 occurrences de *point* contre 110 occurrences de *pas* pour une fréquence d'emploi totale de *point* de 3,51 % (Martineau 2014a, 31). *Point* n'est pas non plus attesté dans la correspondance de la non-élite de Moncton (0/142) (Martineau 2014a, 31), ainsi que dans les textes satiriques (0/35) et les contes oraux (0/180) (Martineau 2005, 203) du Nouveau-Brunswick. Il en va de même pour les textes satiriques de la Nouvelle-Écosse (0/236), ainsi que des contes oraux recueillis à Chéticamp (0/43) (Martineau 2005, 203) au 19^e siècle. Martineau ne le retrouve aussi que de manière anecdotique dans la correspondance de l'élite de la Baie Sainte-Marie (1/56 occurrences) (Martineau 2014a, 31). En revanche, à cette époque, la non-élite de la Baie Sainte-Marie utilise *point* presque aussi fréquemment que *pas* dans sa correspondance : 18/33 occurrences, soit une fréquence d'emploi totale de 54,55 % (Martineau 2014a, 31).

⁴⁵ Hubert (1938) n'étudie pas ce trait dans ses remarques.

Enfin, l'analyse de nos résultats montre que l'adverbe de négation *point* a donc cessé d'être utilisé au cours du 19^e siècle aux Îles-de-la-Madeleine, soit dans la même période que dans la majorité des communautés acadiennes, à l'exception de celles de la Baie Sainte-Marie et de Pubnico (Flikeid 1994, 295; Roussel 2020, 69). Aussi, les observations de Carbonneau (1945, 34) sur la variante ne sont pas représentatives de l'usage de *point* par les locuteurs du français madelinot en 1945, puisqu'à ce moment, la variante n'était plus en usage depuis plusieurs décennies.

1.3. Désinence de la troisième personne du pluriel

La troisième variable à l'étude est la désinence à la troisième personne du pluriel, dont les deux variantes sont la désinence *-ont* ([ɔ̃] à l'oral), associée au français acadien (25a), et la désinence *-ent*, employée en français québécois et prescrite par la norme (25b).

- 25a. **AD** : Ils *faisient* des gâteaux pis là on se rassemblait pis on allait, on veillait dans une, dans une maison, manger ce gâteau-là. (066_AD)
- 25b. **MOB** : Quand on a fêté nos soixante ans, les s/, les sœurs nous *avaient* chanté une chanson, composé une chanson. (083_MOB)

Nous commençons par analyser la fréquence d'emploi générale que nous avons observée dans notre corpus. Ensuite, nous évaluons l'influence des trois facteurs externes et des quatre facteurs internes sélectionnés, soit le genre, l'année de naissance et la variation individuelle, ainsi que le temps grammatical du verbe, la classe selon la forme du radical (verbes au présent), l'élément en position sujet et le caractère animé du sujet. Dans l'ensemble de notre analyse, nous traçons certains parallèles entre nos résultats et ceux des études de Roussel (2020) et de LeBlanc (2021).

1.3.1. Résultats généraux

Nous avons extrait 1 220 occurrences de la variable dans le sous-corpus Frédéric-Landry, dont 1 177 de la désinence *-ent* et 43 de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel. La fréquence d'emploi de chacune des variantes est, respectivement, de 96,48 % et de 3,52 % (voir Tableau 3.1.).

<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
43 (3,52 %)	1177 (96,48 %)	1220

À la vue de ces résultats généraux, nous pouvons déjà affirmer que, chez les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry, la désinence *-ont* a presque totalement été remplacée par la désinence *-ent*. Nous sommes donc en présence d'un changement linguistique très avancé. Par comparaison, Roussel (2020) a relevé une fréquence d'emploi moyenne de 71 % dans le corpus acadien CDG tandis que LeBlanc (2021) a observé un taux d'emploi moyen de 25 % dans son corpus de français madelinot ancien (LeBlanc 2021, 126). Comme nous avons très peu de renseignements sur la nature de chaque entrevue comprise dans le corpus de LeBlanc, nous concédons qu'une comparaison directe de nos résultats et des siens serait hasardeuse. Cependant, comme les locuteurs des deux corpus sont nés à la même époque, nous considérons que la mise en parallèle des résultats, avec la prudence qui s'impose, apportera des éléments de réponses nouveaux sur la variation présente en français madelinot au tournant du 20^e siècle. Si nous n'avons pas observé, dans le sous-corpus Frédéric-Landry, les tendances relevées dans d'autres études, nos résultats vont en revanche dans le sens des remarques de Hubert, qui indiquait, en 1938, que « [l]'emploi de la troisième personne du pluriel terminée en *ont* ou *iont* [...] est passé de mode aux Îles-Madeleine » (Hubert 1938, 60).

Pour cette variable, notre analyse consistera à observer la fréquence d’emploi de la désinence *-ont* en fonction des trois facteurs externes et des quatre facteurs internes retenus. Compte tenu du très petit nombre d’occurrences de la désinence *-ont* attesté dans le sous-corpus Frédéric-Landry, nous n’avons pas été en mesure de conduire une analyse multivariée qui nous aurait permis de déterminer la significativité statistique de l’incidence des facteurs sélectionnés sur l’emploi de la variante. L’analyse des facteurs de variation que nous avons sélectionnés nous permettra néanmoins de faire des hypothèses sur le rôle potentiellement joué par certaines caractéristiques des locuteurs ou certains contextes grammaticaux.

1.3.2. Facteurs externes

Les trois facteurs externes au système linguistique que nous avons retenus sont le genre, l’année de naissance et l’individu. Nous n’avons pas tenu compte de la classe socioprofessionnelle dans notre analyse puisque les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry ont presque tous la même profession et qu’ils font partie d’une communauté très homogène où la division selon des critères socioéconomiques est impossible (voir section 3.2.1. du chapitre 2).

a. Variation selon le genre

Le premier facteur que nous analysons est la variation en fonction du genre des locuteurs. Comme le montre le Tableau 3.2., les hommes utilisent davantage la désinence *-ont* que les femmes.

Tableau 3.2. Fréquence d’emploi (%) – Genre			
	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
<i>Hommes</i>	41 (6,12 %)	629 (93,88 %)	670
<i>Femmes</i>	2 (0,36 %)	548 (99,64 %)	550

Cette différence de comportement selon le genre est attendue si nous nous fions à la tendance bien documentée dans de nombreuses études en sociolinguistique et en sociolinguistique historique selon laquelle les hommes sont plus enclins à maintenir les formes vernaculaires traditionnelles alors que les femmes sont plus portées à les éviter (voir section 4.2. du chapitre 1). En effet, les femmes du sous-corpus Frédéric-Landry utilisent presque exclusivement la désinence *-ent* – la désinence associée à la norme dont l’emploi est prescrit par l’école notamment – alors que les hommes sont plus nombreux à utiliser les deux désinences. Cela dit, l’utilisation de la désinence *-ont* demeure marginale, même chez les hommes du sous-corpus analysé.

b. Variation selon l’année de naissance

L’examen de l’emploi de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel selon l’année de naissance ne nous permet de dégager aucune tendance (voir Figure 1). Celle-ci n’a donc pas d’incidence sur l’emploi de la désinence *-ont* dans le sous-corpus Frédéric-Landry.

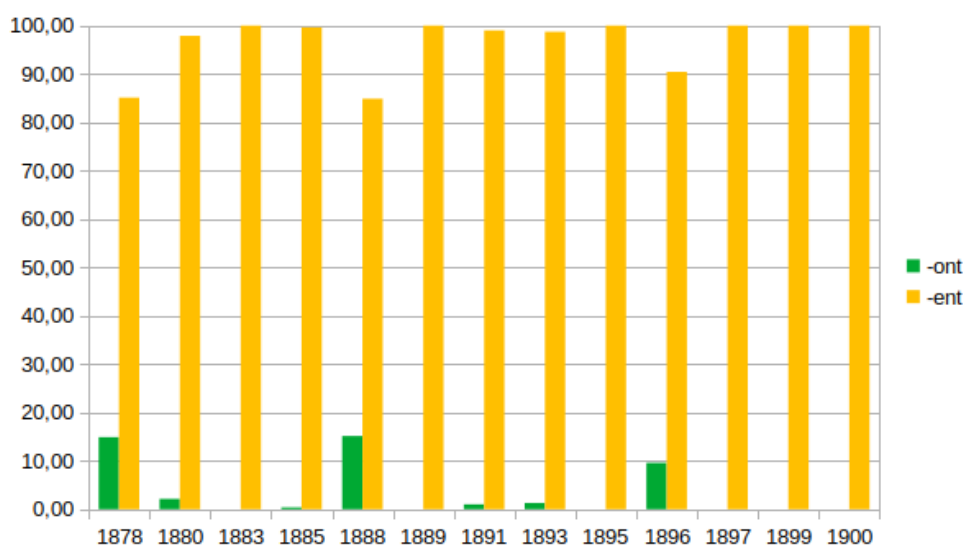


Figure 1 – Fréquence d’emploi selon l’année de naissance (%)

Ces résultats diffèrent de ceux de Leblanc (2021, 136) qui a observé une diminution de l'emploi de la désinence *-ont* avec l'âge, les locuteurs de son corpus de français madelinot nés après 1900 utilisant généralement moins cette variante que les locuteurs nés au 19^e siècle. Quant à Roussel (2020, 90-91), il ne présente pas les fréquences d'usage selon l'âge des locuteurs du corpus CDG, mais il observe une baisse marquée de l'emploi de la désinence *-ont* entre ces derniers, qui sont nés au 19^e siècle (71 %), et les locuteurs du corpus FANENB nés au 20^e siècle (20 %).

c. Variation selon l'individu

Si les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry utilisent généralement peu la désinence *-ont* à la troisième période du pluriel, cette fréquence relativement basse que nous observons cache néanmoins une certaine variation individuelle (voir Figure 2).

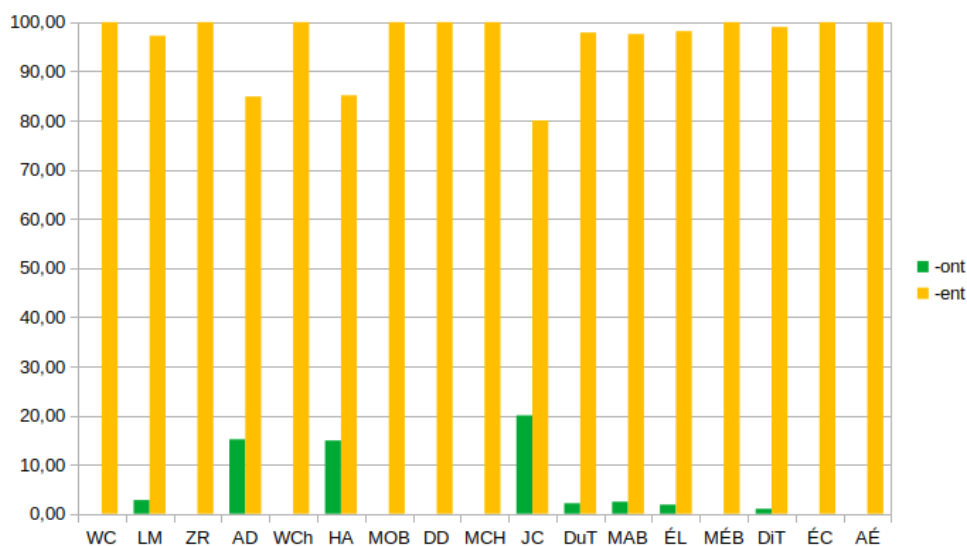


Figure 2 – Fréquence d'emploi par locuteur (%)

Comme le montre la Figure 2, la majorité des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry n'utilisent pas la désinence *-ont*. En d'autres mots, les résultats détaillés

montrent clairement que, chez ces locuteurs, le changement vers l'adoption de la désinence *-ent* à la troisième personne du pluriel est presque achevé.

De fait, la désinence *-ont* n'est employée que par trois locuteurs, HA et AD – qui l'utilisent dans plus de 10 % des contextes où elle peut se retrouver – ainsi que JC, chez qui la fréquence d'emploi de la désinence *-ont* est de plus de 20 %. L'écoute des entrevues nous a permis d'en savoir plus sur ces trois locuteurs. Le premier des trois locuteurs, HA, est né en 1878 à la Pointe-Basse (île du Havre-aux-Maisons). Il est le locuteur le plus âgé du sous-corpus Frédéric-Landry. Il indique être allé à l'école, mais avoir dû arrêter rapidement pour aider son père. Deux de ses filles se sont établies à Montréal. Il est resté aux Îles-de-la-Madeleine toute sa vie. Il a seulement voyagé à Montréal à un âge avancé pour aller visiter une de ses petites-filles cloîtrée chez les Carmélites. Le deuxième locuteur est AD, qui est né en 1888 à Bassin (île du Havre-Aubert). Il n'est jamais allé à l'école et a commencé la pêche à 11 ans. Il a travaillé pendant six hivers à Clarke City (Sept-Îles) avec un groupe de Madelinots. Ce sont ses seuls voyages sur le continent. Enfin, le troisième, JC, est né en 1896 à L'Étang-du-Nord (île du Cap-aux-Meules). Nous ne savons pas s'il est allé au Québec ou s'il a fréquenté l'école puisqu'il ne le mentionne pas dans son entrevue. En revanche, en ce qui concerne sa scolarisation, nous savons qu'il a commencé la pêche à 14 ans. S'il est allé à l'école, son parcours scolaire s'est donc terminé après quelques années seulement, puisque selon les témoignages que nous avons recueillis, les jeunes Madelinots commençaient habituellement l'école vers l'âge de 9 ou 10 ans à cette époque.

Les trois locuteurs qui utilisent davantage la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel ne sont donc pas nés dans les mêmes années et vivent dans des communautés situées sur trois îles différentes. Pour HA et AD, nous pouvons aussi confirmer qu'ils ont eu

des contacts, certes limités, avec le français québécois par l'école ou des séjours au Québec. Nous avons aussi remarqué que des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry qui présentent des caractéristiques extralinguistiques semblables à celles de HA, AD et JC utilisent exclusivement la variante *-ent*. En fait, nous ne sommes pas en mesure de déterminer la raison pour laquelle ces trois locuteurs semblent résister plus que les autres à l'adoption de la variante *-ent*.

1.3.3. Facteurs internes

Nous avons retenu quatre facteurs internes pour analyser le choix de la désinence de la troisième personne du pluriel : le temps grammatical du verbe; la classe selon la forme du radical, pour les verbes au présent; l'élément en position sujet et le caractère animé du sujet⁴⁶. Rappelons que, selon les études antérieures (LeBlanc 2021; Roussel 2020), la variante *-ont* est généralement favorisée lorsque le verbe est à l'imparfait et au plus-que-parfait, ainsi qu'au conditionnel présent et passé; avec les verbes au présent des catégories 4.1., 4.2., 3, 2 et 1 (du taux d'emploi de *-ont* le plus élevé au moins élevé); en présence d'un sujet pronominal arbitraire ou spécifique; et avec les sujets animés.

Pour chacun des facteurs internes à l'étude, nous réalisons une analyse en deux temps. Tout d'abord, nous nous penchons sur l'emploi général de la variante *-ont* dans le sous-corpus Frédéric-Landry. Ensuite, nous examinons de plus près l'usage des trois locuteurs du sous-corpus qui utilisent le plus la désinence *-ont*, HA, AD et JC, pour mettre au jour les contextes qui, chez eux, résistent le plus à la transition vers l'emploi de la variante *-ent*.

⁴⁶ Pour en savoir plus, consultez la section 3.2.2, point c, du chapitre 2 ci-dessus.

a. Temps grammatical du verbe

Le premier facteur interne analysé est le temps grammatical du verbe. Comme nous l'avons indiqué à la section 3.2.2. du chapitre 2, nous n'avons retenu que les temps de l'indicatif suivants : le présent (25c), le passé composé (25d), l'imparfait (25e), le plus-que-parfait (25f), le conditionnel présent (25g) et le conditionnel passé (25h).

- 25c. **WCh** : [...] je voulais pas faire établir un, un prix, que les autres en *profitent*, pis, moi. (082_WCh)
- 25d. **MÉB** : Pis quand ils *ont vu* que ça pouvait pas marcher les euh, le moulin à farine [...]. (117_MÉB)
- 25e. **HA** : Mais eux ils *avient* leurs timbres. (083_HA)
- 25f. **AÉ** : Elle je l'avais amenée, mais les autres *avaient resté* eux-autres, les plus grands. (130_AÉ)
- 25g. **AD** : Comment ce qu'il y en a qui *pourraient* faire pareil, qu'ont de la terre en masse, que, la terre est là. (066_AD)
- 25h. **DiT** : Ils *auraient pu* euh, ce, c'est sûr qu'il y en a qui parlaient dans le temps de la classe. (121_DiT)

Les occurrences conjuguées à ces temps comptent pour la majorité des occurrences relevées dans le sous-corpus Frédéric-Landry, soit pour 1 197 des 1 220 occurrences répertoriées (98,11 %). Cependant le nombre d'occurrences relevé pour chaque temps de verbe varie grandement, ce qui a une incidence sur les fréquences d'emploi de chacun d'eux (voir Tableau 3.3.).

Tableau 3.3. Fréquence d'emploi (%) – Temps grammatical du verbe			
	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
<i>Présent</i>	8 (5,03 %)	151 (94,97 %)	159
<i>Passé composé</i>	1 (0,34 %)	291 (99,66 %)	292
<i>Imparfait</i>	26 (4,09 %)	609 (95,91 %)	635
<i>Plus-que-parfait</i>	6 (6,19 %)	91 (93,81 %)	97
<i>Conditionnel présent</i>	1 (20,00 %)*	4 (80,00 %)	5
<i>Conditionnel passé</i>	1 (11,11 %)*	8 (88,89 %)	9

Si nous mettons de côté le conditionnel présent et passé, le nombre total d'attestations pour ces deux temps de verbes étant très faible, nous observons que la désinence *-ont* est plus fréquente lorsque le verbe est au plus-que-parfait et au présent, et que l'emploi du passé composé défavorise son utilisation. L'utilisation de verbes à l'imparfait ne semble pas influencer l'emploi de la variante puisque sa fréquence d'emploi avec ce temps de verbe est près de la fréquence d'emploi générale. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence puisque le nombre d'attestations de la désinence *-ont* dans le sous-corpus Frédéric-Landry est peu élevé. Ainsi, malgré certaines différences entre les temps verbaux, nous n'observons aucune spécialisation marquée de l'emploi de la désinence *-ont* selon le temps grammatical.

Comme nous l'avons montré plus haut, la transition vers la désinence *-ent* au profit de *-ont* est moins avancée pour trois locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry. Pour vérifier si le temps grammatical a une influence sur l'emploi de la variante *-ont* chez ces individus, nous avons examiné de plus près leur usage de la variante. HA, AD et JC utilisent 38 fois la variante *-ont* et 197 fois la désinence *-ent* dans les six temps grammaticaux à l'étude pour un total de 235 occurrences de la troisième personne du

pluriel. Pour ce facteur, la fréquence d'emploi moyenne de la désinence *-ont* chez ces trois locuteurs est donc de 16,17 %.

Tableau 3.4. Fréquence d'emploi (%) – Temps grammatical du verbe : HA, AD et JC			
	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
<i>Présent</i>	6 (10,91 %)	49 (89,09 %)	55
<i>Passé composé</i>	1 (2,17 %)	45 (97,83 %)	46
<i>Imparfait</i>	23 (19,17 %)	97 (80,83 %)	120
<i>Plus-que-parfait</i>	6 (54,55 %)	5 (45,45 %)	11
<i>Conditionnel présent</i>	1 (50 %)*	1 (50 %)	2
<i>Conditionnel passé</i>	1 (100 %)*	0 (0 %)	1

Le portrait est alors différent. Comme nous l'avons remarqué pour l'ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry, le plus-que-parfait favorise la variante *-ont* tandis que le passé composé a l'effet inverse. Par contre, contrairement à la tendance observée pour l'ensemble des locuteurs (Tableau 3.3.), l'utilisation de *-ont* est sous la moyenne lorsque le verbe est utilisé au présent. De fait, ce temps grammatical défavorise l'emploi de la variante *-ont* chez les locuteurs HA, AD et JC. Nous observons aussi que chez ces locuteurs, la désinence *-ont* est légèrement favorisée avec les verbes à l'imparfait, alors que dans l'ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry, ce temps grammatical n'a pas d'incidence sur l'emploi de l'une ou l'autre des variantes.

Lorsque nous comparons nos résultats pour HA, AD et JC avec ceux de LeBlanc (2021), nous remarquons que la différence entre la fréquence d'emploi moyenne de la désinence *-ont* pour ces deux corpus est de près de dix points de pourcentage – soit de, respectivement, 16,17 % et 25 %. Cet écart est toutefois moins important que celui entre la fréquence moyenne générale du sous-corpus Frédéric-Landry (3,52 %) et celle de LeBlanc

(25 %). Malgré cette différence, nous notons certaines similitudes. Plus particulièrement, dans les deux corpus, le plus-que-parfait favorise l'emploi de la désinence *-ont*. Comme dans le corpus de LeBlanc, chez HA, AD et JC, l'imparfait favorise l'emploi de la variante *-ont*, mais de manière moins importante que le plus-que-parfait. Nous n'avions pas relevé cette tendance dans l'examen des résultats généraux du sous-corpus Frédéric-Landry. Ainsi, chez les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry qui n'ont pas encore entièrement adopté la variante *-ent* comme chez les locuteurs de LeBlanc, les temps grammaticaux qui résistent le plus au changement vers la désinence *-ent* sont le plus-que-parfait et l'imparfait. Aussi, comme LeBlanc l'avait remarqué dans son corpus de français madelinot ancien, nous avons observé que, chez HA, AD et JC, le présent et le passé composé ne favorisent pas l'emploi de la variante *-ont*. Cependant, chez ces trois locuteurs, l'emploi de verbes au passé composé défavorise davantage l'emploi de la désinence que l'emploi de verbes au présent alors que LeBlanc avait noté une tendance contraire (LeBlanc 2021, 129).

b. Classe selon la forme du radical (verbes au présent)

L'incidence de la classe du verbe selon la forme du radical pour les verbes au présent est le deuxième facteur interne que nous analysons pour cette variable. Parmi les 1 220 occurrences de la variable que nous avons retenues, nous comptons 392 contextes où ce facteur peut être analysé. Ce total comprend 383 occurrences de la désinence *-ent* et 9 occurrences de la désinence *-ont*, pour une fréquence d'emploi de *-ont* de 2,30 % pour ce facteur. Ces occurrences sont regroupées dans le Tableau 3.5. ci-dessous selon le classement des verbes selon la forme du radical proposé par Beaulieu et Cichocki (2008) (en ordre, de la catégorie 1 à la catégorie 4.4., 25i-25o).

Tableau 3.5. Fréquence d'emploi (%) – Classe du radical (présent)			
	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
1 (verbes 1 ^{er} groupe, Ø chang. radical)	2 (6,45 %)	29 (93,55 %)	31
2 (verbes 1 ^{er} groupe, chang. radical)	1 (9,09 %)	10 (90,91 %)	11
3 (verbes 2 ^e et 3 ^e groupes)	1 (2,56 %)	38 (97,44 %)	39
4.1 (pouvoir)	0 (0,00 %)*	3 (100,00 %)	3
4.2 (aller)	2 (15,38 %)	11 (84,62 %)	13
4.3 (faire)	1 (11,11 %)*	8 (88,89 %)	9
4.4 (avoir)	2 (0,70 %)	282 (99,30 %)	284

- 25i. **LM** : Ils **cherchent** à en inventer. (027_LM)
- 25j. **ZR** : Il est t/, son père était parti, pis il était pris du, ce qu'ils **appellent** le croup, le croup là. (030_ZR)
- 25k. **WCh** : [...] il m'a répondu « je veux pas que les gens, **pâtissent, pâtissent** de faim ». (082_WCh)
- 25l. **MCH** : Pêcher des coques pour, que les hommes **peuvent** aller à la pêche, mais c'était, quand ils pêchaient au maquereau ou à la morue. (085_MCH)
- 25m. **AD** : Le défunt {Nprénom} y **allont** et, les gens de la Pointe-Basse là. (066_AD)
- 25n. **MÉB** : Ils **font** mieux à présent qu'il y a pas grand-chose, avec le prix qu'il se vend, hein? (117_MÉB)
- 25o. **WC** : [...] je vas dire que le hareng fumé le pre/, je vas dire que les premiers qu'**ont** commencé ça c'est euh, les Delaney. (006_WC)

Les résultats du Tableau 3.5. nous permettent de constater que c'est pour les catégories 3 et 4.4. que la désinence *-ont* est le plus fortement défavorisée. Cela dit, le nombre d'attestations de *-ont* est trop parcellaire pour tirer de véritables conclusions.

Nous avons vérifié l'emploi de la désinence *-ont* chez HA, AD et JC qui ont produit 84 occurrences de la troisième personne du pluriel dans les contextes que nous étudions ici (Tableau 3.6.). De ces 84 occurrences totales, 77 sont des occurrences de la variante *-ent* et

7 sont des occurrences de la variante *-ont*, pour une fréquence d'emploi moyenne de 8,33 %. Nous nous attendions à observer une fréquence d'emploi plus basse que celle que nous avons notée pour le facteur précédent (16,17 %) puisque, comme nous l'avons déjà établi, le présent et le passé composé sont les deux temps de verbes où l'emploi de la variante *-ont* est défavorisé. Nous étudions l'usage de ces trois locuteurs malgré le très petit nombre d'occurrences répertorié dans les résultats généraux puisque nous voulons établir si nous observons les mêmes tendances que dans les résultats généraux ou si nous sommes en mesure de détecter certaines différences.

Tableau 3.6. Fréquence d'emploi (%) – Classe du radical (présent) : HA, AD et JC			
	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
1 (verbes 1 ^{er} groupe, Ø chang. radical)	1 (10 %)*	9 (90 %)	10
2 (verbes 1 ^{er} groupe, chang. radical)	1 (100 %)*	0 (0 %)	1
3 (verbes 2 ^e et 3 ^e groupes)	1 (6,25 %)	15 (93,75 %)	16
4.1 (<i>pouvoir</i>)	s.o.	s.o.	s.o.
4.2 (<i>aller</i>)	2 (66,67 %)*	1 (33,33 %)	3
4.3 (<i>faire</i>)	1 (33,33 %)*	2 (66,67 %)	3
4.4 (<i>avoir</i>)	1 (1,96 %)	50 (98,04 %)	51

Les résultats du Tableau 3.6. montrent que les occurrences de la variante *-ont* sont très peu nombreuses et qu'elles sont réparties parmi toutes les catégories analysées. Aussi, le nombre d'occurrences total de la catégorie 4.4. (*avoir*) est plus élevé que celle des autres classes de verbe. Pour la catégorie 4.4. (*avoir*), nous remarquons que, à l'instar de l'ensemble des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry, HA, AD et JC défavorisent la désinence *-ont* avec ce verbe (voir le Tableau 3.5.). Pour les autres classes de verbe, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour tirer des conclusions à partir des résultats pour ce facteur analysé seul. Nous notons aussi que sur les 9 occurrences que nous

avons relevées dans l'ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry, seules deux n'ont pas été produites par HA, AD ou JC.

Ces résultats confirment nos observations pour le temps grammatical du verbe, où nous avons établi que les verbes au présent et au passé composé défavorisent l'emploi de la désinence *-ont* (voir les Tableaux 3.3. et 3.4. ci-dessus), puisque dans les deux groupes de locuteurs, aucune des catégories de verbe au présent ne semble avoir résisté à la transition vers l'emploi de la désinence *-ent*. Enfin, comme nous pouvions nous y attendre, nos résultats ne vont pas dans le sens de ceux de Roussel (2020, 93) qui a établi que les locuteurs du corpus CDG favorisent la désinence *-ont* au présent et au passé composé dans toutes les catégories verbales, à l'exception de la catégorie 4.4. (*avoir*).

c. Type d'élément en position sujet

Le troisième facteur interne que nous analysons est le type d'éléments en position sujet. Nous avons divisé les éléments qui jouent le rôle de sujet relevés dans le sous-corpus Frédéric-Landry en cinq catégories, qui figurent au Tableau 3.7. ci-dessous.

Notre catégorisation des éléments en position sujet est inspirée de celles de LeBlanc (2021) et de Roussel (2020)⁴⁷. Tout d'abord, à l'instar de LeBlanc nous avons traité séparément les occurrences où l'élément en position sujet est nul (25p). Aussi, nous avons choisi, comme Roussel, de diviser les sujets pronominaux selon qu'il s'agit de pronoms arbitraires (25q) ou de pronoms spécifiques (25r). Enfin, nous avons catégorisé les occurrences de sujets nominaux seuls (25s) et de sujets nominaux redoublés d'un ou de plusieurs pronoms (25t) dans deux catégories distinctes.

⁴⁷ Pour en savoir plus, consultez la section 3 du chapitre 2 ci-dessus.

	-ont	-ent	Total
<i>Nom</i>	2 (0,63 %)	318 (99,37 %)	320
<i>Nul</i>	3 (11,11 %)	24 (88,89 %)	27
<i>Pronom arbitraire</i>	22 (4,65 %)	451 (95,35 %)	473
<i>Pronom spécifique</i>	15 (4,02 %)	358 (95,98 %)	373
<i>Nom + pronom</i>	1 (3,70 %)	26 (96,30 %)	27

- 25p. **AD** : [Ø] Faisient des gâteaux pis ils emportaient ça à la soirée. (066_AD)
- 25q. **MAB** : La picote. Tu étais marqué, tu restais marqué là, tu sais là? Ceux-là qui l'avaient, qui l'ont eu, hein? C'est pour ça qu'**ils** l'appelaient là euh, il y a les picotés, et tout ça là, hein? (111_MAB)
- 25r. **DT** : Pis là les gars qu'étaient, qu'étaient là, qui les watchaient, **ils** se mettaient en bas [...]. (108_DT)
- 25s. **ZR** : Quand il y avait des **messages** qui venaient de Grosse-Île, qui venaient chez monsieur Binet [...]. (120_ZR)
- 25t. **AÉ** : Parce que du côté du Ouest, j'avais été là, pour euh, **une, couple de pêcheurs, ils** avaient, **ils** a/, **ils** avaient euh, **ils** avaient bâti une petite factrie là? (130_AÉ)

Comme on peut le constater dans le Tableau 3.7., les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry utilisent davantage la variante *-ont* lorsqu'ils expriment le sujet au moyen d'un pronom, peu importe le type, et lorsqu'il n'y a pas de sujet, alors qu'ils la défavorisent avec les sujets nominaux seuls⁴⁸. L'emploi d'un sujet nominal redoublé d'un pronom ne semble pas avoir d'incidence sur l'usage. Ces résultats sont conformes aux observations de Roussel (2020), mais pas à celles de LeBlanc (2021) qui a plutôt remarqué que les sujets constitués d'un nom redoublé d'un pronom favorisent l'emploi de la désinence *-ont*.

⁴⁸ Nous rappelons que la fréquence d'emploi moyenne de la désinence *-ont* dans le sous-corpus Frédéric-Landry est de 3,52 %.

L'emploi de la désinence *-ont* est aussi favorisé lorsqu'il n'y a pas d'élément en position sujet. Ce résultat ne va pas dans le sens de LeBlanc, qui a noté que l'emploi de la désinence *-ont* est défavorisé en l'absence d'élément en position sujet dans son corpus de français madelinot. Nous avons remarqué que les trois occurrences relevées dans le sous-corpus Frédéric-Landry ont été produites par trois locuteurs différents, deux hommes (AD, DT) et une femme (MAB). Nos résultats pour ce contexte pourraient donc être un vestige d'une spécialisation de l'emploi de la désinence *-ont* chez ces locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry qui pourraient avoir eu recours à cette variante pour expliciter la personne en présence d'un sujet nul.

Comme nous l'avons fait pour les autres facteurs internes, nous avons examiné l'usage de HA, AD et JC pour vérifier si nos observations sur l'ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry se transposent à cet échantillon de locuteurs qui n'ont pas achevé leur transition vers l'emploi de *-ent*. HA, AD et JC ont produit 239 occurrences de la troisième personne du pluriel, 201 occurrences de la variante *-ent* et 38 occurrences de la variante *-ont*. La fréquence d'emploi de la désinence *-ont* est de 15,90 %.

Tableau 3.8. Fréquence d'emploi (%) – Élément en position sujet : HA, AD et JC			
	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
<i>Nom</i>	2 (3,64 %)	53 (96,36 %)	55
<i>Nul</i>	1 (11,11 %)*	8 (88,89 %)	9
<i>Pronom arbitraire</i>	20 (18,52 %)	88 (81,48 %)	108
<i>Pronom spécifique</i>	14 (22,95 %)	47 (77,05 %)	61
<i>Nom + pronom</i>	1 (16,67 %)*	5 (83,33 %)	6

Nous mettons de côté les occurrences où le sujet est nul et où le sujet est un nom redoublé d'un pronom puisque leur nombre est trop faible pour nous permettre de les

analyser. Les trois éléments en position sujet que nous pouvons examiner sont les sujets pronominaux et nominaux. D'abord, chez HA, AD et JC, la désinence *-ont* est défavorisée lorsque le sujet est un nom seul. Ce résultat va dans le même sens de nos observations pour l'ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry et de celles de Roussel (2020) et LeBlanc (2021).

En ce qui concerne les sujets pronominaux de manière générale, la variante *-ont* est favorisée en leur présence puisque la fréquence moyenne que nous relevons pour ceux-ci est de 20,12 %. Dans le corpus de LeBlanc, la désinence *-ont* est utilisée dans 60 % des occurrences lorsque le sujet est un pronom. La fréquence d'emploi avec ce type de sujet est donc plus de deux fois plus élevée que la fréquence d'emploi moyenne de ce corpus (25 %) (LeBlanc 2021, 138). Si nous observons une tendance similaire, c'est-à-dire les sujets pronominaux favorisent l'utilisation de *-ent*, l'incidence des sujets pronominaux sur l'emploi de la variante que note LeBlanc dans son corpus est beaucoup plus importante que ce que nous observons chez HA, AD et JC. Roussel (2020, 93) a aussi observé que les sujets pronominaux favorisent l'emploi de la désinence *-ont*. Plus précisément, il a remarqué que dans le corpus CDG, la variante est plus fréquente avec les pronoms arbitraires (88 %) qu'avec les pronoms spécifiques (75 %). Nous avons plutôt noté le contraire chez HA, AD et JC : si les deux types de pronoms favorisent l'emploi de la désinence *-ont*, ce sont les pronoms spécifiques qui favorisent le plus la variante (Tableau 3.8.). Nous notons quand même que l'écart dans les taux d'emploi pour les deux types de pronoms est mince. L'usage de ces trois locuteurs ne va pas non plus dans le sens de nos observations pour l'ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry. En effet, même si la différence entre les fréquences pour les deux types de sujets pronominaux est

infime – moins de 1 % (Tableau 3.7.) – la désinence *-ont* est légèrement plus fréquente avec les sujets pronominaux arbitraires qu’avec les sujets pronominaux spécifiques.

d. Caractère animé du sujet

Le dernier facteur interne analysé pour cette variable est le caractère animé du sujet. Dans le sous-corpus Frédéric-Landry, ce facteur n’a pas d’incidence sur la variation (voir Tableau 3.9. ci-dessous). En effet, la fréquence d’emploi de la désinence *-ont* avec les sujets animés (25u) et celle des sujets inanimés (25v) sont similaires et sont près de la fréquence d’emploi moyenne de la désinence *-ont* que nous retrouvons dans le sous-corpus Frédéric-Landry (3,52 %). Nous n’avons pas non plus remarqué de particularité concernant la variation individuelle; plusieurs locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry utilisent la désinence *-ont* dans les deux contextes.

	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
<i>Animé</i>	40 (3,74 %)	1 029 (96,26 %)	1 069
<i>Inanimé</i>	3 (1,99 %)	148 (98,01 %)	151

25u. **ÉC** : Quand bien même que **les hommes** s’en venaient la fin de semaine, on est, on restait là. (125_ÉC)

25v. **HA** : J’ai commencé, pis après ça ben j’ai venu, avec **des, bâtiments** qu’avaient des engins. (083_HA)

Nos résultats pour l’ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry diffèrent de ceux de LeBlanc qui note plutôt que la présence d’un sujet animé favorise celle de la désinence *-ont* (43 %) tandis que les sujets inanimés la défavorisent (5 %) (LeBlanc 2021, 138)⁴⁹.

⁴⁹ Comme nous l’avons mentionné précédemment, la fréquence d’emploi moyenne de la variante *-ont* dans le corpus de LeBlanc est de 25 % (LeBlanc 2021, 134).

Nous avons aussi analysé l'usage de HA, AD et JC séparément pour ce facteur et nous remarquons que, comme l'ensemble des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry, la présence d'un sujet animé (16,97 % de *-ont*) n'a pas d'incidence sur la sélection de *-ont* chez ces trois locuteurs, la moyenne étant de 15,90 %. Par contre, la désinence *-ont* est pratiquement absente lorsque le sujet est inanimé.

Tableau 3.10. Fréquence d'emploi (%) – Caractère animé du sujet : HA, AD et JC			
	<i>-ont</i>	<i>-ent</i>	<i>Total</i>
<i>Animé</i>	37 (16,97 %)	181 (83,03 %)	218
<i>Inanimé</i>	1 (4,76 %)	20 (95,24 %)	21

Les résultats du Tableau 3.10. montrent ainsi que les sujets inanimés résistent moins à la transition vers la variante *-ent* que les sujets animés. Mais, comme dans l'ensemble du sous-corpus Frédéric-Landry, aucun des deux types de sujets ne semble résister à cette transition chez HA, AD et JC. Le changement avancé vers l'adoption de la désinence *-ent* chez les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry peut expliquer que ce facteur ne soit plus à l'œuvre.

Nos résultats pour la désinence à la troisième personne du pluriel montrent que, chez les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry, la transition vers l'utilisation de la désinence *-ent* est presque achevée – situation qui tranche avec celle décrite par LeBlanc (2021), pour des locuteurs madelinots, et Roussel (2020), pour des locuteurs acadiens du Nouveau-Brunswick. L'analyse de la variation présente chez les trois locuteurs du sous-corpus qui utilisent le plus la désinence *-ont* – AD, HA et JC –, a montré que malgré un écart important entre leur fréquence d'emploi de la désinence *-ont* (15,90 %) et celles des

locuteurs du corpus de français madelinot ancien de LeBlanc (25 %) et du corpus CDG de Roussel (71 %), les facteurs internes qui influencent cette variation sont les mêmes.

2. Discussion des résultats

L'analyse des résultats pour les trois variables que nous étudions dans ce travail a montré que les variantes stéréotypées du français acadien sont toutes sorties de l'usage des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry. De ces trois variantes, une seule est entièrement absente du sous-corpus Frédéric-Landry : l'adverbe de négation *point*. La forme *je ...-ons* à la première personne du pluriel et la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel sont toutes deux attestées dans le sous-corpus, mais à de très faibles fréquences (respectivement, 0,17 % et 3,52 %). Dans les deux cas, les hommes utilisent plus fréquemment la variante stéréotypée que les femmes. Nous nous attendions à observer cet effet du genre sur la variation puisque de nombreuses études sociolinguistiques ont montré que les hommes ont davantage tendance à utiliser des formes associées au vernaculaire et qui ne sont pas explicitement prescrites, alors que les femmes, elles, sont portées à plus utiliser des traits qui font l'objet d'une prescription explicite et évitent celles qui sont stigmatisées⁵⁰.

La comparaison de nos résultats avec ceux des études de Roussel (2020) et de LeBlanc (King *et al.* 2018, LeBlanc 2021), ainsi qu'avec les remarques de Carbonneau (1945) et de Hubert (1938) pour les trois variables, nous a permis de constater que si nos résultats affichent une certaine uniformité, les tendances relevées dans les autres travaux quant à l'usage des trois variantes stéréotypées acadiennes en français madelinot au début du 20^e siècle sont contradictoires.

⁵⁰ Pour en savoir plus, consultez la section 4.2. du chapitre 1 ci-dessus.

Ainsi, si nous nous penchons sur ce que les sources consultées disent sur ces trois traits, nous observons d'abord deux tendances dans le traitement de la forme *je ...-ons* et de l'adverbe de négation *point*. D'un côté, les remarques de Hubert (1938) et de Carbonneau (1944, 1945) laissent croire que les traits sont encore en usage aux Îles-de-la-Madeleine dans la première moitié du 20^e siècle. De l'autre, les études sociolinguistiques sur l'usage des deux variables chez des locuteurs madelinots et des locuteurs du français acadien nés à la fin du 19^e siècle ont établi que les deux formes n'étaient déjà plus employées par la vaste majorité de ceux-ci, tendance confirmée par notre étude. La présence en français madelinot de ces deux stéréotypes du français acadien au 20^e siècle semble donc exagérée par Hubert et Carbonneau. Ensuite, pour ce qui est de la désinence à la troisième personne du pluriel, Hubert (1938) indique que la variante *-ont* n'est plus en usage aux Îles-de-la-Madeleine au début du 20^e siècle, ce que notre étude corrobore. Par contre, LeBlanc (2021) a observé dans son corpus de français madelinot ancien, un corpus composé d'enregistrements de nature diverse, que les locuteurs madelinots – qui sont nés entre 1874 et 1929 – utilisent encore la désinence *-ont* dans 25 % des contextes où la forme est possible, même s'il y a une importante variation individuelle. Ces différences dans le traitement de chaque trait stéréotypé du français acadien que nous observons dans les sources existantes sur le français madelinot du début du 20^e siècle, ainsi que les inadéquations que nous relevons entre nos résultats et l'usage décrit par ces sources nous amènent à nous poser les questions suivantes :

1. Qu'est-ce que nos résultats nous disent sur les causes de l'évolution du français madelinot et sur sa chronologie?

2. Pourquoi les résultats du sous-corpus Frédéric-Landry sont-ils différents de ceux des études de LeBlanc (2021), tout particulièrement pour ce qui est de la désinence *-ont*?
3. Quelles conclusions pouvons-nous tirer des résultats de notre étude quant à la manière dont les recherches antérieures envisagent le français madelinot et, plus largement, le français acadien?

2.1. Les causes et la chronologie de l'évolution du français madelinot

Le principal constat que nos résultats nous permettent de faire concerne le déclin des variantes acadiennes stéréotypées. Si la thèse la plus couramment admise jusqu'à maintenant situe ce déclin dans la deuxième moitié du 20^e siècle, nos résultats suggèrent plutôt qu'il a eu lieu au cours du 19^e siècle. Cela signifie que la perte des traits traditionnellement associés au français acadien n'a pas été causée par les contacts avec le français québécois. En effet, les références historiques ainsi que les témoignages des locuteurs du sous-corpus sur leur quotidien au début du 20^e siècle montrent que les contacts entre les Îles-de-la-Madeleine et le Québec à cette époque étaient encore trop sporadiques.

Pour la première variable que nous avons étudiée, l'expression de la première personne du pluriel, nous pouvons situer le recul de l'emploi de la variante *je ...-ons* au plus tard au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, puisque nos recherches, tout comme celles d'autres chercheurs (King *et al.* 2018), tendent à montrer qu'elle ne fait plus vraiment partie de l'usage des locuteurs du français madelinot nés au tournant du 20^e siècle. Aussi, si ce changement était causé essentiellement par des contacts avec le français québécois ou par l'influence de la norme scolaire dans la deuxième moitié du 20^e siècle, nous nous serions attendue à une utilisation plus importante de la forme *je ...-ons* chez des locuteurs

du sous-corpus Frédéric-Landry, surtout chez ceux qui n'ont jamais été à l'école ou qui ne sont jamais allés au Québec. Or, nous n'observons pas cette tendance dans nos résultats. En fait, les deux locuteurs chez qui nous avons relevé des occurrences anecdotiques de la forme *je ...-ons* sont allés à l'école pendant quelques années et ont voyagé au Québec. HA s'est rendu à Montréal à quelques reprises et DT a travaillé dans les camps forestiers pendant plusieurs hivers avec d'autres Madelinots, son frère notamment.

Nous tenons à préciser qu'il est aussi très peu probable que le fait que les entrevues aient été réalisées dans les années 1970, alors que les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry étaient âgés, ait une incidence significative sur les résultats que nous avons obtenus. Comme l'ont montré Blondeau *et al.* (2002) et Sankoff (2019), la composante morphosyntaxique du vernaculaire d'un locuteur change généralement peu au cours de sa vie adulte⁵¹. Un facteur qui aurait pu favoriser une évolution de l'usage des locuteurs est une forte stigmatisation de l'utilisation de la forme tout au long de leur vie (Buchstaller 2016). Cependant, comme les contacts avec la norme et le français québécois ont été assez minimes, la conclusion la plus plausible reste que l'emploi des trois formes analysées était presque nul au tournant du 20^e siècle.

Nous avons remarqué les mêmes tendances pour l'emploi de l'adverbe de négation *point*. En effet, nos résultats montrent que la variante *point* avait disparu de l'usage en français madelinot au tournant du 20^e siècle. Cette observation vient nuancer la remarque de Carbonneau (1945, 34) selon laquelle seuls les locuteurs âgés utiliseraient encore la variante en 1945. Puisque Carbonneau est né en 1889, il est possible qu'il fasse ici référence à l'usage qui avait cours dans sa jeunesse. Cette remarque permettrait alors de

⁵¹ Pour en savoir plus, consultez la section 4.2. du chapitre 1 ci-dessus.

situer le recul de l'utilisation de *point* au cours du 19^e siècle. Nous pouvons aussi affirmer que s'il faut réviser la chronologie du changement linguistique, comme pour la forme *je ...-ons* à la première personne du pluriel, la disparition de cette variante ne saurait être causée par l'intensification des contacts avec le français québécois dans la deuxième moitié du 20^e siècle.

En ce qui concerne la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel, notre constat général sur son emploi est le même que pour les deux autres traits : les locuteurs du français madelinot nés à la fin du 19^e siècle étudiés dans cette recherche n'utilisent pas la variante *-ont*. L'emploi de la variante *-ent* chez ces locuteurs n'est cependant pas catégorique, comme c'est le cas pour les variantes *on ...-Ø* et *pas*. En effet, si la fréquence d'emploi générale de *-ont* dans le sous-corpus est très faible – un peu plus de 3,5 % –, trois locuteurs (HA, AD et JC) l'utilisent tout de même dans plus de 10 % de leurs occurrences. Il est possible que le recul de la désinence *-ont* ait été plus tardif ou plus lent que le changement ayant affecté les deux autres variables. Nos résultats seraient alors les traces des dernières étapes d'un changement en cours plutôt que la preuve d'un changement achevé. D'ailleurs, ce trait est beaucoup plus fréquent dans le corpus de français madelinot de LeBlanc, où il représente 25 % des occurrences de la troisième personne du pluriel (LeBlanc 2021, 134). Notre interprétation de cette différence entre nos résultats et ceux de LeBlanc est que les Madelinots nés au tournant du 20^e siècle connaissent l'existence de la désinence *-ont*, mais que celle-ci pourrait avoir une valeur particulière dans leur imaginaire linguistique. Nous approfondissons ce dernier élément dans le prochain point de notre discussion.

En fait, peu importe la chronologie exacte de ce changement linguistique, le constat quant à ses causes reste le même que pour les deux autres traits que nous avons étudiés : l'intensification des contacts avec le Québec et le français québécois dans la deuxième moitié du 20^e siècle ne peut pas expliquer le recul de l'emploi de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel. Comme nous l'avons déjà indiqué pour les deux autres variables, nous aurions remarqué une plus grande fréquence d'emploi de la désinence *-ont* chez les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry qui ne sont jamais allés au Québec et qui ne sont pas allés à l'école. Pourtant, les parcours de vie de deux des trois locuteurs qui utilisent le plus la désinence *-ont* (HA et AD) invalident cette thèse. En effet, comme nous l'avons indiqué à la section 1.3. du présent chapitre, ils sont tous deux allés au Québec à plusieurs reprises à l'âge adulte, et HA est allé à l'école pendant quelques années⁵².

Quelle serait donc la cause de l'évolution linguistique du français madelinot? Les observations sur l'évolution des trois variantes morphosyntaxiques que nous avons réalisées dans ce travail, ainsi que nos connaissances sur la chronologie du peuplement des Îles-de-la-Madeleine nous poussent à avancer une nouvelle hypothèse sur les causes de ce changement : les contacts avec d'autres variétés de français durant la période entre le Grand Dérangement et l'établissement des groupes familiaux dans l'archipel pourraient avoir entraîné les changements que nous observons dans le sous-corpus Frédéric-Landry. Rappelons que des études sur l'évolution des trois traits stéréotypés depuis l'époque de la colonisation ont été réalisées à partir de sources écrites. Premièrement, la forme *je ...-ons* était utilisée par les membres des classes sociales inférieures de France et de Nouvelle-

⁵² Nous n'avons pas pu obtenir d'informations sur la scolarisation et les possibles voyages hors des Îles-de-la-Madeleine pour JC.

France au 18^e siècle et elle était fortement stigmatisée⁵³. Elle a décliné au 19^e siècle, au profit de la forme *on ...-Ø* (King *et al.* 2011, 484-488). Deuxièmement, l’adverbe de négation *point*, lui, était utilisé en alternance avec l’adverbe de négation *pas* au 18^e siècle en France et en Nouvelle-France (Martineau 2005, 198-202). Il était déjà en régression à la fin du 18^e siècle et son déclin s’est accéléré au 19^e siècle dans toutes les communautés (Martineau 2005, 198, 202-204), à l’exception de celles du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (Martineau 2014a, 30-31). Enfin, les recherches sur la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel indiquent qu’au 18^e siècle, son emploi était bien implanté dans le Centre-Ouest, et que la variante devait avoir une fréquence plus marginale dans le reste du domaine d’où il (Martineau 2005, 175, 187). La forme n’a ainsi jamais été attestée en Nouvelle-France alors qu’elle est encore fréquente dans la correspondance de descendants acadiens au 19^e siècle (Martineau 2018, 311-313).

Rappelons que deux groupes d’exilés acadiens forment le noyau de la population des Îles-de-la-Madeleine⁵⁴. Le premier groupe, composé de quelques dizaines d’individus, quitte l’île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard) et s’installe dans l’archipel à partir de 1764. Le deuxième, qui compte plus de 250 personnes arrive entre 1792 et 1793 en provenance de l’île française de Miquelon (Carbonneau 2016, 79-81). Au début du 19^e siècle, les habitants des Îles-de-la-Madeleine sont donc majoritairement des descendants acadiens issus de ce groupe de Miquelon. Entre la Déportation en 1755 et leur arrivée aux Îles, les membres de ce groupe ont été rapatriés à de nombreuses reprises en France, notamment dans la ville portuaire de Cherbourg où ils ont séjourné pendant plusieurs années. Même si nous ne

⁵³ En raison du manque de données pour l’Acadie au 18^e siècle, il existe aucune étude sur l’usage des traits étudiés par les Acadiens à cette époque.

⁵⁴ Pour en savoir plus sur le peuplement des Îles-de-la-Madeleine, consultez la section 1.2. du chapitre 1 ci-dessus.

pouvons pas le prouver, faute de données, il est possible, voire probable, que ces contacts longs et intenses avec le français en usage dans les villes portuaires du nord-ouest de la France aient entraîné des changements dans la langue de ces exilés⁵⁵.

Les études en sociolinguistique historique se basant sur des textes de nature diverse ont montré par exemple qu'à la fin du 18^e siècle dans le nord-ouest de la France, la forme *je ...-ons* pour exprimer la première personne du pluriel était connue, mais qu'elle était seulement utilisée par les classes inférieures des campagnes et qu'elle était stigmatisée (King *et al.* 2011, 472-473, 484, 500). L'adverbe de négation *point* dans le nord-ouest de la France à la même époque était aussi employé, mais son usage était en régression au profit de *pas* et il était marqué socialement en Normandie (Martineau 2005, 199-202). Enfin, les recherches en sociolinguistique consultées ont avancé, à partir de la consultation de cartes de l'*Atlas linguistique de la France* (513, 1064), que l'emploi de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel dans le nord-ouest de la France à la fin du 18^e siècle était tout au plus marginal (Martineau 2005, 187). Le groupe d'Acadiens qui a séjourné à Cherbourg aurait donc été en contact avec une variété de français où deux des trois traits étudiés étaient en régression et étaient surtout utilisés par les classes sociales inférieures et où l'usage du troisième était marginal. Ainsi, si nous nous appuyons sur la conclusion de King *et al.* selon laquelle l'abandon des formes morphosyntaxiques anciennes est principalement causé par les pressions normatives et les contacts avec d'autres variétés de français (King *et al.* 2011, 502), il est plausible que la morphosyntaxe du français du groupe de Miquelon ait été influencée par les contacts avec le français du nord-ouest. C'est pourquoi nous

⁵⁵ Rappelons que le consensus chez les linguistes est qu'il existait dès le 17^e siècle un français véhiculaire provenant de Paris et qui était en usage dans les centres urbains du domaine d'oïl dès l'époque de la colonisation (Poirier 1994, 255-261), particulièrement dans les villes portuaires de la côte Atlantique, dont Cherbourg faisait partie (Hull 1968, 255; Morin 2002, 42). Pour en savoir plus, consultez la section 1.1. du chapitre 1 ci-dessus.

proposons une nouvelle hypothèse sur l'évolution de ces variantes en français madelinot : le déclin des variantes a eu lieu au cours du 19^e siècle.

Nous ne connaissons pas les processus qui ont causé la régression, mais des études précédentes portant sur les changements occasionnés par des contacts entre variétés, les travaux de Trudgill notamment, nous permettent d'envisager certaines pistes de réponse. Il est possible que les changements soient le résultat d'un processus de nivellement linguistique, c'est-à-dire « la suppression de différences linguistiques [...] par accommodement réciproque dans les situations de contact » (Armstrong 2002, 22). Aux Îles-de-la-Madeleine, ce nivellement pourrait s'être traduit par une adoption graduelle par la minorité – les descendants des familles exilées de l'île Saint-Jean – des usages de la majorité – les descendants d'exilés acadiens du groupe de Miquelon dans l'ensemble de la communauté madelinienne. La progression des traits non stéréotypés pourrait aussi avoir été causée par ce que Trudgill (1986) appelle le *principe d'accommodation*, c'est-à-dire que les Madelinots de cette époque qui ont les traits stéréotypés et non stéréotypés dans leur vernaculaire (les descendants des exilés de l'île Saint-Jean) ont pu éviter d'utiliser les traits stéréotypés qui n'étaient pas connus de la majorité (les descendants du groupe de Miquelon) au profit des traits communs à l'ensemble de la communauté.

2.2. L'incidence de la nature des données sur l'analyse de la langue

La comparaison de nos résultats avec ceux de Roussel (2020) et de LeBlanc (2021; King *et al.* 2018), qui utilisent des données orales de nature différente de celles du sous-corpus Frédéric-Landry, montre que leur nature a une incidence sur la pratique de la langue. Comme nous l'avons mentionné plus haut (section 1.1. du chapitre 3), le corpus de français madelinot ancien de LeBlanc comprend des enregistrements de nature différente, comme

des contes et légendes, des chansons traditionnelles et des entrevues ethnographiques, et provenant de plusieurs fonds. Le corpus CDG, utilisé par Roussel, est un corpus de français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick entièrement composé d'enregistrement de contes et de légendes.

Nous avons observé des tendances semblables à celles déjà décrites par LeBlanc et Roussel pour deux variables à l'étude : la forme *je ...-ons* à la première personne du pluriel et l'adverbe de négation *point*. Pour ces deux traits, nos résultats tout comme ceux de LeBlanc et Roussel permettent de conclure qu'ils sont complètement sortis de l'usage des locuteurs des deux variétés⁵⁶. Par contre, dans le cas de la désinence à la troisième personne du pluriel, nos résultats mettent en évidence toute l'importance de tenir compte de la nature des données utilisées dans le cadre d'études sociolinguistiques. En effet, contrairement aux deux autres traits dont nous avons parlé, les études de LeBlanc et de Roussel ont relevé un taux d'emploi beaucoup plus élevé de la désinence *-ont*, une variante fortement stéréotypée du français acadien. Plus particulièrement, le taux d'emploi de la désinence *-ont* est six fois plus élevé dans le corpus analysé par LeBlanc que dans le sous-corpus Frédéric-Landry (25 % contre 3,52 %). Roussel a lui aussi remarqué une différence entre les taux d'emploi de la désinence *-ont* selon le type de données utilisé. Comme nous l'avons déjà indiqué, les locuteurs du corpus CDG, qui comprend des contes et légendes, ont utilisé la désinence *-ont* dans 71 % des occurrences de la troisième personne du pluriel. Dans une communication récente, Roussel s'est penché sur l'emploi de la variante dans un autre corpus, la *Collection Société Historique Nicolas-Denys* (SHND). Il s'agit cette fois-ci d'entrevues ethnographiques enregistrées en 1975 auprès de locuteurs nés entre 1882 et

⁵⁶ Nous rappelons que nous n'avons pas pu comparer nos données avec celles de LeBlanc pour l'adverbe de négation *point* puisqu'elle n'a pas étudié la variable.

1909 dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, soit des entrevues de la même nature que celles du sous-corpus Frédéric-Landry et enregistrées dans les mêmes années, auprès de locuteurs de la même génération. Il a remarqué que dans ce corpus, la fréquence d'emploi moyenne de la désinence *-ont* était deux fois moins élevée que celle du corpus CDG, soit de 36 % (Roussel 2022). Cette comparaison pour le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick va dans le même sens que celle de nos résultats avec ceux de LeBlanc pour le français madelinot.

Ces résultats semblent indiquer que les locuteurs modifient leur langue lorsqu'ils racontent des contes et légendes. Ils confirment aussi les hypothèses de Martineau (2005, 2009, 2012) et de Péronnet (1995a) qui ont avancé qu'il était possible que les locuteurs, lorsqu'ils racontent des contes ou des légendes, utilisent plus fréquemment des traits issus du vernaculaire ou des archaïsmes associés à la tradition (Martineau 2005, 190)⁵⁷. Lorsqu'ils racontent des contes ou des légendes, les locuteurs ont, en d'autres mots, plus tendance à mettre de l'avant une image très stéréotypée de la langue vernaculaire utilisée dans leur communauté.

Une comparaison plus complète et approfondie des caractéristiques de la langue des contes et légendes et des entrevues ethnographiques serait nécessaire pour mesurer avec certitude l'incidence du genre des contes et légendes sur la langue employée par les locuteurs étudiés. En attendant qu'une telle comparaison soit faite, il apparaît nécessaire d'interpréter ces données avec prudence lorsqu'on cherche à étudier le vernaculaire. Ainsi, lorsqu'on a accès à des données issues d'entrevues ethnographiques pour la même variété et à la même époque, il faudrait utiliser les entrevues de contes et légendes comme des

⁵⁷ Pour en savoir plus, consultez la section 1.1. du chapitre 2 ci-dessus.

indicateurs des attitudes linguistiques d'une communauté envers certains traits ou encore de la valeur symbolique de ces traits dans l'imaginaire linguistique de cette communauté. En revanche, ils ne sont pas des indicateurs de la fréquence d'emploi réelle de ces traits chez les locuteurs étudiés. Envisager sous cet angle les résultats obtenus par LeBlanc pour la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel par exemple nous permet d'avancer que ce trait serait un marqueur fort du français acadien chez les locuteurs du français madelinot nés au tournant du 20^e siècle.

2.3. Le français madelinot et le français acadien dans l'imaginaire linguistique

Les résultats de notre étude nous amènent finalement à réfléchir sur la place qu'occupent le français madelinot et le français acadien dans l'imaginaire linguistique des commentateurs et des chercheurs qui se sont penchés sur la variété, ainsi que sur les conséquences de ces représentations sur les locuteurs du français madelinot et du français acadien. Nous nous intéressons particulièrement aux conséquences qu'ont eues deux orientations adoptées par de nombreux travaux sur ces variétés – la perspective contrastive (ou différentielle) et l'idéologie de la pureté – sur les représentations des variétés de français autres que le français normatif dans l'imaginaire linguistique des communautés. Nous montrons par la suite comment celles-ci s'actualisent dans certaines remarques et recherches sur le français madelinot, ainsi que leur effet sur la perception de la variété.

La perspective contrastive s'intéresse aux particularités des variétés, particularités qui sont établies à partir d'une comparaison avec d'autres variétés de la même langue. Dans le cas du français madelinot par exemple, les chercheurs ont souvent cherché à cerner les particularités de la variété en la comparant avec d'autres variétés de français acadien. La manière dont le français acadien est représenté dans cette perspective a donc une incidence

sur la représentation du français madelinot. L'objectif des chercheurs qui adoptent cette perspective pour étudier le français acadien est de « mettre de l'avant les “richesses” linguistiques des “régions” » (Arrighi 2014, 102) afin de mieux comprendre ces variétés ou encore pour soutenir une théorie concernant ses origines ou son évolution. Pour y parvenir, ils misent sur deux stratégies : ils étudient des traits vernaculaires acadiens « extrêmes », saillants et anciens qui distinguent le français acadien des autres variétés de français (le français standard ou « de référence », le français hexagonal ou le français québécois par exemple) (Arrighi 2014, 210-212); et ils choisissent des « locuteurs ou plutôt des situations de communications aptes à “faire sortir le vernaculaire” le plus marqué » (Arrighi 2014, 110). Les formes et les données analysées sont donc « au moins partiellement “choisies” en vue des objectifs de recherche » (Arrighi 2014, 112).

Ces « choix » des chercheurs ont plusieurs conséquences sur les descriptions du français acadien et sur sa représentation dans l'imaginaire linguistique des locuteurs. Premièrement les chercheurs qui s'inscrivent dans la perspective contrastive exagèrent parfois les différences qui existent entre le français acadien et les autres variétés parce qu'ils cherchent à le définir grâce à ses différences avec les autres variétés, particulièrement avec les autres variétés nord-américaines. Cet accent mis sur les pratiques extrêmes d'une communauté, les archaïsmes et les anglicismes ici, se traduit parfois par la marginalisation des autres pratiques linguistiques tout aussi courantes, sinon plus courantes, en usage dans les communautés étudiées (Arrighi 2014, 102). L'utilisation répétée de ces formes extrêmes, qui sont souvent des hapax, dans les travaux descriptifs, afin d'appuyer une hypothèse, a pour conséquence « la mise en exergue de certains traits [...] qui deviennent ensuite, de travaux en travaux, définitoires » (Arrighi 2014, 118). Ainsi, en mettant de

l'avant des pratiques qui dévient de la norme, les chercheurs ont « fig[é] cette langue dans l'exotisme linguistique qui mène à la stéréotypie » (Arrighi 2014, 120).

Cette volonté des chercheurs d'axer leurs travaux sur les différences entre le français acadien et les autres variétés de français nord-américaines peut les avoir menés, volontairement ou non, à passer sous silence la présence dans d'autres variétés de traits qualifiés d'uniquement acadiens (Martineau 2018, 317-318). Par exemple, dans notre recherche, sur les trois traits qualifiés de stéréotypes du français acadien que nous avons étudiés, un seul n'est pas attesté en français québécois : la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel. Martineau a démontré que les deux autres traits, la forme *je ...-ons* pour exprimer la première personne du pluriel (Martineau 2018, 307) et l'adverbe de négation *point* (Martineau 2014), étaient utilisés par le passé en français québécois, mais on le rappelle plutôt rarement.

Un autre argument utilisé pour justifier cette approche différentielle est que les descriptions du français acadien axées sur les traits saillants permettent de « le constituer en variété distincte » (Arrighi 2014, 121). Par contre, en mettant l'accent sur des traits saillants qui s'écartent du point de référence adopté, et notamment lorsqu'il s'agit du standard, le français acadien de ces descriptions ne peut « se représenter que dans l'exclusion de la norme et [est conçu] comme ne comportant que des traits "différentiels" » (Martineau 2018, 316). Cette perspective risque alors d'avoir comme conséquence la « remise en question de la légitimité linguistique de la communauté en tant que francophone » (Arrighi 2014, 121). Elle entraîne aussi la déconnexion entre les pratiques illustrées dans les travaux qui s'inscrivent dans cette perspective et les pratiques « ordinaires, communes et contemporaines » de la communauté (Arrighi 2014, 103), ainsi qu'entre ces pratiques

contemporaines et leur représentation dans la communauté, où le « français en usage [...] est en général jugé *mauvais, anglicisé, morcelé...* » (Arrighi 2014, 103).

Un grand nombre de travaux sur le français acadien – ainsi que des travaux sur le français madelinot – qui s’inscrivent dans la perspective différentielle adhèrent en plus à ce que nous appelons l’idéologie de la pureté⁵⁸. L’idéologie de la pureté reprend les éléments de la perspective différentielle et y ajoute une orientation historique. Elle a pour objectif la légitimation d’une variante qui est attestée dans une ou plusieurs communautés de descendants de colons acadiens et qui est saillante pour les non-locuteurs de la variété ou critiquée par la norme contemporaine; dans ce cas, la valorisation passe par son emploi exclusif dans une Acadie historique qui n’existe plus et par sa présence dans l’usage des membres des classes sociales supérieures françaises du passé.

La principale conséquence de l’idéologie de la pureté est que celle-ci participe à la création d’un narratif où l’appartenance d’une variété au français acadien passe par la conservation de quelques emplois archaïques ou saillants jugés près des origines :

[E]n privilégiant, lorsqu’on s’intéresse par exemple à l’Acadie, les traits dits acadiens traditionnels, on reconduit de façon implicite une valorisation de la filiation avec les origines; à cette valorisation s’ajoute alors l’idée d’une dérive nécessairement négative par rapport à cette filiation. (Martineau 2018, 317)

Par exemple, le classement des variétés de français acadien de Flikeid (1997, 266), largement cité dans d’autres études comparatives sur les variétés de français acadien, ne se base que sur sept traits morphosyntaxiques pour déterminer le degré de conservatisme d’une variété par rapport à une autre. Ce classement pose problème puisqu’il analyse sans

⁵⁸ Martineau (2018, 299) parle de « poursuite idéologique de la pureté ». Voir aussi Canut (2008) qui détaille les concepts de « Langue origine » et de « Langue pure ».

discernement les composantes phonétiques et morphosyntaxiques alors que celles-ci évoluent différemment (Neumann-Holzschuh/Wiesmath 2006, 243). Aussi, quand Flikeid utilise comme point de référence pour sa comparaison les « older stages of Acadian, many features of which are still present in the more conservative contemporary varieties » (Flikeid 1997, 256), elle semble sous-entendre que l'absence d'évolution d'une langue est positive, les variétés plus conservatrices étant implicitement présentées comme « plus acadiennes ».

L'idéologie de la pureté influence aussi le choix des locuteurs. Puisque l'objectif des chercheurs est de documenter un « parler régional pur » (Flikeid 1989, 197), il est nécessaire de choisir des locuteurs qui le représentent, c'est-à-dire des personnes âgées, peu mobiles, peu scolarisées et vivant dans des communautés rurales et homogènes (Arrighi 2014, 110-112; Flikeid 1989, 197), une approche qu'on trouve aussi dans les travaux en dialectologie. Ces locuteurs doivent aussi avoir des ancêtres acadiens puisque selon plusieurs chercheurs, « le français acadien est le français parlé par les Acadiens, c'est-à-dire par les descendants des colons français qui fondèrent l'Acadie en 1604 » (Péronnet 1995b, 399). Les locuteurs vivant dans les mêmes communautés, mais qui ne descendraient pas des premiers Acadiens sont donc exclus de ces études.

Enfin, l'idéologie de la pureté pose problème parce que l'idéal qu'elle met de l'avant – et qui s'ancre dans l'imaginaire linguistique des locuteurs – est folklorique et souvent assez éloigné des usages contemporains des communautés acadiennes. Si on se rappelle que l'Acadie depuis la Déportation se définit principalement par la langue, le fait de restreindre et de folkloriser ainsi l'appartenance d'une variété au français acadien dans

l'imaginaire linguistique a pour conséquence de délégitimer l'appartenance des communautés acadiennes à l'Acadie historique.

Nous retrouvons des exemples de l'influence de l'idéologie de la pureté dans les recherches en sociolinguistique sur le français madelinot. D'abord, dans son étude consacrée à la prononciation du français madelinot au début du 21^e siècle, Falkert (2010) a choisi de consacrer un chapitre à la comparaison de l'évolution des composantes phonétiques et morphosyntaxiques de la variété en prenant pour point de référence le classement de Flikeid (1997, 266). Ainsi, dans cette comparaison, Falkert (2010) non seulement utilise un modèle où les traits présentés comme des traits acadiens traditionnels sont des traits saillants et anciens qui ne sont en usage que dans quelques communautés; elle envisage l'ensemble des traits du classement comme étant des traits définitoires du français acadien contemporain. Il importe aussi de souligner que cet exercice était inutile pour l'atteinte de son objectif de recherche qui était de décrire les traits phonétiques du français madelinot du début du 21^e siècle.

C'est aussi dans cette perspective que nous ancrons les remarques de Hubert et de Carbonneau sur le français madelinot, dont la démarche s'inspire de celle qu'adopte Pascal Poirier dans son ouvrage *Le parler franco-acadien et ses origines* (Poirier 1928). D'ailleurs, ils mentionnent tous deux les recherches de Poirier dès les premières pages de leurs ouvrages (Carbonneau 1944, 50-55; Hubert 1938, 54). L'essai de Poirier avait pour objectif, à l'époque, de contribuer à « la réhabilitation du parler franco-acadien » (Poirier 1928, 7), notamment par la démonstration que le français des Acadiens tire ses origines des parlers régionaux de France du 17^e siècle. Pour y parvenir, il cherche à démontrer la filiation de nombreux particularismes phonétiques, morphosyntaxiques et

lexicaux stigmatisés ou saillants du français acadien avec les français et dialectes en usage historiquement en France et plus particulièrement, dans les régions d'origine des colons acadiens afin de les légitimer. À l'instar de Poirier, Carbonneau et Hubert examinent les particularismes et les archaïsmes présents dans le français madelinot avec deux objectifs en tête. Le premier est de démontrer que les traits qu'ils présentent tirent leurs origines du français parlé autrefois en France. Ils s'appuient sur des extraits d'œuvres littéraires pour soutenir leurs propos. Le deuxième objectif, moins explicite, est de montrer que s'il existe une filiation entre le français madelinot et le français acadien décrit par Pascal Poirier – Carbonneau le qualifie de « rameau détaché de l'idiome acadien » (Carbonneau 1944, 49) – les Madelinots ont une langue qui leur est propre et qui est donc différente à bien des égards du français parlé au Québec : « [u]n étranger qui débarque aux Îles s'aperçoit vite, à son premier contact avec les gens, qu'il n'est plus au pays de Québec et qu'il n'est pas chez les Acadiens des Maritimes » (Hubert 1938, 55). Comme nous l'avons montré dans l'analyse de nos résultats, les remarques des deux chercheurs ne nous permettent pas nécessairement d'avoir un portrait juste de l'usage des traits étudiés en français madelinot dans les premières décennies du 20^e siècle. La façon dont ils examinent les traits analysés dans notre travail, ainsi que le choix des traits examinés dans leurs remarques en général, nous renseignent néanmoins sur la valeur symbolique qu'ils accordent à chacun dans la définition de ce qu'est le français madelinot et sur l'importance de ces traits dans la caractérisation de la variété dans leur imaginaire linguistique, comme nous l'illustrons ci-dessous.

Premièrement, dans sa remarque sur la forme *je ...-ons* à la première personne du pluriel, Hubert concède rapidement que la forme est fautive et, ce faisant, rappelle que la

variante est critiquée. Il ne le fait toutefois qu'après l'avoir qualifiée de plus expressive et personnelle que la forme *on ...-Ø*, plus courante (Hubert 1938, 59). Il renchérit en utilisant une partie de l'argumentaire de Poirier (Hubert 1938, 59-60; Poirier 1928, 56-57) qui précise que l'emploi de la variante *je ...-ons* est généralisé chez les Acadiens et qu'on la retrouve encore en France, où elle a déjà été la forme employée par la noblesse et même par la royauté, plus particulièrement par Henri IV, roi populaire jusqu'après sa mort et sous le règne duquel la colonie de l'Acadie a été fondée. Ainsi, on comprend que la forme est stigmatisée, mais qu'elle a une valeur symbolique importante dans la conception que se font Hubert et Poirier de ce qui constitue le français acadien. Si cette variante n'avait pas un poids aussi grand, ils ne s'efforceraient pas de la défendre ainsi. Carbonneau de son côté ne porte pas de jugement sur la variante, si ce n'est qu'il la qualifie du « plus curieux peut-être de tous nos archaïsmes » (Carbonneau 1944, 65). Il indique aussi brièvement qu'elle est présente partout en Acadie et qu'on la retrouve historiquement dans certaines régions de France. Il utilise ainsi la variante comme une preuve de la filiation du français madelinot avec le français de l'ancienne Acadie et les français régionaux de France.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'adverbe de négation *point*, Carbonneau affirme qu'il « s'emploie encore couramment au lieu de *pas*, surtout chez les vieillards » (Carbonneau 1945, 34), ce que nos données ne confirment pas. Or, le fait que Carbonneau choisisse d'inclure dans ces travaux un trait qui n'était plus attesté au moment de la rédaction de ses articles et qu'il cite l'usage des personnes âgées est aussi une forme d'appel à l'histoire. La présence de ce trait dans les remarques de Carbonneau est un indice que, pour lui, l'attestation de ce trait en français madelinot est une preuve que la variété a su conserver ses racines acadiennes et françaises :

[J]’ai essayé de retracer les origines du vieux parler apporté aux îles de la Madeleine par les réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon, vers la fin du XVIII^e siècle. Ce parler, c’était celui des colons venus avec Razilly et d’Aulnay de Charnisay peupler l’Acadie au début du XVII^e siècle, celui qu’ils tenaient des provinces du Berry et de la Touraine, d’où ils étaient pour la plupart originaires. Grâce à l’isolement où ils ont été pendant si longtemps plongés, les Madelinois ont pu le conserver à peu près intact. (Carbonneau 1945, 19)

Troisièmement, la remarque de Hubert sur l’emploi de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel est assez courte. Il se contente en effet d’indiquer que « [l]’emploi de la troisième personne du pluriel terminée en *ont* ou *iont*, ils parlont, ils disont, ils aviont, est passé de mode aux Îles-Madeleine » (Hubert 1938, 60). Le fait qu’il choisisse de présenter un trait qui n’est plus en usage est un indicateur de son importance dans son imaginaire linguistique. L’absence de commentaire normatif sur ce trait dans sa remarque tranche avec son traitement de la forme *je ...-ons* à la première personne du pluriel et est une autre illustration des constats faits par d’autres sociolinguistes qui ont étudié ces traits en français acadien, à savoir que la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel n’est pas une variante qui a été historiquement critiquée.

Il est possible que Carbonneau et Hubert aient exagéré l’utilisation de *je ...-ons* et de *point* par leurs contemporains en raison de leur saillance. Pour ce qui est de la désinence *-ont*, comme la variante a été attestée par LeBlanc (2021) et que nous en avons aussi retrouvé quelques occurrences dans le sous-corpus Frédéric-Landry, il est possible que sa disparition soit plus récente que celle des deux autres traits étudiés. L’affirmation, par Carbonneau et Hubert, de la présence contemporaine ou passée de ces trois traits en français madelinot permet aussi de renforcer l’idée selon laquelle les Madelinots auraient

été isolés jusqu'au 20^e siècle et qu'ils auraient conservé une langue près du français parlé dans l'ancienne Acadie.

J'ai essayé, dans cette modeste étude, de retracer l'origine d'un parler qui s'est figé dans sa vétusté, grâce à l'isolement dont il s'est entouré depuis plus de trois siècles. [...] [C]es quelques exemples suffisent à témoigner du soin jaloux que les Madelinois ont mis à conserver, loin de toutes les atteintes, cette partie de leur patrimoine qu'ils vénèrent à l'égal de leur religion, ce parler si expressif, si viril et si charmant, qui s'accroche à leurs rochers, à leurs métiers, à leurs croyances comme à tout ce qu'ils aiment, pour ne pas mourir. (Carbonneau 1944, 66)

Pascal Poirier disait en 1914 : « C'est aux Îles-Madeleine que le type acadien s'est le mieux conservé. » Il pourrait dire en 1937 que de tous les groupes acadiens, ce sont les Madelinots qui ont le mieux gardé l'héritage français et la tradition acadienne. (Hubert 1938, 54)

L'inadéquation que l'on peut observer entre la langue réellement en usage dans une communauté et sa représentation dans les publications qui portent sur celle-ci n'est pas entièrement disparue des travaux sur le français acadien, comme l'a signalé Arrighi (2014, 103). Encore aujourd'hui, les trois traits sur lesquels nous nous sommes penchée dans notre étude sont considérés comme marqueurs forts du français acadien dans de nombreuses études sur la morphosyntaxe du français acadien en usage dans les provinces maritimes. Certains de ces traits sont toutefois loin d'être en usage dans une majorité de communautés. Par exemple, l'adverbe de négation *point* n'est attesté que dans les communautés du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (Flikeid 1994, 295; Neumann-Holzschuh/Mitko 2018, 590-592) et pourtant, au fil du temps et des travaux qui se sont attardés à son emploi, il est devenu définitoire du français acadien (Arrighi 2014, 118).

Les stéréotypes et les préjugés sur le français acadien continuent donc de se propager et accroissent la déconnexion entre les pratiques mises de l'avant dans les travaux

et les pratiques réelles des communautés. Cette situation perdure malgré les appels de nombreux linguistes en faveur d'une recherche qui valorise davantage la langue telle qu'elle est utilisée réellement, plutôt qu'un idéal historique stéréotypé, qui est davantage le fruit d'une construction imaginaire qu'une langue ayant véritablement existé (voir notamment, Arrighi 2014; Martineau 2018). Davantage d'études sociolinguistiques sur les différentes variétés de français acadien, qui tiennent compte d'une multitude de traits et qui misent sur des corpus représentatifs des communautés étudiées doivent être menées pour qu'elles soient décrites telles qu'elles existent réellement. En ce qui concerne le français madelinot plus particulièrement, nous avons réalisé une étude de trois traits stéréotypés du français acadien, à partir d'entrevues qui se rapprochent, par leur déroulement et les thèmes abordés, des entrevues variationnistes et menées auprès d'un ensemble de locuteurs représentatifs des générations nées à la fin du 19^e siècle aux Îles-de-la-Madeleine. Les résultats que nous avons obtenus grâce à ces données inédites nous ont permis de remettre en question les principales thèses sur la chronologie et les causes de l'évolution de la variété et de proposer de nouvelles hypothèses à ce sujet.

Conclusion

Notre analyse des trois variables morphosyntaxiques que nous avons ciblées dans le cadre de cette recherche nous a permis de conclure que la transition vers l'adoption des variantes en usage en français québécois et en français de France était achevée chez les locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry pour deux des trois variables étudiées – l'expression de la première personne du pluriel et l'adverbe de négation *pas/point*. Pour la seule variable où la variante acadienne se maintient, l'évolution n'est pas entièrement achevée, mais tout de même considérablement avancée.

Notre analyse de la très faible variation observée pour la désinence *-ont/-ent* à la troisième personne du pluriel nous a permis d'établir que les verbes à l'imparfait et au plus-que-parfait, ainsi que les sujets pronominaux, qu'ils soient arbitraires ou spécifiques, sont les facteurs internes qui résistent le plus à la transition vers la désinence *-ent* chez quelques individus (en tout, trois locuteurs sont concernés). Grâce à la comparaison de nos résultats avec ceux obtenus par Roussel (2020) et LeBlanc (King *et al.* 2018; LeBlanc 2021) pour cette variante, nous avons observé une différence importante entre l'usage des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry et ceux du corpus de français madelinot ancien de LeBlanc (2021) et du corpus CDG de Roussel (2020). La variante *-ont* est presque disparue de l'usage des locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry, alors qu'elle compte pour le quart des attestations de la troisième personne du pluriel dans le corpus de français madelinot ancien et pour plus des deux tiers de celles du corpus CDG. La comparaison de l'incidence des facteurs internes sur l'usage des locuteurs de ces deux corpus avec celui des trois locuteurs du sous-corpus Frédéric-Landry qui utilisent le plus la désinence *-ont* a tout de

même révélé que les facteurs où la fréquence d'emploi de *-ont* chez ces trois locuteurs sont aussi des facteurs qui favorisent la présence de la variante dans les deux autres corpus.

L'analyse de nos résultats ainsi que la comparaison avec des données de nature différente nous ont amenée à dresser trois constats. Premièrement, nos résultats montrent que, pour les trois variables morphosyntaxiques étudiées, des changements étaient déjà en cours en français madelinot dès le 19^e siècle. Ainsi, la variété n'a pas uniquement connu une évolution rapide à partir de la deuxième moitié du 20^e siècle. Deuxièmement, l'absence de certains traits traditionnellement associés au français acadien dans nos données nous amène à remettre en question la thèse selon laquelle l'intensification des contacts avec le français québécois après la Deuxième Guerre mondiale serait la principale cause des changements observés dans le français parlé aux Îles-de-la-Madeleine. Nous proposons plutôt que les contacts avec d'autres variétés de français dans les décennies qui ont suivi la Déportation seraient à l'origine de l'évolution de la morphosyntaxe de la variété. Troisièmement, la nature des données utilisées dans les analyses a une incidence importante sur les résultats obtenus, particulièrement lorsque des changements en cours sont analysés, ce dont il convient de tenir compte lorsqu'on tente de dresser la chronologie de tels changements.

Grâce à cette recherche, nous avons contribué à l'avancement des connaissances sur les caractéristiques de la morphosyntaxe du français madelinot au tournant du 20^e siècle et avons proposé de nouvelles hypothèses sur la chronologie et les causes de l'évolution de la variété. Ce travail n'est cependant qu'une première étape dans la description plus complète de la variété. Nous comptons le poursuivre dans nos recherches futures en étudiant d'autres traits morphosyntaxiques qui ne sont pas des stéréotypes du français acadien à partir d'un

corpus d'entrevues ethnographiques plus vaste et nous invitons d'autres chercheurs à s'intéresser à cette variété et à contribuer à l'avancement des connaissances sur ses caractéristiques.

Bibliographie

- ARMSTRONG, Nigel (2002). « Nivellement et standardisation en anglais et en français », *Langage et société*, n° 102, p. 5-32.
- ARRIGHI, Laurence (2014). « Le français parlé en Acadie : description et construction d'une "variété" », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, p. 100-125.
- AQUINO-WEBER, Dorothee et Sara COTELLI (2010). « Réflexions épistémologiques autour de la sociolinguistique historique », dans Henri BOYER (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique. Actes du colloque international de Montpellier : 10-12 décembre 2009*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, p. 65-72.
- AYRES-BENNETT, Wendy (2004). *Sociolinguistic Variation in Seventeenth-Century French: Methodology and Case Studies*, Cambridge University Press, 267 p.
- AYRES-BENNETT, Wendy (2018). « Historical Sociolinguistics and Tracking Language Change : Sources, Text Types and Genres », dans Wendy AYRES-BENNETT et Janice CARRUTHERS (dir.), *Manual of Romance Sociolinguistics*, Coll. « Manual of Romance Linguistics », 18, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 253-279.
- BARBAUD, Philippe (1984). *Le choc des patois en Nouvelle-France : essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 204 p.
- BEAULIEU, Louise et Wladyslaw CICHOCKI (2005). « Innovation et maintien dans une communauté linguistique du nord-est du Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, n° 19, p. 155-175.
- BEAULIEU, Louise et Wladyslaw CICHOCKI (2008). « La flexion postverbale -ont en français acadien : une analyse sociolinguistique », *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, vol. 53, n° 1, p. 35-62.
- BELL, Allan (1984). « Language Style as Audience Design », *Language in Society*, vol. 13, n° 2, p. 145-204.
- BLONDEAU, Hélène, Gillian SANKOFF et Anne CHARITY (2002). « Parcours individuels dans deux changements linguistiques en cours en français montréalais », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n° 1, p. 13-38.
- BUCHSTALLER, Isabelle (2016). « Investigation the Effect of Socio-Cognitive Saliency and Speaker-Based Factors in Morpho-Syntactic Life-Span Change », *Journal of English Linguistics*, vol. 44, n° 3, p. 199-229.

- CANAC-MARQUIS, Steve et Claude POIRIER (2005). « Origine commune des français d'Amérique du Nord : le témoignage du lexique », dans Albert VALDMAN, Julie AUGER et Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Coll. « Langue française en Amérique du Nord », 5, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 517-538.
- CANUT, Cécile (2008). *Une langue sans qualité*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 146 p.
- CARBONNEAU, Hector (1944). « Le parler des Madelinois », *Mémoires de la Société royale du Canada*, sér. 3, vol. 38, Ottawa, p. 49-66.
- CARBONNEAU, Hector (1945). « Les Archaïsmes du parler madelinois », *Mémoires de la Société royale du Canada*, sér. 3, vol. 39, p.19-38.
- CARBONNEAU, Hector (1948). « Nos vieilles façons de dire aux îles de la Madeleine », *Les Archives de Folklore*, 3, Presses de l'Université Laval, p. 83-107.
- CARBONNEAU, Pauline (2016). *Découverte et peuplement des Îles-de-la-Madeleine*, 2^e édition, L'Étang-du-Nord, La Morue verte, 272 p.
- CARON-LECLERC, Marie-France (1998). *Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : édition critique et analyse*, Thèse de doctorat, Université Laval.
- CHOQUETTE, Leslie (1997). *Frenchmen into Peasants: Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*, Cambridge, Harvard University Press, 397 p.
- COMEAU, Philip, Ruth KING et Gary R. BUTLER (2012). « New insights on an old rivalry: The *passé simple* and the *passé composé* in spoken Acadian French », *Journal of French Language Studies*, vol. 22, n° 3, p. 315-343.
- COMEAU, Philip, Ruth KING et Carmen L. LEBLANC (2016). « The Future's Path in Three Acadian French Varieties », *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, vol. 22, n° 2, p. 21-30.
- CONDE-SILVESTRE, Juan Camilo et Juan Manuel HERNÁNDEZ-CAMPOY (2012). « Introduction », dans Juan Manuel HERNÁNDEZ-CAMPOY et Juan Camilo CONDE-SILVESTRE (dir.), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Coll. « Blackwell Handbooks in Linguistics », 36, Royaume-Uni, Blackwell Publishing Ltd, p. 1-8.
- CUKOR-AVILA, Patricia et Guy BAILEY (2013 [2002]). « Real Time and Apparent Time » dans J. K. CHAMBERS et Natalie SCHILLING (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, 2^e édition, Coll.« Blackwell Handbooks in Linguistics », 11, Royaume-Uni, John Wiley & Sons Ltd, p. 239-262.

- DULONG, Gaston et Gaston BERGERON (1980). *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, 10 volumes, Québec, ministère des Communications.
- DUMONT, Fernand (2008). *Œuvres complètes de Fernand Dumont – Tome III : Études québécoises*, Québec, Presses de l'Université Laval, 992 p.
- FALKERT, Anika (2005a). « À propos du rapport entre langue et identité aux Îles-de-la-Madeleine », dans Eszter SZABO-GILLINGER et Katalin KÜRTÖSI (dir.), *(Re/de)constructing communities – (Ré/dé)construction des communautés*, Brno, CEACS, p. 7-28.
- FALKERT, Anika (2005b). « Quelques spécificités du français acadien des Îles-de-la-Madeleine », dans Patrice BRASSEUR et Anika FALKERT (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques. Actes du colloque international « Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique » (Université d'Avignon) : 17-24 mai 2004*, Paris, L'Harmattan, p. 71-82.
- FALKERT, Anika (2009). « La variable R dans le parler des Îles-de-la-Madeleine – vers une analyse pluridimensionnelle de la variation phonétique », dans Beatrice BAGOLA (dir.) et Hans-J. NIEDEREHE (collab.), *Français du Canada – français de France VIII. Actes du huitième colloque international (Trèves) : 12-15 avril 2007*, Coll. « Canadiana Romanica », 23, Tübingen, Niemeyer, p. 101-120.
- FALKERT, Anika (2010). *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine – Étude de la variation phonétique*, Paris, L'Harmattan, 308 p.
- FLIKEID, Karin (1989), « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 183-199.
- FLIKEID, Karin (1994). « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 275-326.
- FLIKEID, Karin (1997). « Structural Aspects and Current Sociolinguistic Situation of Acadian French », dans Albert VALDMAN (dir.), *French and Creole in Louisiana*, Coll. « Topics in Language and Linguistics », 9, New York, Springer US, p. 255-286.
- FORTIN, Jean-Charles et Paul LAROCQUE (2003). *Histoire des Îles-de-la-Madeleine*, Coll. « Les régions du Québec », 15, Canada, Presses de l'Université Laval, 399 p.

- GAUVIN, Karine (2016). « Les mots de la mer dans la formation du vocabulaire français au Québec et en Acadie », dans Nadine VINCENT et Wim REMYSEN (dir.), *La langue française au Québec et ailleurs : Patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence*, Frankfurt, Peter Lang, p. 71-90, [En ligne]. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/usherbrookemgh-ebooks/detail.action?docID=4676850> (Page consultée le 10 février 2020).
- HERNÁNDEZ-CAMPOY, Juan Manuel et Natalie SCHILLING (2012). « The Application of the Quantitative Paradigm to Historical Sociolinguistics : Problems with the Generalizability Principle », dans Juan Manuel HERNÁNDEZ-CAMPOY et Juan Camilo CONDE-SILVESTRE (dir.), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Coll. « Blackwell Handbooks in Linguistics », 36, Royaume-Uni, Blackwell Publishing Ltd, p. 63-78.
- HUBERT, Paul (1926). *Les Îles de la Madeleine et les Madelinots*, Rimouski, Imprimerie générale de Rimouski, 251 p.
- HUBERT, Paul (1938). « La langue française aux Îles-de-la-Madeleine », Deuxième congrès de la langue française au Canada. Mémoires, vol. 1, p. 54-75.
- HULL, Alexander (1968). « The Origins of New World French Phonology, *Word*, vol. 24, n° 1-3, p. 255-269.
- KING, Ruth (2013). *Acadian French in Space and Time: A Study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*, Coll. « Publication of the American Dialect Society », 97, Durham, Duke University Press, 159 p.
- KING, Ruth, Carmen L. LeBlanc et D. Rick GRIMM (2018). « Dialect Contact and the Acadian French Subjunctive: A Cross-Varietal Study », *Journal of Linguistic Geography*, vol. 6, n° 1, p. 4-19.
- KING, Ruth, France MARTINEAU et Raymond MOUGEON (2011). « The Interplay of Internal and External Factors in Grammatical Change: First-Person Plural Pronouns in French », *Language*, vol. 87, n° 3, p. 470-509.
- KOCH, Peter et Wulf Oesterreicher (2001). « Langage parlé et langage écrit », dans Harmut GÜNTHER, Michael METZELTIN et Christian SCHMITT (dir.), *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1, Tübingen, Niemeyer, p. 584-627.
- LABOV, William (1962). *The Social History of a Sound Change on the Island of Martha's Vineyard, Massachusetts, New York*, mémoire de maîtrise, Columbia University, 166 p.
- LABOV, William (1966). *The Social Stratification of English in New York City*, Washington, D.C., Center for Applied Linguistics, 655 p.

- LABOV, William (1972a). *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 440 p.
- LABOV, William (1972b). *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 344 p.
- LABOV, William (1984). « Field Methods of the Project on Linguistic Change and Variation », dans John BAUGH et Joel SHERZER (dir.), *Language in Use : Readings in Sociolinguistics*, New York, Prentice-Hall, p. 28-54.
- LABOV, Willam (1994). *Principles of Linguistic Change. Volume I : Internal Factors*, Coll. « Language in Society », 20, Oxford, Blackwell, 641 p.
- LACOURCIÈRE, Luc (1946). « La langue et le folklore », *Canada français*, vol. 33, p.489-500.
- LACOURSIÈRE, Jacques (1995). *Histoire populaire du Québec, tome 1 : Des origines à 1791*, Québec, Septentrion, 480 p.
- LACOURSIÈRE, Jacques (2019 [1996]). *Histoire populaire du Québec, tome 3 : De 1841 à 1896*, Québec, Septentrion, 726 p.
- LAKS, Bernard (1992). « La linguistique variationniste comme méthode », *Langages*, n° 108, p. 34-50.
- LANDRY, Nicolas et Nicole LANG (2014). *Histoire de l'Acadie*, 2^e édition, Québec, Septentrion, 467 p.
- LEBLANC, Carmen L. (2013). « Les interrogatives totales en français madelinot : continuité dans la filiation », dans Alena BARYSEVICH, Alexandra D'ARCY et David HEAP (dir.), *Proceedings of Methods XIV: Papers from the Fourteenth International Conference on Methods in Dialectology*, 2011, Coll. « Bamberg Studies in English Linguistics », 57, Berne, Peter Lang, p. 90-101.
- LEBLANC, Carmen L. (2019). « Les emprunts lexicaux comme témoins du passé des Madelinots », dans Sandrine HALLION et Nicole ROSEN (dir.), *Les français d'ici : des discours et des usages*, Coll. « Les Voies du français », 18, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 127-153.
- LEBLANC, Carmen L. (2021). « La morphologie verbale de la 3^e personne du pluriel en français madelinot », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 2021/1, n° 18, p. 117-150.
- LODGE, R. Anthony (2004). *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press, 304 p.

- LODGE, R. Anthony (2007). « La sociolinguistique historique est-elle possible? », dans Michelle AUZANNEAU (dir.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Coll. « Espaces discursifs », 56, Paris, L'Harmattan, p. 15-35.
- LODGE, R. Anthony (2009). « La sociolinguistique historique et le problème des données », dans Dorothée AQUINO-WEBER, Sara COTELLI et Andres KRISTOL (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*, Berne, Peter Lang, p. 199-219.
- LODGE, R. Anthony (2011). « La sociolinguistique historique et l'histoire de la langue française », *Langue et Histoire*, Coll. « Homme et Société », 39, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 79-90.
- MARIE-VICTORIN, frère (1920). « Les Madelinots », *Croquis laurentiens*, Montréal, F.E.C., p. 5-43.
- MARTINEAU, France (2005). « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n° 1-4, p. 173-213.
- MARTINEAU, France (2007). « Variation in Canadian French usage from the 18th to the 19th century », Richard J. WATTS (dir.), *Multilingua – Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication*, vol. 26, n° 2-3, p. 203-227.
- MARTINEAU, France (2009). « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc BARONIAN et France MARTINEAU (dir.), *Le français d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Coll. « Les Voies du français », 1, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 291-325.
- MARTINEAU, France (2011). « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », dans Serge LUSIGNAN, France MARTINEAU, Yves-Charles MORIN, et Paul COHEN (dir.), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, Coll. « Les Voies du français », 6, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317.
- MARTINEAU, France (2012). « Les voix silencieuses de la sociolinguistique historique », dans Françoise GADET (dir.), *Cahiers de linguistique. Construction des connaissances sociolinguistiques : variation et contexte social*, vol. 38, n° 1, p. 111-135.
- MARTINEAU, France (2013). « Written Documents: What They Tell Us about Linguistic Usage », dans Marijke J. VAN DER WAL et Gijsbert RUTTEN (dir.), *Touching the Past: Studies in the Historical Sociolinguistics of Ego-documents*, Coll. « Advances in Historical Sociolinguistics », 1, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 129-147.

- MARTINEAU, France (2014a). « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, p. 16-44.
- MARTINEAU, France (2014b). « Le français des pionniers de la Saskatchewan : quelques pistes de réflexion », dans Robert A. PAPEN et Sandrine HALLION (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Coll. « Les voies du français », 11, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 155-188.
- MARTINEAU, France (2018). « Variation et variétés : fluidité des frontières acadiennes et laurentiennes », dans France MARTINEAU, Annette BOUDREAU, Yves FRENETTE et Françoise GADET (dir.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies*, Coll. « Les Voies du français », 17, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 297-328.
- MARTINEAU, France (2019a). « Contacts francophones en Saskatchewan », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 86, 24 p. [En ligne], <https://journals.openedition.org/eccs/2770> (page consultée le 19 mars 2022).
- MARTINEAU, France (2019b). « Réseaux et frontières en français canadien : l'éclairage réciproque des variétés », *Travaux de linguistique*, vol. 78, n° 1, p. 47-69.
- MARTINEAU, France (2020). « Le visible et l'invisible en sociolinguistique : les écrits de Charles Morin », dans Wim REMYSEN et France MARTINEAU (dir.), *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés : études en sociolinguistique historique*, Coll. « TraLiRo – Oralité et scripturalité », 1, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), Strasbourg, p. 13-30.
- MARTINEAU, France et Raymond MOUGEON (2003). « A Sociolinguistic Study of the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French », *Language*, vol. 79, n° 1, p. 118-152.
- MARTINEAU, France et Wim REMYSEN (2019). « Bouleversements sociaux et normes orthographiques : L'exemple du Régime anglais dans l'histoire du français québécois », dans Andreas DUFTER, Klaus GRÜBL et Thomas SCHARINGER (dir.), *Des parlers d'oïl à la francophonie : Contact, variation et changement linguistiques*, Coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie », 440, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 271-298.
- MARTINEAU, France et Sandrine TAILLEUR (2010). « Correspondance familiale acadienne au tournant du XX^e siècle : fenêtre sur l'évolution d'un dialecte », dans F. NEVEU, V. MUNI TOKE, J. DURAND, T. KLINGLER, L. MONDADA et S. PRÉVOST (dir.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Paris, Institut de la linguistique française, p. 291-303.

- MARTINEAU, France et Sandrine TAILLEUR (2011). « Written Vernacular: Variation and Change in 19th Century Acadian French », dans Tim POOLEY et Dominique LAGORGETTE (dir.), *On Linguistic Change in French: Socio-Historical Approaches. Studies in Honour of R. Anthony Lodge/Le changement linguistique en français : aspects sociohistoriques. Études en l'honneur du Professeur R. Anthony Lodge*, Coll. « Langages », 10, France, Université de Savoie, 153-173.
- MARTINEAU, France, Wim REMYSEN et André THIBAUT (2022). *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Coll. « L'Essentiel français », 42, Paris, Éditions Ophrys, 376 p.
- MASSIGNON, Geneviève (1962). *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksieck.
- MILROY, James et Lesley MILROY (1992). « Social Network and Social Class: Toward an Integrated Sociolinguistic Model », *Language in Society*, vol. 21, n° 1, p. 1-26.
- MORIN, Yves-Charles (1996). « The Origin and Development of the Pronunciation of French in Québec », dans Hans F. NIELSEN et Lene SCHØSLER (dir.), *The Origins and Development of Emigrant Languages : Proceedings from the Second Rasmus Rask Colloquium, Odense University, November 1994*, Odense University Presse, p. 243-275.
- MORIN, Yves-Charles (2002). « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n° 1, p. 39-78.
- MOULIN, Stéphane et Charles FLEURY (2019). « Les élites économiques du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 60, n° 3, p. 499-519.
- NAUD, Chantal (2011 [1999]). *Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine*, 2^e édition, Montréal, Québec Amérique, 338 p.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid et Julia MITKO (2018). *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin, De Gruyter, 942 p.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid et Raphaële WIESMATH (2006). « Les parlers acadiens : un continuum discontinu », *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2, p. 233-249.
- NEVALAINEN, Terttu (2014). « Sociohistorical Analysis », dans Janet HOLMES et Kirk HAZEN (dir.), *Research Methods in Sociolinguistics: A Practical Guide*, Coll. « Guides to Research Methods in Language and Linguistics », 3, Chichester, Wiley Blackwell, p. 93-106.

- NEVALAINEN, Terttu et Helena RAUMOLIN-BRUNBERG (2012). « Historical Sociolinguistics: Origins, Motivations, and Paradigms », dans Juan Manuel HERNÁNDEZ-CAMPOY et Juan Camilo CONDE-SILVESTRE (dir.), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Coll. « Blackwell Handbooks in Linguistics », 36, Royaume-Uni, Blackwell Publishing Ltd, p. 22-40.
- NEVALAINEN, Terttu et Helena RAUMOLIN-BRUNBERG (2017 [2003]). *Historical Sociolinguistics: Language Change in Tudor and Stuart England*, 2^e édition, Londres, Routledge, 306 p.
- PÉRONNET, Louise (1989). « La question du genre dans le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 213-226.
- PÉRONNET, Louise (1995a). « L'apport de la tradition orale à la description linguistique », *Francophones d'Amérique*, n° 5, p.37-44.
- PÉRONNET, Louise (1995b). « Le français acadien », dans Pierre GAUTHIER et Thomas LAVOIE (dir.), *Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Coll. « Dialectologie », 3, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, p. 399-439.
- POIRIER, Claude (1994). « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 237-273.
- POIRIER, Pascal (1928). *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 339 p.
- POPLACK, Shana et Anne ST-AMAND (2009). « Les Récits du français québécois d'autrefois : reflet du parler vernaculaire du 19^e siècle », *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, p. 511-546.
- REMYSEN, Wim et Hugo ST-AMANT LAMY (2021). *FDLQ – Guide de transcription*, en collaboration avec Paméla VACHON, version 1.9, 36 p.
- REMYSEN, Wim et France MARTINEAU (2020). « La 'parole écrite', du vernaculaire au standard : enjeux et pistes de recherche », dans Wim REMYSEN et France MARTINEAU (dir.), *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés : études en sociolinguistique historique*, Coll. « TraLiRo – Oralité et scripturalité », 1, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), p. 1-10.
- RIVARD, Adjutor (1914). *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, J.-P. Garneau, 280 p.

- ROMAINE, Suzanne (1982). *Socio-Historical Linguistics: Its Status and Methodology*, Coll. « Cambridge Studies in Linguistics », 34, New York, Cambridge University Press, 328 p.
- ROUSSEL, Basile (2020). *À la recherche du temps (et des modes) perdu(s) : Une étude variationniste en temps réel du français acadien parlé dans le nord-est du Nouveau-Brunswick*, Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- ROUSSEL, Basile (2022). « À l'écoute du passé : la pertinence des corpus patrimoniaux dans l'étude du français acadien en temps réel », communication présentée au colloque *1971-2021 : 50 ans de corpus montréalais*, Montréal, 15-17 septembre 2022.
- SANKOFF, Gillian (2019). « Language Change across the Lifespan: Three Trajectory Types », *Language*, vol. 95, n° 2, p. 197-229.
- GPFC = SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930). *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale, 709 p.
- TRUDGILL, Peter (1986). *Dialects in Contact*, Coll. « Language in Society », 10, Oxford, Blackwell, 174 p.
- VAN DER WAL, Marijke J. et Gijsbert RUTTEN (2013). « Ego-documents in a Historical-Sociolinguistic Perspective », dans Marijke J. VAN DER WAL et Gijsbert RUTTEN (dir.), *Touching the Past: Studies in the Historical Sociolinguistics of Ego-documents*, Coll. « Advances in Historical Sociolinguistics », 1, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 1-17.
- VEILLEUX, Dominique (1994). *Le vocabulaire servant à exprimer les qualités et les défauts psychologiques de l'être humain dans le parler des Îles-de-la-Madeleine : enquête géolinguistique et d'analyse historique*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 98 p.
- VERREAULT, Claude et Thomas LAVOIE (1996). « Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la géographie linguistique », *Revue de linguistique romane*, vol. 60, n° 239-240, juillet-décembre 1996, p. 413-462.
- WILLEMYS, Roland et Wim VANDENBUSSCHE (2007). « Historical Sociolinguistics: Coming of Age? », *Sociolinguistica. International Yearbook of European Sociolinguistics*, vol. 20, n° 1, p. 146-165.